



4

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Romanel

*Le Département de Justice et Police
déclare*

que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne, le 14 juin 1898.

Le Chef de Service du Département,

L. Fauré



Ce Volume fait suite à un Volume précédent dont les inscriptions
vont du N^o 1 de l'année 1892, au N^o 22 de l'année 1898, ce que nous
certifions le 9 Juillet 1898. —



l'Officier d'Etat-Civil -

1^{er} Lacroix

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lacroix', written in a cursive style.

N^o 23.

Girardet- et Fontanella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Girardet, Julien Emile*, _____ *scieur* _____

de *Prilly*, _____ domicilié à *Crissier* _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne le vingt-quatre février* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____

fils de *Girardet, Samuel*, *scieur à Crissier* _____

et de *Elise Hannelle Regamey* sa femme, _____

2^o *Fontanella, Elise*, _____ *ménagère* _____

de *Cudrefin*, _____ domiciliée à *Crissier* _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne le vingt-neuf mars* _____ mil huit cent *septante-six* _____

filie de *Fontanella, David Louis*, *décédé*, _____

et de *Henriette Emma Richard* sa veuve, à *Crissier* _____

Les publications ont eu lieu à *Crissier le quatorze Juin*, à *Prilly le quinze Juin*
et à *Cudrefin le dix-huit Juin de l'année courante 1898*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Emile Girardet

Elise Girardet née Fontanella

Signatures des témoins :

Edouard Pally Crissier

Amélie Girardet Crissier

L'officier de l'état civil :

J. Perronnet

Communiqué : à l'Etat civil

de *Cudrefin*

N^o 24.Verdan et Lauber.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ ^{le remplaçant de} par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Verdan, Julien dit-Jules*, _____ *cordonnier* _____
 de *St Jean de Cholome (Haute Savoie, France)* domicilié à *Renens* _____
Célibataire, _____

né à *St Jean de Cholome le dix-huit mars* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____
 fils de *Verdan, Julien, décédé*, _____
 et de *Marie née Gay - sa femme, décédée*. _____

2^o *Lauber, Marie*, _____ *domestique* _____
 de *Adelboden (Berne)* _____ domiciliée à *Renens* _____
Célibataire, _____

née à *Lenk (Berne) le sept-novembre* _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____
 fille de *Lauber, Pierre, décédé*, _____
 et de *Marie née Freydid sa veuve, ménagère à Lenk*. _____

Les publications ont eu lieu à *Renens le vingt-un Juin, à Adelboden le vingt-deux
 Juin et à St Jean de Cholome le vingt-six Juin de l'année courante 1898, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Acte de décès du père de l'époux
- 3^o Acte de décès de la mère de l'époux
- 4^o Certificat d'exemption du service militaire du dit (pièce rendue)
- 5^o Certificat de publications à Renens.
- 6^o Certificat de publications à Adelboden
- 7^o Certificat de publications à St Jean de Cholome
- 8^o Déclaration de validité de l'Ambassade française
- 9^o Permis de célébration du Département de Justice et Police.

(Les pièces sous N^{os} 2, 3, 7 et 8, sont déposées au Département
 de Justice et Police.

Communiqué : à la *Chancellerie d'Etat*
 et à l'*Etat Civil d'Adelboden*.

Signatures des époux :

Julius Verdan
Marie Verdan née Lauber

Signatures des témoins :

Eugène Chapuis, Romanel
Alfred Bovary, Romanel

pⁱ L'officier de l'état civil :

A. Baudet, substitut.

N^o 25.*Grandjean et Favez.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt-_____ mil huit cent quatre-vingt-

-dix-huit-_____ par-devant, ^{le remplaçant de} l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Grandjean, Fritz,* _____ *sellier-tapissier* _____de *Bellerive,* _____ domicilié aux *Baumettes sur Crissier**divorcé de Henriette Grandjean, dès le 4 Juin 1897* _____né à *Payerne le vingt-cinq septembre* _____ mil huit cent *cinquante-un* _____fils de *Grandjean, Jacob Emmanuel, journalier à Lorrentray* _____et de *Julie née Roulet - sa femme, décédée.* _____2^o *Favez, Joséphine Louise,* _____ *ménagère* _____de *Servion,* _____ domiciliée aux *Baumettes sur Crissier**Célibataire,* _____née à *Lausanne le trente-un Juillet* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____fille de *Favez, Louis Daniel, limonadier à Lausanne.* _____et de *Jenny - Julie Pache sa femme.* _____Les publications ont eu lieu à *Bellerive le dix-huit Juillet, à Crissier le dix-huit*
Juillet et à Servion le dix-neuf Juillet de l'année courante, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux _____2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux, renfermant la
mention du divorce. _____3^o Extrait du Jugement en divorce du dit. _____4^o Certificats de publication. _____Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Constantine et d'Oron.*

Signatures des époux :

*Fritz Grandjean.**Joséphine Grandjean, née Favez.*

Signatures des témoins :

*Julio Boovy, Romanel.**Alfred Pitequin, Romanel.*

L'officier de l'état civil :

A. Baudet, substitut.

N° 26.

*Forestier et Oesch née**Zipfel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 26, les époux ont déclaré vouloir légitimer Marcel Forestier, leur enfant, reconnu au moment de la naissance, qui a eu lieurière Crissier le vingt-six Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit et inscrite sous Vol. 6, fol. 195, N° 72, dans les Registres de l'Etat Civil de l'arrondissement de Romanel, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. — Romanel le 27 août 1898.

*Ernest Forestier**Agatha Forestier née Zipfel*L'Officier de l'Etat Civil: *V. Perrouchon*

Communiqué aux Etats Civils de Cully, Lutry et Schwarzenegg.

Aujourd'hui *vingt-sept-août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Forestier, Jules Ernest,* manoeuvre

de *Cully-et-Lutry,* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Avenches* le *dix-sept-octobre* mil huit cent *septante-trois*

fils de *Forestier, Frédéric, décédé,*

et de *Justine née Gutknecht sa veuve, ménagère à Avenches*

2° *Oesch née Zipfel, Agatha,* blanchisseuse

de *Oberlangenegg (Berne)* domiciliée à *Renens*

veuve de Oesch, Rodolphe, dès le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize

née à *Markdorf (Baden, Allemagne)* le *dix-neuf Janvier* mil huit cent *soixante-trois*

fille de *Zipfel, Pierre, agriculteur à Markdorf*

et de *Louise née Kimmacher sa femme, ménagère.*

Les publications ont eu lieu à *Cully* le *vingt-six Juillet*, à *Oberlangenegg* le *vingt-six Juillet*, à *Lutry* le *vingt-sept Juillet* et à *Renens* le *vingt-sept Juillet* de l'année courante 1898, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 3° Acte de décès du 1^{er} mari de la dite
- 4° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Ernest Forestier
Agatha Forestier née Zipfel

Signatures des témoins :

Jean Heide Crissier
Alfred Pétriquin Romanel

L'officier de l'état civil :

V. Perrouchon

Communiqué : aux Etats Civils
de *Cully, Lutry et*
Schwarzenegg.

N^o 27.
Bally- et Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit- _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bally, Ernest-Charles Henri, _____ agriculteur _____
de Boussens, _____ domicilié à Jouxens-Mézery-
Célibataire, _____

né à Lausanne le premier Avril _____ mil huit cent septante-un _____
fils de Bally, Victor Louis Maurice, décédé, _____
et de Rosette Henriette Lisette Jaunin sa femme, décédée. _____

2^o Blanchard, Henriette Lina, dite Louise, _____ cuisinière, _____
de Jouxens-Mézery, _____ domiciliée à Jouxens-Mézery-
Célibataire, _____

née à Jouxens-Mézery le seize Janvier _____ mil huit cent septante-huit- _____
fille de Blanchard, Jean Samuel, jardinier à Lausanne, _____
et de Marie Louise née Silvet sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Boussens le douze Août et à Jouxens-Mézery-
le quatorze Août de l'année courante 1898, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux _____
2^o Certificats de publication. _____

Communiqué : à l'Etat Civil
de Sullens.

Signatures des époux :

Ernest Bally
Louise Bally née Blanchard

Signatures des témoins :

Edouard Bally
Marie Dupuis Cristin

L'officier de l'état civil :

V. Lorrachon

N^o 28.

Lenneveyre et Dubois.

Aujourd'hui quinze septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

-dix-huit- _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Lenneveyre, Charles Frédéric, _____ agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne, _____ domicilié à Renens _____

Etat civil:

veuf de Jenny-Elise née Chapuis, dès le vingt-deux octobre mil huit-cent-quatre-vingt-dix-sept. _____

Lieu et date de la naissance:

né à Chailly-sur-Lausanne le vingt-six août _____ mil huit cent cinquante-quatre _____

Noms, profession et

_____ fils de Lenneveyre, Jean Paul Michel, _____

domicile des parents:

et de Jeanne Marie née Chapuis sa femme, tous deux décédés _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Dubois, Marie Elise, _____ couturière _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Henniez, _____ domiciliée à Henniez _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Henniez le trois août _____ mil huit cent soixante-six _____

Noms, profession et

_____ fille de Dubois, Jacques David, décédé, _____

domicile des parents:

et de Marie née Pasche sa veuve, ménagère à Lausanne. _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-quatre août, à Henniez le vingt-six août et à Lausanne le vingt-sept août de l'année courante 1898, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o. Actes de naissance des époux _____
- 2^o. Acte du 1^{er} mariage de l'époux _____
- 3^o. Acte de décès de la 1^{re} femme du dit _____
- 4^o. Certificats de publication. _____

Signatures des époux:

Charles Frédéric Lenneveyre
Marie Elise Dubois née Chapuis

Signatures des témoins:

Gabriel Lenneveyre Plaine du Loup
Lucien Capot - Lausanne

Communiqué: aux Etats Civils
de Lausanne et Grangey.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 29.*Blanchard et Aebersold*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Blanchard, Charles François Louis*, *agriculteur*
de *Jouxtenz-Mézery*, _____ domicilié à *Jouxtenz-Mézery* _____
Célibataire, _____

né à *Jouxtenz-Mézery* le *dix-neuf août* _____ mil huit cent *septante*. _____

fils de *Blanchard, Louis Charles François*, *décédé*, _____

et de *Philippine Caroline Marie* née *Kraft* sa femme, *décédée*. _____

2^o *Aebersold, Elisabeth*, *Cuisinière*, _____

de *Niederhünigen* (*Berne*) _____ domiciliée à *Salvenach* (*Fribourg*) _____

Célibataire, _____

née à *Salvenach* le *dix-neuf novembre* _____ mil huit cent *septante-un*. _____

fille de *Aebersold, Jacob*, *charron* à *Salvenach* _____

et de *Anna* née *Schor* sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à *Niederhünigen* le *vingt-trois août*, à *Jouxtenz-Mézery*
le *vingt-quatre août* et à *Salvenach* le *vingt-cinq août* de l'année courante *1898*,
sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Chs Blanchard**Elisabeth Blanchard*
née Aebersold

Signatures des témoins :

*Jakob Aebersold Jufferach**Eugène Chapuis Romanel*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Mündingen et Moud*

L'officier de l'état civil :

A. Perruchon

N° 30.

Charbon et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Charbon, Alfred Edouard*, _____ *jardinier* _____

de *Greytorrens*, _____ domicilié à *Jouxten-Mézery* _____

Célibataire, _____

né à *Kovray le onze août* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fil de *Charbon, Rodolphe, tailleur à Jouxten-Mézery*, _____

et de *Susanne Marianne Isaline Desarzens sa femme*, _____

2^o *Regamey, Amélie Julie Fanny-Georgine*, _____ *femme de* _____

de *Lausanne*, _____ domiciliée à *Jouxten-Mézery* _____

Célibataire, _____

née à *Vennes sur Lausanne le vingt-trois Janvier* mil huit cent *septante-un* _____

filie de *Regamey, Jean Georges, décédé*, _____

et de *Louise Françoise Perrey sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Jouxten-Mézery le sept septembre, à Lausanne*
le dix septembre et à Greytorrens le dix septembre de l'année courante 1898,
sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Cotes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Alfred Charbon**Amélie Charbon-Regamey*

Signatures des témoins :

*Regamey Henri Chatelet à Giber**Giger Auguste Payerne*

L'officier de l'état civil :

*V. Perrochon*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Combremont-le-Grand*- et *Lausanne* -

N^o 31.Duperret et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Duperret, Julien, _____ agriculteur _____de Mont-et-de-Rougemont, _____ domicilié à Mont-sur-Lausanne, _____veuf de Lucie née Martin, de le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize _____né à Mont le trente novembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____fils de Duperret, Louis Jacob, décédé, _____et de Fanchette née Belet sa veuve, ménagère au Mont _____2^o Corbaz, Louise, _____ ménagère _____de Mont, de Lausanne et d'Epalinges, _____ domiciliée à Mont _____

Célibataire, _____

née à Mont le dix-huit février _____ mil huit cent soixante-cinq _____fille de Corbaz, Jean Paul, décédé, _____et de Jeanne Marguerite née Belet sa veuve, en Amérique _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-trois Août, au Mont le vingt-quatre Août, à Rougemont le vingt-quatre Août et à Epalinges le vingt-quatre Août de l'année courante 1898, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux _____
- 2^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____
- 3^o Certificats de publication _____

Communiqué : aux Etats Civils _____

de Rougemont, Lausanne et Epalinges _____

Signatures des époux :

Duperret JulienDuperret Louise néeCorbaz

Signatures des témoins :

Monsieur Bonley RenaudAuguste Regamey

L'officier de l'état civil :

V. Panchaud

N° 32.

Dégaillet et Meyste.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dégaillet, Alexis, _____ ferblantier-couvreur _____

de Prilly, _____ domicilié à Prilly _____

Célibataire, _____

né à Prilly le sept septembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fil de Dégaillet, François Henri, appareilleur à Prilly _____

et de Lucie née Lache sa femme, _____

2° Meyste, Aline Lucie, _____ lingère _____

de Chierrens, _____ domiciliée à Prilly _____

Célibataire, _____

née à Chierrens le onze mai _____ mil huit cent septante-sept _____

filie de Meyste, François Louis, décédé, _____

et de Lucie née Cordey sa veuve, journalière à Prilly _____

Les publications ont eu lieu à Prilly le vingt-quatre Août et à Chierrens le
vingt-six Août de l'année courante 1898, sans opposition _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Alexis Dégaillet
Aline Dégaillet née Meyste

Signatures des témoins :

Dupont Robert à Prilly
M. Baudet, N. Romanet
inf.

Communiqué : à l'Etat Civil
de St Cierges

L'officier de l'état civil :

R. Pouchon

N^o 33.*Grosjean et Sommer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Grosjean, John François*, _____ *agriculteur* _____

de *S^t Oyens*, _____ domicilié à *Lizy* _____

Célibataire, _____

né à *S^t Oyens le huit septembre* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fils de *Grosjean, Jacques François Auguste*, *infirmier à l'Asile de Cery, S^t Prilly*

et de *Suzanne Catherine née Harrisberg sa femme, lingère*. _____

2^o *Sommer, Marie Alice*, _____ *Couturière* _____

de *Cottens*, _____ domiciliée à *Prilly* _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne le six août* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____

fille de *Sommer, Charles Louis, décédé*, _____

et de *Jeanne Elise Albertine Chapuis sa veuve, ménagère à Prilly* _____

Les publications ont eu lieu à *Prilly le vingt septembre*, à *Cottens le vingt-deux*
septembre, à *S^t Oyens le vingt-trois septembre* et à *Lizy le vingt-trois septembre*
 de l'année courante 1898, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
de Gimel, pour la célébration du mariage
à Romanel. _____

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Gimel et Grancy* _____

Signatures des époux :

John Grosjean
Marie Grosjean Sommer

Signatures des témoins :

Jules Boulin Prévirengel
A. Grosjean

L'officier de l'état civil :

J. Leroy
J. Leroy

N^o 34.Besson et Malherbe.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-huit octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Besson, Henri François*, _____ employé à l'Asile de Cery-
 de *Berolles*, _____ domicilié à *l'Asile de Cery, rière Trilly*-
Célibataire, _____

né à *Berolles le dix-sept Janvier* _____ mil huit cent *soixante*. _____

fil de *Besson, Isaac Henri Samuel, décédé*, _____

et de *Louise Jenny- née Monod sa veuve, domiciliée à Cery-* _____

2^o *Malherbe, Louise*, _____ garde-malade _____

de *Chavornay*. _____ domiciliée à *Chavornay*- _____

Célibataire, _____

née à *Chavornay- le vingt-mars* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fille de *Malherbe, Abram David, décédé*, _____

et de *Marie Adèle née Ferraz sa veuve, domiciliée à Chavornay-* _____

Les publications ont eu lieu à *Chavornay- le trois septembre*, à *Trilly- le cinq septembre*
 et à *Berolles le dix-neuf septembre de l'année courante 1898, sans opposition*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux* _____2^o *Certificats de publication* _____Communiqué : aux *Etats Civils*de *Pièce et Chavornay* _____

Signatures des époux :

*Henri Besson**Louise Besson ne Malherbe*

Signatures des témoins :

*Deeflon Oscar Romanel**Martin John Lausanne*

L'officier de l'état civil :

V. Lurochon

N° 35.

Menétrey et Fleury-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit*, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Menétrey, Julien Oscar*, _____ *agriculteur* _____de *Mont-et-de-Loliez-le-Grand*, _____ domicilié à *Mont-sur-Lausanne*, _____*Célibataire*, _____né à *Mont* le *six décembre* _____ mil huit cent *septante-trois* _____fils de *Menétrey, Émile*, *décédé*, _____et de *Julie née Belet* sa *veuve, ménagère*, au *Mont* _____2° *Fleury, Bertha*, _____ *ménagère* _____de *Mauraz*, _____ domiciliée à *Mont* _____*Célibataire*, _____née à *Bretigny-St-Barthelémy* le *dix Janvier* _____ mil huit cent *septante-quatre* _____fille de *Fleury, Jules Ami*, *agriculteur*, au *Mont* _____et de *Louise Félicie née David* sa *femme*, _____

Les publications ont eu lieu à *Mont* le *vingt-neuf septembre*, à *Loliez-le-Grand* le *vingt-neuf septembre* et à *Mauraz* le *vingt-neuf septembre* de l'année *courante* *1898*, *sans opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Oscar Menétrey
Bertha Menétrey née Fleury

Signatures des témoins :

Menétrey Th. Le Mont
Blanc Gustave Le Mont

Communiqué : *aux Etab Civils**de Bottens et Sampigny*

L'officier de l'état civil :

V. Ponceaux

N^o 36.Mayor et Fleurdelys.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-un octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Mayor, François Louis,* _____ *Employé postal* _____
 de *Schallens,* _____ domicilié à *Prilly-* _____
Célibataire, _____

né à *Schallens le vingt-quatre mai* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____
 fils de *Mayor, Elie Samuel, décédé,* _____
 et de *Marie Louise née Jaccottet sa femme, décédée,* _____

2^o *Fleurdelys, Thérèse Louise,* _____ *femme de chambre* _____
 de *Prilly-et de Chavannes,* _____ domiciliée à *Prilly-* _____
Célibataire, _____

née à *Prilly- le seize février* _____ mil huit cent *septante-six* _____
 fille de *Fleurdelys, Auguste François, agriculteur à Prilly-* _____
 et de *Jeanne Louise née Blanc sa femme* _____

Les publications ont eu lieu à *Prilly- le vingt-septembre, à Schallens le vingt-un*
septembre et à Chavannes le vingt-trois septembre de l'année courante 1898, sans
opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

1^o *Actes de naissance des époux* _____
 2^o *Certificats de publication -* _____

Signatures des époux:

François Mayor
Thérèse Mayor née Fleurdelys

Signatures des témoins:

F Mayor, Prilly
Gustave Chapuis Romanne

Communiqué: aux *Etats Civils*
 de *Schallens et Ecublens*

L'officier de l'état civil:

H. Perruchon

N^o 37.Baudet et Crotta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Baudet, Auguste François, Instituteur*

de *Bottens*, _____ domicilié à *Romanel*

Célibataire, _____

né à *Morges le vingt-décembre* _____ mil huit cent *septante-trois*

fils de *Baudet, Albert Benjamin, à Sarzens*

et de *Elise née Gagnière sa femme, décédée*

2^o *Crotta, Adèle Evangéline, sans profession*

de *St Barthélemy*, _____ domiciliée à *Romanel*,

Célibataire, _____

née à *Romanel le vingt-deux mars* _____ mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Crotta, Victor, décédé*,

et de *Marie Elisa née Leytrequin sa veuve, négociante, à Romanel*

Les publications ont eu lieu à *Romanel le trois octobre, à St Barthélemy le trois octobre et à Bottens le cinq octobre de l'année courante 1898, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Consentement au mariage de l'épouse
 mineure, par son tuteur*

3^o *Acte de décès du père de l'épouse*

4^o *Certificats de publication*

Communiqué : *aux Etats Civils
 de Bottens et Echallens*

Signatures des époux :

A. Baudet
A. Baudet née Crotta

Signatures des témoins :

Marie Laurent Lausanne
Louis Blanchard Toulare

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38.

Girardet et Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Girardet, Alexis*, _____ *Infirmier* _____
de *Boussens*, _____ domicilié à *l'Asile de Cery, rière Prilly*
Célibataire _____

né à *Crissier le neuf mai* _____ mil huit cent *septante-trois* _____
fils de *Girardet, Pierre Louis*, _____
et de *Susanne Marie Rubin sa femme, décédée*, _____
2° *Potterat, Marie Sabine Félise*, _____ *Couturière* _____
de *Chavannes-le-Chêne*, _____ domiciliée à *Cheseaux* _____
Célibataire, _____

née à *Cheseaux le dix mai* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____
fille de *Potterat, Félix, agriculteur à Cheseaux* _____
et de *Rosine née Freymond sa femme, décédée*. _____

Les publications ont eu lieu à *Prilly le trente septembre, à Boussens le trente*
septembre, à Cheseaux le trente septembre et à Chavannes-le-Chêne le
premier octobre de l'année courante 1898, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication* -

Communiqué : *aux Etats Civils*
de Sullens + Yvonand

Signatures des époux :

Girardet Alexis
Sabine Girardet née Potterat

Signatures des témoins :

Emile Moudon Prilly
Jules Garillet Prilly

L'officier de l'état civil :

H. Perraudin

N° 39.

Leitrequin et Deppierraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*-dix-huit-* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Leitrequin, Charles Louis,* _____ *charron* _____de *Romanel,* _____ domicilié à *Cheseaux* _____*Célibataire,* _____né à *Cheseaux le vingt-cinq septembre* _____ mil huit cent *septante-quatre* _____fils de *Leitrequin, Louis Samuel, décédé,* _____et de *Louise Sophie née Cevet-va veuve, ménagère à Cheseaux* _____2° *Deppierraz, Clémence,* _____ *Infirmière* _____de *Denezzy,* _____ domiciliée à *l'Isle de Cery, rière Prilly-**Célibataire,* _____née à *Denezzy le vingt-trois mars* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____fille de *Deppierraz, Isaline, actuellement-veuve Véz, ménagère à Cheseaux* _____~~et de~~ _____

Les publications ont eu lieu à *Romanel le sept octobre, à Cheseaux le huit octobre, à Prilly le dix octobre et à Denezzy le dix octobre de l'année courante 1898,*
sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication* _____

Signatures des époux :

Charles Leitrequin
Clémence Deppierraz

Signatures des témoins :

Duflon Oscar Romanel
Frison Blanchet Borronel

Communiqué : à l'Etat Civil

de Denezzy _____

L'officier de l'état civil :

V. Bourdon

N° 40.

Deluz et Monnet
née Thélin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*- dix-huit* _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Deluz, Louis Benjamin*, _____ *Ingénieur* _____de *Romanel sur Lausanne*, _____ domicilié à *Moudon* _____*veuf en 1^{re} nocces de Jeanne Louise née Rochat*, dès le *dix-huit avril*
mil huit-cent-quatre-vingt-quinze.né à *Romanel* le *dix décembre* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____fils de *Deluz, Abram Louis*, *décédé*, _____et de *Anna Elisa Fanny née Rochat* sa *veuve*, à *Romanel*.2° *Monnet née Thélin, Emma Elise Anna*, *sans profession*de *Grancy*, _____ domiciliée à *Cossonay* _____*veuve en 1^{re} nocces de Frédéric Marc Clerc Monnet*, dès le *treize Juillet*
mil huit-cent-quatre-vingt-seize.née à *La Sarraz* le *quatorze novembre* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____fille de *Thélin, Adrien François Henri*, *négociant* à *La Sarraz* _____et de *Adèle née Farando* sa *femme*, _____Les publications ont eu lieu à *Moudon* le *quinze novembre*, à *Romanel* le *quinze*
novembre, à *Cossonay* le *quinze novembre* et à *Grancy* le *seize novembre* de
l'année courante 1898, sans opposition.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat-Civil
de Moudon pour la célébration du mariage
à Romanel.Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Moudon, Grancy et Cossonay*

Signatures des époux :

Deluz
Emma Deluz née Thélin

Signatures des témoins :

A Deluz, Mulhouse
Emes Deluz, Olon

L'officier de l'état civil :

J. Perrochon

N^o 41.
Richard et Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Richard, Jules Frédéric,* _____ *agriculteur* _____de *Crissier,* _____ domicilié à *Crissier* _____*Célibataire,* _____né à *Crissier le seize décembre* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____fils de *Richard, Louis Henri, décédé,* _____et de *Fanny-Ducloux sa veuve, ménagère à Crissier* _____2^o *Mingard, Jenny,* _____ *ménagère* _____de *Chapelle,* _____ domiciliée à *Crissier* _____*Célibataire,* _____née à *Éclépens le dix-huit (voit-* _____ mil huit cent *septante-six* _____fille de *Mingard, Henri Louis,* *agriculteur à Crissier* _____et de *Henriette Augustine née Chanon sa femme,* _____Les publications ont eu lieu à *Crissier le neuf novembre et à Chapelle le onze novembre de l'année courante 1898, sans opposition.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux* _____2^o *Certificats de publication* _____

Communiqué : à l'Etat Civil

de *St. Cierges* _____

Signatures des époux :

Richard Jules _____*Richard Jenny nee Mingard* _____

Signatures des témoins :

Richard Emile Crissier _____*Mingard Alice Crissier* _____

L'officier de l'état civil :

V. Lecoq _____

N^o 42.Décoppet et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 11 mai 1911 et déclaré exécutoire le 15 septembre de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme, en vertu de l'article 46, lettre a, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.



Interdit le 11 octobre 1911.

Off: d'Etat Civil.

F. Lecocheur

Aujourd'hui dix-sept-décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit- _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Décoppet, Charles Aimé, _____ agriculteur _____

de SuscèvaZ, _____ domicilié à Crissier _____

Célibataire, _____

né à Yvonand le sept-Janvier _____ mil huit cent septante-trois _____

fil de Décoppet, Manny Justin, agriculteur à Crissier _____

et de Marianne Louise née Cochet sa femme _____

2^o Bovard, Méry, _____ sans profession _____

de Épesses, _____ domiciliée à Trilly _____

Célibataire, _____

née à Épesses le quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

fille de Bovard, Michel, agriculteur à Trilly _____

et de Alphonsine née Bovard sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Trilly le dix-neuf novembre, à Crissier le dix-neuf novembre, à Épesses le dix-neuf novembre et à SuscèvaZ le vingt-novembre de l'année courante 1898, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux.

2^o Consentement au mariage de l'épouse mineure
par son père.

3^o Certificats de publication.

Communiqué : aux Etats Civils

de Champvent et Cully

Signatures des époux :

Charles Décoppet

Méry Décoppet et Bovard

Signatures des témoins :

Jules Décoppet Crissier
Baltha Parisot Foch

L'officier de l'état civil :

F. Lecocheur

N° 43.

Thuillard et Véz
née Hennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*-dix-huit-* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Thuillard, Léon Alfred,* _____ *agriculteur* _____de *Froidesville,* _____ domicilié à *u Simonet, rière Cheseaux**Célibataire,* _____né à *Froidesville le vingt-huit septembre* _____ mil huit cent *septante-deux* _____fils de *Thuillard, Jean Louis, dit-David, décédé,* _____et de *Jeanne née Martin sa veuve, ménagère à Froidesville,* _____2° *Véz née Hennard, Sylvie,* _____ *ménagère* _____de *Cheseaux,* _____ domiciliée à *Cheseaux* _____*veuve de Véz, Marc Emile, dès le douze Janvier mil huit cent quatre-*
-vingt-douze _____née à *Cugy le dix-huit Janvier* _____ mil huit cent *soixante-six* _____fille de *Hennard, Jean Louis, agriculteur à Cugy* _____et de *Jenny née Vaney sa femme* _____Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le premier décembre et à Froidesville*
le trois décembre de l'année courante 1898, sans opposition _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Acte du 1^{er} mariage de l'épouse*3° *Acte de décès du 1^{er} mari de la dite*4° *Certificats de publication*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Bottend.*

Signatures des époux :

Léon Alfred Thuillard
Sylvie Thuillard née Hennard

Signatures des témoins :

Gaillard Henry Esprit J. Mon
Duflon Oscar Romme

L'officier de l'état civil :

J. Bottend

N^o 44.

Richard et Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N^o 44, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Ernest Gindroz, fils de Eugénie Gindroz, né à Carreyon le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, inscrite sous Vol. 5, fol. 194, dans les Registres d'état Civil de l'arrondissement de St Georges, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Romanel le 23 décembre 1898

Louis Richard
Eugénie Richard née Gindroz

Officier d'état civil. J. Peruchon
Communiqué aux Etats Civils de Crissier et Botten.

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Richard, Louis Aimé, agriculteur

de Crissier, domicilié à Crissier

veuf de Henriette née Moraz, de le dix-neuf avril mil huit-cent quatre-vingt-onze.

né à Crissier le trente Juin mil huit cent soixante-cinq

fils de Richard, Charles Louis Samuel,

et de Henriette Gavillet - sa femme, tous deux décédés.

2^o Gindroz, Eugénie, ménagère

de Poliez-Littet et de Botten, domiciliée à Mézery près Yverdon

Célibataire,

née à Poliez-Littet le vingt-six Juin mil huit cent huitante.

fille de Gindroz, Jules,

et de Jenny née Thuillard sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Crissier le sept octobre, à Poliez-Littet le huit octobre, à Botten le huit octobre et à Mézery le huit octobre de l'année courante 1898, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme du dit-
- 4^o Consentement du tuteur de l'épouse, pour son mariage.
- 5^o Actes de décès des père et mère de la dite
- 6^o Certificats de publication.

Communiqué : aux Etats Civils

de Botten et Mézery.

Signatures des époux :

Louis Richard
Eugénie Richard née Gindroz

Signatures des témoins :

Duflon Oscar Romanel
Eugène Rod Sausanne

L'officier de l'état civil :

J. Peruchon

N^o 45.Strani et Seira

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci contre sous N^o 45, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Elia Evelina Seira, fille de Carmelina Teresa Marietta Seira, née au Mont-sur-Lausanne le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, inscrite sous Vol. 7, fol. 19, N^o 121, dans les Registres d'Etat Civil de l'Arrondissement de Romanel, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Romanel le 27 décembre 1898.

Strani SaverioCarmelina Strani née Seira

l'Officier d'Etat Civil. J. L. Romanel

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Strani, Saverio, Professeur de musique
de Briatico (Province de Catanzaro, Italie) domicilié à Mont-sur-Lausanne,
Célibataire,

né à Briatico le cinq avril mil huit cent septante-trois

fil de Strani, François, décédé,

et de Philomène née Bruzzano sa veuve, ménagère à Briatico

2^o Seira, Carmelina Teresa Marietta, sage-femme

de Soprano (Province de Novare, Italie) domiciliée à Mont-

Célibataire,

née à Soprano le vingt-Juin mil huit cent septante-sept-

fille de Seira, Eusebio, maître-maçon au Mont-

et de Marietta née Lorenzoli sa femme

Les publications ont eu lieu à Mont le premier novembre, à Briatico et à Soprano les vingt-et-vingt-sept novembre de l'année courante 1898, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificat d'état libre de l'époux
- 3^o Certificat de publications à Briatico
- 4^o Certificat de publications à Soprano
- 5^o " " " au Mont
- 6^o Déclaration de validité du Consulat d'Italie
- 7^o Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Les pièces sous N^{os} 3, 4 et 5, ont été déposées au Département de Justice et Police.

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat (2 com. qu.)
(avec inscription marginale de légitimation)

Signatures des époux :

Strani SaverioCarmelina Strani née Seira

Signatures des témoins :

Baptiste Borgnasse RomanelEusebio Seira le mont

L'officier de l'état civil :

J. L. Romanel

N° 46.

Vuagniaux et Ganty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vuagniaux, Jean Louis,* _____ *jardinier* _____

de *Vucherens,* _____ domicilié à *Prilly-* _____

Célibataire, _____

né à *Moudon le sept Janvier* _____ mil huit cent *septante-un* _____

fils de *Vuagniaux, Susanne Marguerite, à Moudon.* _____

et de _____

2° *Ganty, Louise,* _____ *Couturière* _____

de *Lutry,* _____ domiciliée à *Sausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Lutry le treize Juillet-* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____

fille de *feu Louis Ganty-* _____

et de *Marianne née Bréla sa veuve à Sausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Sausanne le vingt-neuf novembre, à Lutry le trente novembre, à Vucherens le premier décembre et à Prilly le premier décembre de l'année courante 1898, sans opposition.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*

2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Jean Louis Vuagniaux

*Louise Vuagniaux
née Ganty*

Signatures des témoins :

*Duflon Oscar Romanel
Duflon Henri Grandvaux*

L'officier de l'état civil :

J. L. Romanet

Communiqué : aux *Etats Civils de*

Moudon, Lutry et Sausanne

l'Officier d'Etat Civil

J. L. Romanet



Un double a été remis le 10 Janvier 1899, à l'Autanté

Cantonale, en vertu de l'article 2 de la loi. — l'Officier d'Etat Civil

*Le 11 Janvier 1899
Le Préfet
A. Tringaud.*

N° 1.
Petit et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petit, Louis Henri, agriculteur

de Crissier, domicilié au Simonet, rière Crissier

veuf de Guignet, Constance, dès le sept civil mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à u Simonet, rière Crissier le six octobre mil huit cent soixante-sept

fils de Petit, François Samuel, agriculteur au Simonet

et de Louise Françoise Pête sa femme,

2° Lavanchy, Marie, sans profession

de Lutry et de Villette, domiciliée à Daillens

Célibataire.

née à Bettens le sept octobre mil huit cent septante-sept

fille de Lavanchy, Abram Louis, agriculteur à Lausanne,

et de Louise Eliza née Mercier sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Crissier le quatre Janvier, à Daillens le quatre Janvier, à Lutry le quatre Janvier et à Villette le six Janvier de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux

3° Acte de décès de la 1^{re} femme du dit

4° Certificats de publication

Signatures des époux :

Henri Petit
Marie Petit all. Lavanchy

Signatures des témoins :

Lavanchy Fr. Lausanne
Rassat Louis Villeneuve
Alice Lavanchy Aige

L'officier de l'état civil :

Perrachon

Communiqué : aux Etats Civils
de Lutry, Cully & Sully

N^o 2.Sandolf et Recordon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf. _____ par-devant ^{le remplaçant de} l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Sandolf, Gustave Jules,* _____ *cordonnier* _____

de *Buren Zum Hof (Berne)* _____ domicilié à *Prilly* _____

veuf de Louise Oswald, dès le dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

né à *Avenches le six Janvier* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fil de *Louise Marie Sandolf née Gutknecht, décédée.* _____

et de _____

2^o *Recordon, Lina,* _____ *Cuisinière* _____

de *Bercher,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire. _____

née à *Bercher le cinq Juillet* _____ mil huit cent *soixante* _____

filie de *Recordon, Jean Louis,* _____

et de *Susanne Motta sa femme, tous deux décédés.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le dix Janvier, à Bercher, à Prilly et à*
Simpach le onze Janvier de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme du dit
- 4^o Certificats de publication

Communiqué : aux *Etats Civils*
 de *Simpach, St Cingy et*
Lausanne

Signatures des époux :

Jules Sandolf
Lina Sandolf née Recordon

Signatures des témoins :

Alfred Vallotton Lausanne
Eugène Chapuis Romanel

L'officier de l'état civil :

H. V. Bouvier, subst.

N° 3.

Mégevand et Cretenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mégevand, Marc, polier
 de Thonon (H^{te} Savoie, France) domicilié à Renens
Célibataire,

né à Thonon le vingt-trois Juillet mil huit cent septante-huit
 fils de Mégevand, Joseph François, décédé,
 et de Sylvie née Damien sa veuve, ménagère à Thonon
 2° Cretenoud, Henriette Charlotte, ménagère
 de Renens, domiciliée à Renens
Célibataire,

née à Renens le dix février mil huit cent huitante-deux
 fille de Cretenoud, Charles Louis, cordonnier à Renens
 et de Agathe Bertha née Krümer sa femme.

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-neuf décembre 1898 et à Thonon
le premier Janvier de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Acte de décès du père du fiancé
- 3° Consentement de la mère du dit pour son mariage
- 4° Consentement du père de la fiancée, mineure, pour son mariage
- 5° Certificat de publications à Renens
- 6° " " " à Thonon
- 7° Déclaration de validité de l'Ambassade française
- 8° L'avis de célébration du Département de Justice & Police.

Les pièces sous N° 2, 3, 4, 6 et 7 sont déposées au Département de Justice
 Communiqué : (à Police)

à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Mégevand Marc
Mégevand Henriette
née Cretenoud

Signatures des témoins :

Albert Uros Romanet
Eusel Fortune Romanet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4.

Bürli et Regamey-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bürli, Maurice Joseph Louis,* _____ *mennier* _____

de *Willisan-Land (Lucerne)* _____ domicilié à *Cheseaux* _____

Célibataire, _____

né à *Wolhusen (Lucerne) le seize avril* _____ mil huit cent *septante-trois* _____

fil de *Bürli, Maurice,* *mennier à Cheseaux* _____

et de *Caroline Brandenburg sa femme,* _____

2° *Regamey, Céline,* _____ *ménagère* _____

de *Lausanne,* _____ domiciliée à *Epalinges* _____

Célibataire, _____

née à *Epalinges le vingt-neuf décembre* _____ mil huit cent *septante-six* _____

filie de *Regamey, Jean François,* *agriculteur à Epalinges* _____

et de *Marie née Favre sa femme.* _____

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le sept Janvier, à Lausanne le sept Janvier,*
à Epalinges le sept Janvier et à Willisan-Land le douze Janvier de l'année courante
1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux.*2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Maurice Bürli**Céline Bürli née Regamey*

Signatures des témoins :

*Emile Blanchard, Gaillard**Baptiste Borgnana Romanet*Communiqué : *aux Etats Civils**de Willisan-Land, Lausanne**et Epalinges*

L'officier de l'état civil :

V. Ferrand

N^o 5.*Chapuis et Perroud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Chapuis, Aimé Auguste*, _____ *agriculteur* _____

de *Romanel*, _____ domicilié à *Romanel* _____

Célibataire, _____

né à *Romanel le vingt-cinq Janvier* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____

fils de *Chapuis, Jules François*, _____

et de *Julie Marie Pfund sa femme, agriculteur à Romanel* _____

2^o *Perroud, Emma Mélanie*, _____ *domestique* _____

de *Villarimboud et Villaz-St-Pierre (Fribourg)* domiciliée à *Romanel* _____

Célibataire, _____

née à *Villarimboud le quinze Août* _____ mil huit cent *septante-six* _____

fille de *Perroud, Philibert, décédé*, _____

et de *Louise Bugnon sa femme, décédée*. _____

Les publications ont eu lieu à *Romanel le onze Janvier, à Villarimboud le douze Janvier et à Villaz-St-Pierre le douze Janvier de l'année courante 1899, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Chapuis Auguste**Emma Chapuis née Perroud*

Signatures des témoins :

*Jules Chapuis Romanel**Henri Chapuis Romanel*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Villarimboud et Villaz St-Pierre*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6.

Monod et Lavillard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monod, Eugène,* _____ *agriculteur* _____
 de *Châtelard, Noville et Rennaz,* _____ domicilié à *Chezeaux* _____
Célibataire, _____

né à *Chernex (Châtelard) le onze septembre* mil huit cent *septante-cinq* _____

fil de *Monod, Vincent,* *agriculteur à Chezeaux* _____

et de *Cécile Rosalie née Chappalay-la femme,* _____

2° *Lavillard, Elise,* _____ *ménagère* _____

de *La Sarraz,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne le vingt-trois mars* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

filles de *Lavillard, Louis Jean Paul Ernest,* *peintre à Lausanne,* _____

et de *Fanny née Dutoit-la femme,* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le douze Janvier, à Noville le douze Janvier,*
à Rennaz le douze Janvier, à Chezeaux le treize Janvier, à Lausanne le quatorze
Janvier et à La Sarraz le dix-neuf Janvier de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Eugène Monod**Elise Monod née Lavillard*

Signatures des témoins :

*Duflou Oscar Romanel**Marie Corthézy Lausanne*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Montboux, Villeneuve,**La Sarraz et Laudannet*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 7.
Roth et Curchod née Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roth, Jacob, _____ cordonnier _____

de Kessweil (Ch^{ne} de Churgovic) _____ domicilié à Mont-s^t Lousanne _____

Célibataire, _____

né à Kessweil le vingt-trois mars _____ mil huit cent quarante-sept _____

fils de Roth, Anna Marguerite, décédée. _____

et de _____

2^o Curchod née Vaney, Fanny, _____ ménagère _____

de Dommartin et Charbonney, _____ domiciliée à Mont _____

veuve de Curchod, Jules, dès le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

née à Mont le trente Juin _____ mil huit cent cinquante-quatre _____

fille de Vaney, Henri Louis _____

et de Jeanne Lisette Julie née Vaney sa femme, tous deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Kessweil le quatorze décembre, à Dommartin le quinze décembre, à Charbonney le quinze décembre, au Mont le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux _____

2^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse _____

3^o Certificats de publication. _____

Communiqué : aux Etats Civils _____

de Kessweil (Churgovic) et S^t Cierges. _____

Signatures des époux :

Jacob Roth

Fanny Roth Curchod

Signatures des témoins :

Jules Daniel Vaney de Sallaz
Dufrenoy Oscar Rouvenot

L'officier de l'état civil :

H. T. Baudet, substitut

N^o 8.*Cevey et Martin.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District du Pays d'Enhaut, rendu le 30 mai 1912 et déclaré exécutoire le 12 août de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu des articles 138 et 139 C. C. S. — Le délai pendant lequel le défendeur ne pourra se remarier est fixé à un an (Art. 150, C. C. S.).

Off. d'Etat Civil:
 Le 4 septembre 1912
 J. Percebois



Aujourd'hui dix-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-

-dix-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Cevey, Jules Louis,* _____ *jardinier* _____de *Cheseaux,* _____ domicilié à *Cheseaux* _____*Célibataire,* _____né à *Chambésy* (Com^{me} de Pregny) le vingt-trois ^{février} mil huit cent septante _____fils de *Cevey, Louis Jean François Victor,* *jardinier à Bellerue (Genève)* _____et de *Eugénie Vidonne sa femme,* _____2^o *Martin, Julienne dite Justine,* _____ *Cuisinière* _____de *Ayer* (Com^{me} du Valais) _____ domiciliée à *Montreux* _____*Célibataire,* _____née à *Sierre* le vingt-deux mars _____ mil huit cent septante _____fille de *Martin, Louis,* *agriculteur à Vissoie (Valais)* _____et de *Julienne Florey sa femme,* _____

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux* le premier février, à *Vissoie (Valais)* le deux février, au *Châtelard* le deux février de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Cevey Jules Louis
Justine Cevey née Martin

Signatures des témoins :

Duflon Oscar Romand
Alexis Chapuis Romand

L'officier de l'état civil :

H. P. Baudet, substitut.

Communiqué : aux Etats Civils de
Vissoie (Valais) et Montreux.

N^o 9.*Bourgeois & Gaudard.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq février* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Bourgeois, Jules Edouard,* *agriculteur*de *Montagny,* domicilié à *Jouxteny-Mézery**Célibataire,*né à *Montagny-le quinze mars* mil huit cent *septante-deux*fils de *Bourgeois, François Louis, agriculteur à Montagny-*et de *Jeannette née Perret sa femme,*2^o *Gaudard, Lina Marie,* *ménagère*de *Lausanne, Echallens, Biolley-Orjulaz et St-Barthelémy* domiciliée à *Jouxteny-Mézery**Célibataire,*née à *Jouxteny-Mézery-le vingt-sept Janvier* mil huit cent *septante-quatre*fille de *Gaudard, Charles Rodolphe, agriculteur à Jouxteny-Mézery-*et de *Louise Marie née Coeytaux sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Montagny-le vingt-neuf Janvier, à Jouxteny-Mézery-*
le vingt-neuf Janvier, à Lausanne le trente-un Janvier, à Echallens, Biolley-Orjulaz et St-
Barthelémy-le trente Janvier. mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication.*Communiqué : *aux Etats Civils de**Montagny, Lausanne et Echallens.*

Signatures des époux :

J Bourgeois
Lina Bourgeois née Gaudard

Signatures des témoins :

Edouard Bourgeois Lausanne
Rebecca Biboux Prilly-Chardonnay
Gaudard Henri Jouxteny
 L'officier de l'état civil :

H. A. Baudet. subst.

N^o 10.*Girardet et Rochat.*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-huit février* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1^o *Girardet, François Emile,* _____ *jardinier* _____
de *Suchy,* _____ domicilié à *Renens* _____

Lieu et date de la naissance :

Célibataire, _____

Noms, profession et

né à *Corcelles sur Chavornay le premier Janvier* mil huit cent *septante-trois* _____

domicile des parents :

fils de *Girardet, Abram David, agriculteur à Suchy* _____

Nom et profession de l'épouse :

et de *Louise Marie née Charles sa femme,* _____

Lieu d'origine et de domicile :

2^o *Rochat, Emilie Alida Léa,* _____ *cuisinière* _____

Etat civil :

de *l'Abbaye,* _____ domiciliée à *Renens* _____

Lieu et date de la naissance :

Célibataire, _____

Noms, profession et

née à *l'Abbaye le vingt-trois Juin* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

domicile des parents :

fille de *Rochat, Auguste Henri, décédé,* _____

Date des publications :

et de *Lina Elise Françoise Berney sa femme, décédée.* _____
Les publications ont eu lieu à *Suchy le neuf février, à Renens le sept février, à*
l'Abbaye le huit février de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Emile Girardet.
Léa Girardet ni Rochat.

Signatures des témoins :

Louisa Farre, Renens.
*William Farre, Renens*Communiqué : aux *États Civils de*
Belmont et l'Abbaye.

L'officier de l'état civil :

H. V. Baulet, subst.

N^o 11.
Belet et Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

-dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Belet, Auguste Eugène, _____ agriculteur _____

de Mont-sur-Lausanne, _____ domicilié à Cheseaux _____

Célibataire, _____

né à u Mont le six mars _____ mil huit cent septante-un _____

fils de Belet, Jean Pierre, décédé, _____

et de Julie Adèle née Kobella sa veuve, absente. _____

2^o Pache, Félicie, _____ couturière _____

de Epalinges, _____ domiciliée à Epalinges _____

Célibataire, _____

née à Bursinel le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Pache, Henri François, agriculteur à Epalinges _____

et de Anna née Ayer sa femme. _____

Les publications ont eu lieu à u Mont-sur-Lausanne le vingt-Janvier, à Cheseaux
le dix-neuf Janvier, à Epalinges le vingt-un Janvier de l'année courante 1899, sans
opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux _____

2^o Certificats de publication _____

Communiqué : à l'Etat civil _____

d'Epalinges. _____

Signatures des époux :

Eugène Belet. _____

Félicie Belet née Pache. _____

Signatures des témoins :

Marc Pott, domicilié à _____
F. Corbar, le Mont _____

L'officier de l'état civil :

M. N. Baudet, subst. _____

N^o 12.

Mann & Clerc
née Simon.
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et
domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et
domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *trois mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Mann, Jules,* _____ *manoeuvre* _____
de *Gggiwyl (C^{lan} de Berne)* _____ domicilié à *Prilly* _____
veuf de Elise née Lador, des le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

né à *Layerne le vingt-décembre* _____ mil huit cent *cinquante-trois* _____

fils de *Mann, Jacob Henri,* _____
et de *Janise Jusette née Savary - sa femme, tous deux décédés.* _____

2^o *Clerc née Simon, Elise Zélie,* _____ *ménagère* _____
de *Môtiers (C^{lan} de Neuchâtel)* _____ domiciliée à *Prilly* _____

divorcée en secondes noces de Clerc, Henri, des le dix Juillet mil huit-cent quatre-
vingt-seize _____

née à *ux Granges de St^e Croix le trente-un Janvier.* mil huit cent *quarante-quatre* _____

filles de *Simon, François Daniel,* _____
et de *Henriette née Jaccard sa femme, tous deux décédés.* _____

Les publications ont eu lieu à *Gggiwyl le trente Janvier, à Môtiers le vingt-huit janvier,*
à Prilly le vingt-neuf Janvier de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o Actes de naissance des époux _____
- 2^o Actes du 1^{er} mariage des époux _____
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____
- 4^o Extrait du jugement en divorce de l'épouse _____
- 5^o Certificat de publication. _____

Communiqué: aux *Etats Civils de*
Gggiwyl et Môtiers. _____

Signatures des époux:

Jules Mann.
Elise Mann-Clerc.

Signatures des témoins:

Mister Nava, Roman et
Duflon Oscar, Roman et

4^o L'officier de l'état civil:

A. N Baudet, subst.

N° 13.

Borgeaud & Thuillard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf.* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Borgeaud, Charles,* _____ *charpentier* _____de *Morrens,* _____ domicilié à *Mont-s/° Lansanne* _____*Célibataire,* _____né à *Mont le six Juin* _____ mil huit cent *septante-six* _____fils de *Borgeaud, Jules, charpentier au Mont-* _____et de *Jeanne Susanne née Chevalley - sa femme,* _____2° *Thuillard, Lina Fanny,* _____ *domestique* _____de *Froideville,* _____ domiciliée à *Mont-* _____*Célibataire,* _____née à *Froideville le vingt-six Juillet-* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____fille de *Thuillard, François Daniel, décédé,* _____et de *Jeanne née Merc sa veuve, à Froideville.* _____Les publications ont eu lieu à *Morrens le treize février, à Froideville le treize février*
et au Mont le douze février de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux* _____2° *Certificats de publication* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Bottens. _____

Signatures des époux :

Charles Borgeaud _____*Lina Borgeaud née Thuillard* _____

Signatures des témoins :

Charles Henry Le Moort _____*Henri Borgeaud Le Moort* _____

L'officier de l'état civil :

H. Baudet, subst. _____

N^o 14,
Jayet et Häfliger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jayet, Alexis Jules Félix*, _____ *maçon* _____

de *Hermenches et de Moudon*, _____ domicilié à *Lilly* _____

Célibataire, _____

né à *Lutry le vingt-cinq Juin* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fil de *Jayet, Samuel, charpentier à Lilly* _____

et de *Louise Henriette née Vittet sa femme, ménagère à Lilly* _____

2^o *Häfliger, Sophie*, _____ *cuisinière* _____

de *Obersecken (C^{anton} de Lucerne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

née à *Obersecken le sept novembre* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

filie de *Häfliger, Jean, employé de chemin de fer à Kriens (C^{anton} de Lucerne)* _____

et de *Sophie née Frie sa femme, ménagère à Kriens* _____

Les publications ont eu lieu à *Hermenches, à Moudon, à Lilly, à Lausanne le vingt-*
cinq février et à Obersecken le trois mars de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication*

Communiqué : aux *Etats Civils de*
Moudon, Obersecken et Lausanne.

Signatures des époux :

Jayet Alexis
Sophie Jayet née Häfliger

Signatures des témoins :

E. Jayet, Lilly
A. Baudet, Romanel

L'officier de l'état civil :

A. Baudet, subst.

N° 15.

Magnenat et Joyet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnenat, Louis, _____ agriculteur _____de Vaulion, _____ domicilié à Crissier _____Célibataire, _____né à Apples le dix-sept mars _____ mil huit cent septante-deux _____fils de Magnenat, Henri Louis, agriculteur à Arnex s/r Orbe _____et de Nanette Henriette née Lanchaud sa femme, décédée _____2° Joyet, Marie Julie, _____ Couturière _____de Cheseaux, _____ domiciliée à Cheseaux _____Célibataire, _____née à Cheseaux le deux décembre _____ mil huit cent septante-quatre _____fille de Joyet, Jean François Félix Henri, agriculteur _____et de Laure Louise née Troyon sa femme, domiciliés à Cheseaux _____Les publications ont eu lieu à Cheseaux le vingt-deux mars, à Crissier le vingt-deux mars et à Vaulion le vingt-cinq mars de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux _____2° Certificats de publication _____

Communiqué : à l'Etat civil _____

de Vaulion _____

Signatures des époux :

Louis Magnenat _____Marie Magnenat née Joyet _____

Signatures des témoins :

Jules Bory-Romanel _____Duflon van Romanel _____

L'officier de l'état civil :

A. Baudet, subst. _____

N° 16

Menétrey et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Menétrey, Vincent, _____ agriculteur _____
de Mont-et-de-Lohiez-le-Grand, _____ domicilié à Mont- _____
veuf de Lädermann, Marie Émilie, dès le 19 mai 1896 _____

né à Mont- le cinq octobre _____ mil huit cent quarante-sept- _____

fils de Menétrey, Jean Louis, décédé, _____

et de Sophie Marguerite Nicollier sa femme, décédée. _____

2° Corbaz, Othélie Éléonore, _____ sans profession _____

de Mont- _____ domiciliée à Mont- _____

Célibataire, _____

née à Mont- le premier Janvier. _____ mil huit cent soixante. _____

fille de Corbaz, Jean Louis, agriculteur au Mont- _____

et de Jenny Henny sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Mont- le quatre avril et à Lohiez-le-Grand le quatre
avril de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de l'époux _____

2° Acte de décès de la 1^{re} femme du dit _____

3° Acte de naissance de l'épouse _____

4° Certificats de publication. _____

Communiqué : à l'Etat Civil

de Bottens _____

Signatures des époux :

V MenétreyOthélie Menétréy Corbaz

Signatures des témoins :

Jules Boyer RamanetAuguste Bourgeois Mourant

L'officier de l'état civil :

H. Vaudet, subst.

N° 17.

Pauli et Fague

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

- dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pauli, Jean, _____ employé J. S. _____

de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Crissier _____

Célibataire, _____

né à Yugelles le trente-un Juillet- _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de Pauli, Jean, journalier à Crissier _____

et de Anna née Schumacher sa femme, _____

2° Fague, Irma, _____ Couturière _____

de Trey, _____ domiciliée à Renens _____

Célibataire, _____

née à Granges le vingt-six Juin _____ mil huit cent septante-six _____

fille de Jean Fague, agriculteur à Esstettes _____

et de Louise née Vuagniaux sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Renens le quatorze mars, à Guggisberg le quinze mars, à Trey le seize mars et à Crissier le seize mars de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Pauli Jean
Irma Pauli née Fague

Signatures des témoins :

Pauli Henri Chavanne
Fausel Rosine Ceb

Communiqué : aux Etats Civils

de Guggisberg et Trey

L'officier de l'état civil :

M. Paudet, subst.

N^o 18.Linaro et Maccaud.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 24 mars 1903 et déclaré exécutoire le 29 Juillet de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 6 août 1903, sur invitation du Département de Justice et Police.

l'Officier d'Etat Civil.



Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Linaro, Léon Henri, _____ médecin _____

de Rances, _____ domicilié à Prilly- _____

divorcé de Rosine Caroline née Schaub, dès le 8 novembre 1897. _____

né à Collombier le dix-sept Juillet _____ mil huit cent cinquante-cinq _____

fils de Linaro, François Henri, décédé, _____

et de Jeanne Susanne Bezençon sa veuve à Prilly, _____

2^o Maccaud née Aguet, Elise, _____ ménagère _____

de Schallens, _____ domiciliée à Schallens _____

veuve de Maccaud, Charles Jaques, dès le vingt-trois novembre mil huit cent-quatre-vingt-huit _____

née à Bottens le vingt-huit août _____ mil huit cent quarante-huit _____

fille de Aguet, Jean Samuel, décédé. _____

et de Lisette née Lanchaud sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Schallens le cinq avril, à Rances le six avril et à Prilly le six avril de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux, renfermant la mention du divorce

2^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse

3^o Acte de naissance de la dite

4^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

5^o Certificats de publication

Communiqué: aux Etats Civils
de Rances et Schallens

Signatures des époux:

Linaro

E. Penarozzi Aguet

Signatures des témoins:

L. Aguet à Schallens

A. Maccaud à Schallens

L'officier de l'état civil:

J. Penarozzi

N^o 19.*Vittoz et Krayenbühl*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf.* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Vittoz, Henri,* _____ employé *J. J.* _____de *Froiderville,* _____ domicilié à *Crissier* _____*Célibataire,* _____né à *Crissier le trente décembre* _____ mil huit cent *septante-un* _____fils de *François Moïse Vittoz, décédé,* _____et de *Marie Louise André sa veuve, ménagère à Crissier.* _____2^o *Krayenbühl, Lisette,* _____ ménagère _____de *Gysenstein (Seedorf, Berne)* _____ domiciliée à *Carouge (Genève)* _____*Célibataire,* _____née à *Avry-sur-Matran (Fribourg) le neuf Juin* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____fille de *Krayenbühl, Christian, à Carouge* _____et de *Maria née Schweizer, décédée* _____Les publications ont eu lieu à *Froiderville, à Crissier, à Gysenstein et à Carouge*
le vingt-sept mars de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Henri Vittoz**Lisette Krayenbühl*
allée Vittoz

Signatures des témoins :

Duflon Oscar Romanel
*Louis Borey Romanel*Communiqué : *aux Etats Civils*de *Pottens, Nindigen et**Carouge*

L'officier de l'état civil :

D. Romanel

N^o 20.Caillat et Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Caillat, Emile Jules,* _____ *Employé I. S.* _____

de *Féchy,* _____ domicilié à *Renens* _____

Célibataire, _____

né à *ux Grands Bois r^{te} Buchillon le dix mars* mil huit cent *septante-cinq* _____

fil de *Caillat, Jules, employé I. S. à Renens,* _____

et de *Rosine Henriette Magnin sa femme,* _____

2^o *Conod, Louisa,* _____ *ménagère* _____

de *Clées,* _____ domiciliée à *Sausanne* _____

Célibataire, _____

née à *ux Clées le quinze Janvier* _____ mil huit cent *septante-sept* _____

filie de *Conod, Jules, agriculteur aux Clées* _____

et de *Jeannette Rosine née Jousson sa femme,* _____

Les publications ont eu lieu à *Renens le quatre avril, aux Clées le six avril,*
à Féchy le six avril et à Sausanne le huit avril de l'année courante 1899, sans
opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Caillat Emile
Caillat Louisa née Conod

Signatures des témoins :

Amorax Sausanne
S. Collet, Renens.

Communiqué : *aux Etats Civils*
de Aubonne, Romanel et
et Sausanne

L'officier de l'état civil :

D. Bouchon

N^o 21.
Clerc et Vaney.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Clerc, Henri François, _____ agriculteur _____

de Grancy, _____ domicilié à Romanel _____

_____ Célibataire, _____

né à Romanel le vingt-neuf septembre _____ mil huit cent soixante-six _____

fils de Clerc, Albert Henri, agriculteur à Romanel. _____

et de Jenny-Louise Blanchard sa femme, _____

2^o Vaney, Elise, _____ ménagère _____

de Renens et Eugy, _____ domiciliée à Renens _____

_____ Célibataire, _____

née à Renens le neuf février _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Vaney, Marc Abram Samuel Charles, agriculteur à Renens _____

et de Jeanne Louise née Amandruz sa femme. _____

Les publications ont eu lieu à Romanel le cinq mai, à Renens le sept mai,
à Eugy le sept mai et à Grancy le sept mai de l'année courante 1899,
sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux _____

2^o Certificats de publication _____

Communiqué aux _____

de Grancy et Bottand _____

Signatures des époux :

Henri Clerc
Elise Clémentine Vaney

Signatures des témoins :

Albert Clerc Romanel
François Vaney Renens

L'officier de l'état civil :

N^o 22.*Ravay & Wälti.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Ravay, Charles Jean Samuel,* _____ *charron* _____
de *Valleyres sous Rances,* _____ domicilié à *Mont-^s Sausanne* _____
Célibataire, _____

né à *St Cergues le six clou-* _____ mil huit cent *septante-deux* _____
fils de *Ravay, Isaac Jean, agriculteur à Valleyres sous Rances* _____
et de *Louise Susanne Forestier sa femme,* _____

2^o *Wälti, Emma,* _____ *domestique* _____
de *Mörigen (Berne)* _____ domiciliée à *Mont-* _____
Célibataire, _____

née à *Ueberstorf (Fribourg) le huit Janvier* _____ mil huit cent *septante-huit* _____
fille de *Wälti, Alexandre, décédé,* _____
et de *Caroline née Scheidegger sa femme, décédée.* _____

Les publications ont eu lieu à *Valleyres sous Rances le vingt-sept Avril, au* _____
Mont le vingt-six Avril, à Gänffelen le vingt-sept Avril de l'année courante _____
1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

C Ravay
E Ravay née Wälti

Signatures des témoins :

Casimir Constantin, Le Mont,
Amandus Fournard, Le Mont,

Communiqué : aux *Etats-civils*
de *Baulmes et Gänffelen.*

fⁱ L'officier de l'état civil :

H. Baudeh, subst.

N^o 23.
Graf et Masson.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Graf, Albert, _____ équipe I. I. _____

de Uetendorf (Berne) _____ domicilié à Kenens _____

Célibataire, _____

né à Pampigny le quatorze février _____ mil huit cent septante-six _____

fils de Théophile Graf, agriculteur _____

et de Jeannette Elise Françoise née Gardy sa femme, à Mex _____

2^o Masson, Augusta, _____ Cuisinière _____

de Ecublens (Vaud) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Ecublens le dix-sept mai _____ mil huit cent septante-huit _____

fille de Edouard Alfred Masson, agriculteur _____

et de Fanny- née Borgeaud, à Ecublens _____

Les publications ont eu lieu à Thierachern (Berne) le premier mai, à Kenens le deux mai, à Ecublens le trente avril et à Lausanne le vingt-neuf avril de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux _____

2^o Certificats de publication. _____

Communiqué : aux Etats-Civils _____

de Thierachern (Berne), Ecublens _____
et Lausanne. _____

Signatures des époux :

Albert Graf _____

Augusta Graf née Masson _____

Signatures des témoins :

J. Aubry d'Ecublens _____

Alois Masson, Ecublens _____

Elie Grünig, Yfflens-le-Vieux _____

l'officier de l'état civil :

H. T. Baudech, subst. _____

N° 24.

Guillan & Delessert.

Nom et profession de l'époux :

1° Guillan, Jean Antoine, potier

Lieu d'origine et de domicile :

de St Michel de St Geoirs (Isère, France) domicilié à Renens

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à St Michel de St Geoirs le neuf mai mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fils de Guillan, Jean, décédé,

domicile des parents :

et de Marie née Marion-Veyron sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Delessert, Julie Lina, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Peney-le-Jorat, domiciliée à Renens

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Champagne le dix Janvier mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Delessert, Jules Constant, décédé,

domicile des parents :

et de Elise née Charin sa veuve, ménagère à Champagne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Michel de St Geoirs les vingt-huit mai et quatre Juin, à Renens le vingt-sept mai et à Peney-le-Jorat le vingt-sept mai de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Actes de décès des père et mère du fiancé
- 3° Certificats de publication à Renens et Peney-le-Jorat
- 4° Certificat de publications à St Michel de St Geoirs
- 5° Déclaration de validité de l'Ambassade française
- 6° Permis de célébration du Départ de Justice & Police.

Les pièces nos 2, 4 et 5, sont déposés au Dépôt de Justice et Police.

Communiqué : au Par Chancellerie

à l'Etat et à l'Etat-civil de
Genève.

Signatures des époux :

Jean Antoine Guillan
Lina Guillan née Delessert

Signatures des témoins :

François Massard, Renens
Samuel Gayet, Prilly

p^s L'officier de l'état civil :

H. Baudet, subst.

N^o 25.
Bühler et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bühler, Christian*, _____ *agriculteur* _____

de *Sigriswyl (Berne)* _____ domicilié à *Romanel* _____

Célibataire, _____

né à *Schwanden (Sigriswyl) le trente mars* mil huit cent *soixante-six* _____

fils de *Bühler, Christian*, _____

et de *Anna née Santschi, tous deux décédés*, _____

2^o *Chappuis, Lina*, _____ *ménagère* _____

de *Savigny, Forel et Mézières*, _____ domiciliée à *Mont-s/-Lausanne* _____

Célibataire, _____

née à *Forel le vingt avril* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fille de *Chappuis, Pierre Louis*, *agriculteur* _____

et de *Rosine née Porchet sa femme, domiciliés à Forel* _____

Les publications ont eu lieu à *Romanel le douze Juin, à Savigny le treize Juin, à Sigriswyl le treize Juin, au Mont-le quatorze Juin, à Mézières le quatorze Juin, et à Forel le quinze Juin de l'année courante 1899, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Christian Bühler

Lina Bühler née Chappuis

Signatures des témoins :

Christian Signist Crissier
Eugène Henny au Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : *aux Etats Civils*

de *Sigriswyl, Savigny, Forel et Mézières*

N^o 26.Gret et Gret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* ~~clout~~ _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gret, Jules Auguste Louis,* _____ employé *J. S.* _____
de *Sainte-Croix,* _____ domicilié à *Renens* _____
Célibataire, _____

né à *Monthéron le dix octobre* _____ mil huit cent *septante* _____

fils de *Gret, Louis, agriculteur à Morrens,* _____

et de *Adèle née Perey sa femme, décédée,* _____

2^o *Gret, Lucie,* _____ ménagère _____

de *Sainte-Croix,* _____ domiciliée à *Renens* _____

Célibataire, _____

née à *ux Biolette)rière Morrens le vingt-quatre sept* mil huit cent *septante-deux* _____

fille de *Gret, Louise Henriette, ménagère à Renens.* _____

~~et de~~ _____

Les publications ont eu lieu à *Renens le treize mai, à S^{te} Croix le quinze mai*
et aux Granges de S^{te} Croix le quinze mai de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *S^{te} Croix*

Signatures des époux :

Gret Auguste
Gret Lucie ma Gret

Signatures des témoins :

Bovey David Romanel
Bovey Ernest Romanel

L'officier de l'état civil :

J. Perruchon

N^o 27.
Deluz et Dillinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil
de la Seine (France) rendu en date
du 25 janvier 1934, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous par
le divorce.

Inscrit le 12 novembre 1934

1. Off. d'Etat Civil

D. Perronbon

Aujourd'hui deux septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Deluz, Arnold, employé de commercede Romanel, domicilié à Paris (8^e arrond^t)

Célibataire

né à Romanel le vingt-trois septembre _____ mil huit cent septante-un _____

fils de Abram Louis Deluz, décédé,

et de Anna Elisa Fanny née Rochat sa veuve à Romanel

2^o Dillinger, Madeleine Charlotte Josephine, sans pro-
fessionde Paris, domiciliée à Paris (18^e arrond^t)

Célibataire

née à Paris le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

fille de Augustin Dillinger, percepteur à l'octroi de Paris

et de Marie Salomé née Gressler sa femme

Les publications ont eu lieu à Romanel le dix-neuf Juin, à Paris, 8^e arrond^tles vingt-cinq Juin et deux Juillet et 18^e arrond^t les dix-huit et

vingt-cinq Juin de l'année courante 1899, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux2^o Promesse de mariage faite par les époux
à Paris, signée et légalisée3^o Consentement au mariage de l'épouse,
accordé par ses père et mère4^o Certificats de publication

Communiqué : à la Chancelier

Cantonal

Signatures des époux :

Arnold Deluz

Madeleine Deluz

Signatures des témoins :

Augustine Dillinger, 10, rue Romanel, 18^e arrond^t Paris

Auguste Deluz, Paris

L'officier de l'état civil :

D. Perronbon

N^o 28.
Rochat et Fleurdelys

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o Rochat, Francis Alfred Numa, — instituteur
de l'Abbaye, _____ domicilié à Cartegny _____
Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à u Pont-le trois décembre _____ mil huit cent septante six _____
fils de Alfred Louis Rochat, horloger au Pont _____
et de Marie Louise Magnenat sa femme, décédée _____

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2^o Fleurdelys, Blanche Lina, _____ institutrice _____
de Prilly et Charannes s/s Lonsanne, — domiciliée à Chardonnay s/s Morges
Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à Prilly-le quatorze mars _____ mil huit cent septante sept _____
fille de Jules Louis Fleurdelys, fontainier _____
et de Fanny Caroline Sylvie née Vernaud sa femme à Prilly _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye le dix-sept août, à Cartegny le dix-
huit août, à Prilly le dix-huit août, à Chardonnay le dix-huit août et
à Charannes le dix-neuf août de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Gilly pour la célébration du mariage
à Romanel.

Signatures des époux:

Francis Rochat.
Blanche Rochat.

Signatures des témoins:

L. Fleurdelys. Prilly.
Célestin Salluard
Alfred Rochat de Pont

Communiqué: aux Etats Civils
de l'Abbaye, Gilly, Ecublens
et Pillard sous Yver.

L'officier de l'état civil:

R. Demoulin

N° 29.

Wittwer et Bonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Wittwer, Henri Charles, agriculteurde Renens et de Trubschachen (Berne) domicilié à RenensCélibataire,né à Renens le vingt-trois novembre mil huit cent septante-sixfils de Wittwer, Jean Henri, agriculteur à Renenset de Louise née Amaudruz, sa femme,2° Bonnet, Jeanne Julie, couturièrede Renens, domiciliée à RenensCélibataire,née à Renens le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-neuffille de Bonnet, Samson, employé J. S. à Renenset de Julie Fanchette née Besson sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Renens le quatre septembre et à Langnau le
cinq septembre de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'épouse
mineure par son père
- 3° Certificats de publication.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Langnau

Signatures des époux :

Wittwer CharlesWittwer Jeanne

Signatures des témoins :

Meylan RenensBonnet SamsonRenens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 30.

Muller et Gervaix.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

En date du 14 mai 1909, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration, à titre gratuit, de M^{me} veuve Louisa-Sophie Muller née Gervaix, dans le droit de cité du Canton de Faud et de la Commune de Begnins.

Inscrit le 25 mai 1909.

Off. d'Etat Civil P. Perrochon



Aujourd'hui sept- Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Muller, Edouard Louis, _____ ébéniste, _____

de Bermatingen (Grand Duché de Bade) domicilié à Prilly- _____

Célibataire, _____

né à Prilly- le vingt- mars _____ mil huit cent septante-neuf _____

fils de Rosalie Muller, alliée Gervaix, ménagère à Prilly- _____

et de _____

2^o Gervaix, Louisa Sophie, _____ Couturière _____

de Begnins, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne le vingt-trois décembre _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Gervaix, Louis Alfred, margeur à Lausanne, _____

et de Louisa Marie Burky- sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix mai, à Prilly- le onze mai, à Begnins le douze mai et à Bermatingen le six septembre de l'année courante 1899, sans opposition _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o Actes de naissance des époux _____
- 2^o Consentement au mariage de l'époux, accordé par son tuteur _____
- 3^o Certificat de publications à Bermatingen _____
- 4^o Certificats de publications à Prilly, Begnins, Lausanne _____
- 5^o Permis de célébration du Dépar^t. de Justice & Police _____

(Les pièces nos 2 et 3 sont déposées au Dépar^t. de Justice et Police _____)

Communiqué: _____
 aux Etats Civils de Begnins et Lausanne et à la Chancellerie d'Etat _____

Signatures des époux:

Louis Muller _____

Sophie Muller _____

Signatures des témoins:

Henri Gervais, Prilly _____

Emile Grandchamp Lausanne _____

L'officier de l'état civil:

P. Perrochon _____

N^o 31.Fonjallaz et Dorner.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lavaux rendu le 21 juin 1915 et déclaré exécutoire le 13 novembre de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé contre le mari en application de l'article 142 du Code Civil Suisse et le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le dit ne pourra se remarier.

Inscrit le 19 novembre 1915.

L'Off. d'Etat civil: 1^{er} L. Crochet

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fonjallaz, Louis, charpentier

de Lutry-et-d'Épesses, domicilié à Crissier

Célibataire,

né à Bahyse, rière Cully le six avril mil huit cent septante-deux

fils de Jean Louis Fonjallaz, agriculteur à Crissier

et de Jeanne Louise née Girardet sa femme,

2^o Dorner, Marie, domestique

de Saint-Stéphan (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Yverdon le deux mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jacob Dorner, décédé,

et de Elisabeth née Schütz sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Épesses, Crissier, Saint-Stéphan et Lausanne le quatorze octobre de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux2^o Consentement au mariage de l'épouse, donné par son tuteur3^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Fonjallaz Louis
Fonjallaz Marie

Signatures des témoins :

Elise Pelichet Charomay
Marie Pelichet, d.

L'officier de l'état civil :

L. Crochet

Communiqué : aux Ets Civils

de Lutry, Cully,

Saint-Stéphan et Lausanne

N° 32.

Stähli et Belet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stähli, Frédéric, _____ laitier _____

de Bönigen (Berne) _____ domicilié à u Mont-s/ Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Bönigen le vingt-six Juin _____ mil huit cent septante-six _____

fils de Stähli, Pierre, décédé, _____

et de Madeleine née Michel sa femme, décédée, _____

2° Belet, Emilie Eugénie, _____ laitière _____

de Mont, _____ domiciliée à u Mont- _____

Célibataire, _____

née à u Mont- le quatorze novembre _____ mil huit cent huitante-deux _____

fille de Belet, Adrien, agriculteur au Mont- _____

et de Jenny née Blanc sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Interlaken le douze octobre et au Mont-
le treize octobre de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
 2° Consentement au mariage de l'épouse,
 { accordé par son père.
 3° Certificats de publication

Communiqué : à l'Etat Civil
de Interlaken

Signatures des époux :

Frederic Stähli
 Eugénie Stähli

Signatures des témoins :

Emile Vaney Le Mont
 Louis Borgard Le Mont

L'officier de l'état civil :

V. G. G. G.
 3

N° 33.

Curchod et Dégulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-huit novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf,* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Curchod, Alfred,* _____ *Employé I. S.*de *Dommartin et Montaubion - Chardonney* domicilié à *Renens* _____*Célibataire,* _____né à *Dommartin le vingt-trois Juillet* _____ mil huit cent *septante-six,* _____fils de *Jean Louis Curchod, agriculteur à Stagnières* _____et de *Marie Fanchette née Recordon sa femme, décédée.* _____2° *Dégulier, Louisa Marie,* _____ *journalière* _____de *Prilly,* _____ domiciliée à *Prilly* _____*Célibataire,* _____née à *Prilly le onze mars* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____fille de *Jeanne Louise Dégulier, journalière à Prilly* _____~~et de~~ _____

Les publications ont eu lieu à *Prilly le vingt-cinq octobre, à Renens le vingt-cinq octobre, à Dommartin le vingt-six octobre et à Montaubion - Chardonney le vingt-six octobre de l'année courante 1899, sans opposition.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication* --

Signatures des époux :

Alfred Curchod
Louisa Curchod

Signatures des témoins :

Eugène Tarrat Romanet
Emile Groux Romanet

L'officier de l'état civil :

R. Penney

Communiqué : *aux Etabl. Civils*
de Boffard et St. Cierges

N° 34.

Fleury et Vionnet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Morges, rendu le 22 mai 1908 et déclaré exécutoire le 7 septembre de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé par défaut-contre le mari en vertu de l'article 46, lettre d, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 26 septembre 1908.

Off. d'Etat-Civil, J. Lacroix



Aujourd'hui *vingt novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Fleury, Eugène François,* agriculteur,
de *Berolle,* domicilié à *Renens*
Célibataire,

né à *Berolle le vingt-sept Janvier* mil huit cent *soixante-neuf*
fils de *feu Jean Isaac Fleury,*

et de *feue Susette Henriette née Raymond sa femme,*

2° *Vionnet, Adèle Marie,* sans profession
de *Vufflens-le-Château,* domiciliée à *Lausanne,*
Célibataire,

née à *Havre (France) le vingt-trois août* mil huit cent *septante-huit*

filie de *feu Marc Henri Louis Vionnet*

et de *feue Françoise née Monnier sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Berolle le quatre novembre, à Vufflens-le-Château le quatre novembre, à Lausanne le quatre novembre et à Renens le cinq novembre de l'année courante 1899, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Acte d'origine de l'épouse*
- 3° *Certificats de publication.*

Signatures des époux:

Eugène Fleury
Adèle Fleury

Signatures des témoins:

J. L. Poterat
J. L. Chapuis Romanel

Communiqué: aux Etats Civils de
Bière, Vufflens-le-Château et
Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Lacroix

N° 35.

Séchaud et Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Séchaud, Louis Charles,* *buraliste postal*de *Sullens,* _____ domicilié à *Sullens* _____*Célibataire,* _____né à *Sullens le sept-voût* _____ mil huit cent *septante-sept* _____fils de *Jules Henri Séchaud* _____et de *Louise Marianne née Desponds,* *agriculteurs à Sullens* _____2° *Ramuz, Louise Constance,* *sans profession*de *Sullens,* _____ domiciliée à *Sullens* _____*Célibataire,* _____née à *Sullens le vingt-six Juin* _____ mil huit cent *septante-sept* _____fille de *François Ramuz* _____et de *Jenny née Dubauloz,* *agriculteurs à Sullens* _____Les publications ont eu lieu à *Sullens le sept octobre de l'année courante 1899,*
sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
de Sullens, pour la célébration du mariage
à Romanel _____

Signatures des époux :

*Louis Séchaud**Louise Séchaud*

Signatures des témoins :

*Ch. Ramuz Sullens**Lina Séchaud Sullens.*Communiqué : *à l'Etat Civil**de Sullens* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 36.

Küng et Ricossa.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Küng, Joseph*, _____ *agriculteur* _____de *Gurgi (Argovie)* _____ domicilié à *Cheseaux* _____*Célibataire*, _____né à *Obergesrewyl (Gafers) (Fribourg) le vingt* _____ mil huit cent *septante* _____fils de *Küng, Henri Antoine, décédé*, _____et de *Philomène née Schmid sa veuve à Romanel* _____2° *Ricossa, Henriette*, _____ *ménagère* _____de *Villa-Franca (casti, Italie)* _____ domiciliée à *Cheseaux* _____*Célibataire*, _____née à *Lausanne le vingt-trois Janvier* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____fille de *Ricossa, Ignace, décédé*, _____et de *Adèle née Porchet sa veuve à Cheseaux* _____Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le dix-sept octobre*, à *Gurgi le dix-huit octobre* et à *Villa-Franca (Italie) le cinq novembre de l'année courante 1899*, sans opposition - _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Consentement au mariage de l'épouse*
(mineure (selon la loi italienne) accordé par sa mère)
- 3° *Certificats de publication* - _____

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Gurgi* et à la Chancellerie
_____ d'Etat _____

Signatures des époux :

*Joseph Küng**Henriette Küng*

Signatures des témoins :

*H. Schwendener - Lausanne**M. Ricossa - Cheseaux*

L'officier de l'état civil :

J. L...

N^o 37.*Berchier et Forestier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf novembre* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Berchier, Jules Ferréol, Employé I.S.*de *Granges-de-Vesin (Fribourg)* domicilié à *Renens**Célibataire,*né à *ux Granges-de-Vesin le quatre février* mil huit cent *septante-quatre*fils de *Fridoline Berchier, ménagère, aux Granges-de-Vesin*

et de

2^o *Forestier, Marie Françoise, ménagère*de *Cully, Lutry, Riez et Jongny,* domiciliée à *Chardonne,**Célibataire,*née à *Chardonne le treize novembre* mil huit cent *soixante-huit*fille de *Jean Louis Forestier, décédé,*et de *Françoise Jeannette née Ducret - sa veuve, à Chardonne.*

Les publications ont eu lieu à *Renens, Jongny et Chardonne le dix-sept octobre,*
à *Lutry, Cully et Riez le dix-huit octobre et aux Granges-de-Vesin le vingt-*
octobre de l'année courante 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Berchier Jules Ferréol
Berchier Marie Françoise

Signatures des témoins :

Fanny Forster Chardonne
Alfred Peitrequin Romanel

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Renens, Cully*
Lutry et Cordier

L'officier de l'état civil :

V. L...

N° 38.

Richard et Ducret

née Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Richard, Constant-Louis,* _____ *agriculteur.* _____

de *Crissier,* _____ domicilié à *Crissier* _____

Célibataire, _____

né à *Crissier le dix cloût-* _____ mil huit cent *cinquante-sept-* _____

fils de *Richard, Henri Louis, décédé,* _____

et de *Rose Françoise Marie Louise née Petit-la femme, à Crissier,* _____

2° *Ducret née Margot, Rose Cécile Henriette,* maîtresse de (pension) _____

de *St Sulpice et d'Ecublens,* _____ domiciliée à *Crissier* _____

veuve de Ducret, Jules François, dès le huit Janvier mil huit-cent-quatre-vingt-seize. _____

née à *l'Isle le vingt-cinq Juin* _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____

fille de *Margot, François Louis, ex-carrier à Florissant-rivière Neuve* _____

et de *Henriette Françoise née Clément-la femme, décédée.* _____

Les publications ont eu lieu à *Crissier, St Sulpice et Ecublens le dix-huit novembre*
de l'année courante 1899, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux _____

2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse _____

3° Acte de décès du 1^{er} mari de la dite _____

4° Certificats de publication _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

d'Ecublens _____

Signatures des époux :

Constant Richard _____

Rose Richard _____

Signatures des témoins :

John Margot Florissant Neuve _____

Ernest Richard Crissier _____

L'officier de l'état civil :

P. Percebois _____

N° 39

Burkhalter et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit-décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf*, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Burkhalter, Edouard Florentin*, *menuisier-machiniste*de *Sumiswald (Berne)* _____ domicilié à *Mont-sur-Lausanne*, _____*Célibataire*, _____né à *Mont* le *onze février* _____ mil huit cent *soixante-un* _____fils de *Burkhalter, Jean Louis David*, *agriculteur au Mont* _____et de *Joséphine Louise Schaud sa femme*, _____2° *Corbaz, Elise Lina Fanny*, *ménagère* _____de *Mont*, _____ domiciliée à *Vennes sur Lausanne*, _____*Célibataire*, _____née à *Vennes sur Lausanne* le *dix-neuf octobre* mil huit cent *septante*. _____fille de *Corbaz, Jean François*, *agriculteur à Vennes* _____et de *Marie Louise née Corbaz sa femme, décédée*. _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *cinq décembre*, au *Mont* le *six décembre* et à *Sumiswald* le *six décembre* de l'année courante *1899*, sans *opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Celes de naissance des époux*2° *Certificats de publication*.

Signatures des époux :

Ed Burkhalter
L F Burkhalter

Signatures des témoins :

Marc Visser Romanet
*Alf Borey Romanet*Communiqué : *aux Etab Civils*de *Sumiswald et Lausanne*

L'officier de l'état civil :

M. Perceval

N° 40.

Gringet et Saugeon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf,*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gringet, Edouard Emile,* _____ *agent de police*de *Cugy,* _____ domicilié à *Renens* _____*Célibataire,* _____né à *Cugy le treize Juin* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____fils de *Gringet, Jean Abram,* _____et de *Jenny née Reymond sa femme, tous deux décédés.* _____2° *Saugeon, Anna Elise,* _____ *domestique*de *Renens,* _____ domiciliée à *Renens* _____*Célibataire,* _____née à *Renens le vingt-sept décembre* _____ mil huit cent *huitante* _____fille de *Saugeon, Jean Louis Etienne,* *agriculteur à Renens* _____et de *Henriette Rosine née Laquier sa femme.* _____Les publications ont eu lieu à *Renens le neuf décembre et à Cugy le onze décembre de l'année courante 1899, sans opposition.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'épouse
{ mineure, accordé par son père
- 3° Certificats de publication.

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Botteud*

Signatures des époux :

*Emile Gringet**Anna Gringet*

Signatures des témoins :

*Jean Saugeon Renens**Henriette Saugeon**Renens*

L'officier de l'état civil :

J. Perrochon

N° 41.

Billard et Martin née
Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Billard, Jean François Louis, — agriculteurde Essertines sur Rolle, _____ domicilié à Aclens _____Célibataire, _____né à Rolle le seize novembre _____ mil huit cent septante-un _____fils de Charles Billard, décédé, _____et de Fanny née Motta sa femme, décédée, _____2° Martin née Morier, Louise Léonie, — lingèrede Château-d'Oex, _____ domiciliée à Prilly _____divorcée de Louis Henri Martin, dès le seize octobre mil huit cent-quatre-vingt-seize. _____née à Oron-la-Ville le vingt-six mars _____ mil huit cent septante-cinq _____fille de feue Louise Rosine Morier _____et de _____Les publications ont eu lieu à Prilly le treize décembre, à Essertines et à
l'Oliva le quatorze décembre, à Aclens et à Château-d'Oex le quinze
décembre de l'année courante 1899, sans opposition. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
de Colombier pour la célébration du mariage
à Romanel. _____

Signatures des époux :

Louis BillardLouise Billard

Signatures des témoins :

Suzanne Golay, Lausanne
Hortense Bugnet Genève

L'officier de l'état civil :

P. BuissonM
le 24 Janvier 1900
Le Préfet
H. Binard.Le numéro 41 au folio 65 est celui de
la dernière inscription faite dans l'année 1899.Les deux doubles du présent registre sont
conformes, ce que nous certifions le 9 janvier 1900.

l'Officier d'Etat Civil.



Form. 5.

Un double a été remis le 9 janvier 1900 à l'autorité cantonale,
en vertu de l'article 2 de la loi. — l'Officier d'Etat Civil.

N^o 1.Roure et Paris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil neuf cent- ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roure, Philippe, tourneur en poterie

de Saint-Uze (Drôme, France) domicilié à Renens

Célibataire,

né à Saint-Uze le premier mai mil huit cent soixante-trois

fils de Roure, François, décédé.

et de Reine Vallat sa femme, décédée.

2^o Paris, Jeanne Julienne, Couturière

de Pont du Château (Luy-de-Loire, France) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Pont du Château le onze mai mil huit cent septante-six

fille de Paris, Jean, cordier, à Pont du Château

et de Françoise née Poisse sa femme

Les publications ont eu lieu à Pont du Château les vingt-six novembre et trois décembre, à Saint-Uze les dix-sept et vingt-quatre décembre et à Renens le douze décembre de l'année écoulée 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Acte de décès du père de l'époux
- 3^o Acte de décès de la mère de l'époux
- 4^o Livret de service militaire de l'époux (rendu)
- 5^o Consentement à mariage accordé à l'épouse par ses père et mère
- 6^o Certificat de publications à Renens
- 7^o Certificat de publications à Saint-Uze
- 8^o Certificat de publications à Pont du Château
- 9^o Déclaration de validité de l'Ambassade française
- 10^o Permis de célébration du Département de Justice et Police

Les pièces sous N^{os} 2, 3, 5, 7, 8 et 9 sont déposées au Département de Justice et Police.

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat (2 com. 901)

Signatures des époux :

Roure Philippe
Juliette Roure

Signatures des témoins :

Genier Eouard Lausann
Louis Dupuis Echallens

L'officier de l'état civil :

H. Peruchon

N° 2.

Kursner et Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil neuf cent — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kursner, Alfred Daniel Henri,* — agriculteurde *Montherod,* — domicilié à *Mont-sur-Rolle,**Célibataire,*né à *Mont-le-Grand le quinze mars* — mil huit cent *septante-cinq* —fils de *Kursner, Auguste Frédéric Louis,* vigneron, à *Mont-sr-Rolle*et de *Fanny Louise Chardon sa femme, décédée.*2° *Blanchard, Mathilde,* — sans professionde *Jouxens-Mézery,* — domiciliée à *Chaulard sur Lausanne**Célibataire,*née à *Chaulard le deux décembre* — mil huit cent *septante-sept* —fille de *Blanchard, Louis Emile,* agriculteur au *Chaulard*et de *Louise Fanchette Georgette Peitrequin sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le dix-neuf décembre, à Mont-sur-Rolle le vingt décembre, à Jouxens-Mézery le vingt-un décembre et à Montherod le vingt-deux décembre de l'année écoulée 1899, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier d'Etat-Civil
de Rolle pour la célébration du mariage
à Romanel*

Signatures des époux :

Alfred Kursner
Mathilde Kursner

Signatures des témoins :

Blanche Salzman Romanel
Louis Blanchard

Communiqué : aux *Etats Civils de*

Jouxens, Rolle et Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bressan

N° 3.

Bajat et Genthorey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 3, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Etienne Daniel Genthorey, fils de Augusta Elise Genthorey, né à Renens le trente Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, inscrit sous Vol. 6, fol. 125, N° 69, dans les Registres d'Etat-Civil de l'Arrondissement de Romanel, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le treize Janvier mil neuf cent

Romanel le 13 Janvier 1900.

Bajat Pierre
Bajat Augusta
L'Officier d'Etat-Civil. V. Lecrochon

Aujourd'hui treize Janvier mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bajat, Pierre, galocher

de Marnans (Isère, France) domicilié à Renens

Célibataire,

né à Marnans le vingt-croît- _____ mil huit cent soixante-sept- _____

fils de Bajat, Joseph, agriculteur à Marnans

et de Marie Philomène née Foul'lu sa femme, décédée

2° Genthorey, Augusta Elise, ménagère

de Dompierre, domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Renens le vingt-un Juillet- _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Genthorey, Jean Daniel, décédé.

et de Jeannette Marianne née Murisier sa veuve à Renens.

Les publications ont eu lieu à Renens le six décembre, à Dompierre le sept-décembre et à Marnans (Isère) les dix et dix-sept décembre de l'année écoulée 1899, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'époux, accordé par son père.
- 3° Acte de décès de la mère de l'époux
- 4° Livret de service militaire du dit- (rendu)
- 5° Certificat de publications à Renens
- 6° Certificat de publications à Dompierre
- 7° Certificat de publications à Marnans (Isère)
- 8° Déclaration de validité de l'Ambassade française
- 9° Lettres de célébration du Département de Justice et Police

Les pièces sous N° 2, 3, 7 et 8, sont déposées au Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat-Civil des Lucens

Communiqué la légitimation à l'Etat-Civil de Lucens,
au Département et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Bajat Pierre
Bajat Augusta
Signatures des témoins :

François Zooker Renens

Georgine Zooker Renens

L'officier de l'état civil :

V. Lecrochon

N^o 4.
Blanche et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Janvier mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Blanche, Constant-Auguste,* — *agriculteur* —

de *Grandcour,* — domicilié à *Mont-sur-Lausanne,* —

divorcé de Marie Louise Chevoz, dès le dix-sept Juin mil huit cent —
quatre-vingt-treize. —

né à *Grandcour le vingt-deux Juin* — mil huit cent *soixante-quatre* —

fil de *Blanche, Constant Frédéric,* *agriculteur à Grandcour* —

et de *Adèle née Viret sa femme, décédée,* —

2^o *Corbaz, Eugénie,* — *ménagère* —

de *Mont,* — domiciliée à *Lausanne,* —

Célibataire, —

née à *Mont le dix-neuf novembre* — mil huit cent *septante-un* —

fille de *Corbaz, Louis Daniel, décédé,* —

et de *Françoise Louise Adèle née Morax sa veuve au Mont* —

Les publications ont eu lieu à *Grandcour, le Mont et Lausanne le trente décembre*
de l'année écoulée 1899, sans opposition. —

Après avoir examiné les papiers, présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Acte du 1^{er} mariage de l'époux renfermant*
la mention du divorce.

2^o *Acte de naissance de l'épouse*

3^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Constant Blanche
Eugénie Blanche

Signatures des témoins :

Auguste Corbaz Le Mont
Emma Blanche Grandcour

Communiqué : *aux Etats Civils*

de *Grandcour et Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

V. Laroche

N^o 5.Besson et Pierrehumbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre février mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Besson, Henri Charles Louis,* — *agriculteur* —de *Chapelles,* — — — — — domicilié à *Renens* — — — — —*Célibataire,* — — — — —né à *Renens le treize août* — — — — — mil huit cent *septante-sept* — — — — —fils de *Besson, Henri Charles Louis, agriculteur à Renens* — — — — —et de *Marguerite née Gilliano sa femme, décédée.* — — — — —2^o *Pierrehumbert, Rose Elisa,* — — — — — *Couturière* — — — — —de *St Aubin-Sauges (Nenchâtel)* — — — — — domiciliée à *Prilly* — — — — —*Célibataire,* — — — — —née à *Sausanne le quatre octobre* — — — — — mil huit cent *septante-huit* — — — — —fille de *Pierrehumbert, Alphonse Auguste, jardinier à Prilly* — — — — —et de *Marguerite née Gerber sa femme, décédée.* — — — — —Les publications ont eu lieu à *Prilly le trente Janvier, à Renens le trente-un Janvier, à St Aubin-Sauges le trente-un Janvier, et à Chapelles le premier février de l'année courante 1900, sans opposition.* — — — — —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
 2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Henri Besson
Rose Besson

Signatures des témoins :

Auguste Pierrehumbert
Marin Martens
Renens

L'officier de l'état civil :

V. Lacroix

Communiqué : aux *Etats Civils*
 de *St Cingy et St Aubin*

N^o 6.*Rossotto et Boggiatto*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mars mil neuf cent — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Rossotto, Eugenio Angelo*, *journalier*de *Moncucco - Gorinese (Alexandrie, Italie)* domicilié à *Crissier**Célibataire*,né à *Moncucco - Gorinese le dix-huit-Avril* mil huit cent *septante-quatre*fils de *Rossotto, Giovanni Battista*, *terrasier* à *Moncucco*et de *Caterina née Borello sa femme, décédée*.2^o *Boggiatto, Emerita*, *ménagère*de *Cigliano (Novare, Italie)* domiciliée à *Crissier**Célibataire*,née à *Cigliano le quatre février* mil huit cent *septante-trois*fille de *Boggiatto, Giuseppe*, *négociant* à *Cigliano*et de *Madeleine née Bollea sa femme*,Les publications ont eu lieu à *Crissier le vingt décembre 1899*, à *Moncucco - Gorinese le sept Janvier* et à *Cigliano le quatorze février de l'année courante 1900, sans opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificat de publications à Crissier
- 3^o Certificat de publications à Moncucco - Gorinese
- 4^o " " " à Cigliano
- 5^o Permis de célébration du Départ : de Justice et Police

(Les pièces sous N^{os} 3 et 4 sont déposées au Département de Justice et Police)

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat
(2 com 9^{us})

Signatures des époux :

*Rossotto Eugenio**Boggiatto Emerita*

Signatures des témoins :

Duflon Oscar Romanet
J. Poterat Carnat

L'officier de l'état civil :

M. L. L...

N° 7.
Amaudruz et Sandoz

Aujourd'hui seize mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Amaudruz, Auguste, gypcier

Lieu d'origine et de domicile:

d^e Mont-sur-Lausanne, domicilié à Jouxrens-Mézery

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Jouxrens-Mézery le dix-sept mai mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fil de Amaudruz, François Louis, décédé,

domicile des parents:

et de Jeanne Louise Françoise née Saugeon sa veuve à Jouxrens-Mézery

Nom et profession de l'épouse:

2° Sandoz, Sophie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

d^e Löche et de la Brévine (Nenchâtel) domiciliée à Löche

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Löche le vingt-quatre Août mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

filles de Sandoz, Edouard Alexis, décédé,

domicile des parents:

et de Catherine née Guenthal sa femme, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Jouxrens-Mézery le dix-huit février, au Löche le dix-neuf février, à la Brévine le dix-neuf février et au Mont le vingt février de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication.

Signatures des époux:

Auguste Amaudruz
Sophie Sandoz

Signatures des témoins:

Edouard Romanel
Jules Petit Romanel

Communiqué aux Etat Civil
du Löche et de la Brévine

L'officier de l'état civil:

W. Perraudin

N^o 8.Turian et Ceppi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six mars mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Turian, Adolphe Jean,* *sellier*de *Saligny (don de Genève)* domicilié à *Bienne**Célibataire,*né à *Plainpalais le douze septembre* — mil huit cent *septante-cinq*fils de *Turian, Charles,*et de *Amélie née Cougnard sa femme, les deux décédés.*2^o *Ceppi, Louisa,* *Couturière*de *Novazzano (don du Tessin)* domiciliée à *Prilly**Célibataire,*née à *Bex le dix décembre* — mil huit cent *septante-cinq*fille de *Ceppi, Benjamin, marbrier à Prilly*et de *Louise Frédérique née Marion sa femme,*Les publications ont eu lieu à *Saligny le vingt-trois février, à Bienne le vingt-trois février, à Novazzano le vingt-quatre février et à Prilly le vingt-quatre février de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier d'Etat-Civil
de Bienne pour la célébration du mariage
à Romanel*

Signatures des époux :

*Jean Turian
Louisa Turian*

Signatures des témoins :

*Benj. Ceppi Prilly
A. Trier Blanche**Bauer
L'officier de l'état civil:*Communiqué : *aux Etats Civils
de Saligny, Novazzano
et Bienne*

N^o 9.Mäder et Capt-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N^o 9, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et valoir légitime Ulysse Capt- fils de Elise Lina Capt-, né au Mont- le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, inscrit sous Vol. 5, fol. 181, N^o 35, dans les Registres d'Etat-Civil de l'Arrondissement de Romanel, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le vingt-sept mars mil neuf cent.

Romanel le 27 mars 1900.

Jacob MäderElise MäderL'Officier d'Etat-Civil: J. PeruchonAujourd'hui vingt-sept-mars mil neuf cent — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mäder, Jacob, agriculteurde Mühleberg (-Berne) domicilié au Mont-sur-Sausanne,Célibataire,né à Kerzers (Fribourg) le quatre avril — mil huit cent septante-deuxfils de Mäder, Jean, décédé,et de Maria née Herren sa femme, décédée,2^o Capt-, Elise Lina, ménagèrede Chenit- (Vallée) domiciliée à u Mont-Célibataire,née à u Mont- le vingt-trois novembre — mil huit cent septante-troisfille de Capt-, Gustave, agriculteur au Mont-et de Jeannette née Chatelan sa femme

Les publications ont eu lieu à Mühleberg le trois mars, au Sentier le trois mars,
au Brassus le trois mars et au Mont- le quatre mars de l'année courante 1900,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Jacob MäderElise Mäder

Signatures des témoins :

Louis et Amédée LeclercqDuflon Prosper Remond

L'officier de l'état civil :

J. Peruchon

Communiqué : aux Etats Civils
de Mühleberg et du Sentier

Communiqué la légitimation aux Etats Civils de
Mühleberg et du Sentier ainsi qu'au Département

N^o 10.*Richard et Vivian*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept- Avril mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Richard, Lucien Henri,* *agriculteur*de *Crissier,* domicilié à *Crissier**Célibataire,*né à *Crissier le vingt-un Août* mil huit cent *Septante-trois*fils de *Richard, Charles Louis, décédé,*et de *Françoise Augustine née Boru sa veuve, à Crissier,*2^o *Vivian, Anna Augustine,* *Couturière*de *Crissier et de Lausanne,* domiciliée à *Crissier**Célibataire,*née à *Crissier le vingt-deux mars* mil huit cent *Septante-cinq*fille de *Vivian, Jean François Louis, agriculteur à Crissier*et de *Henriette Marianne née Richard sa femme.*Les publications ont eu lieu à *Crissier et à Lausanne le six mars de l'année courante*
1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Cartes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication*Communiqué : à l'Etat Civil
de *Lausanne*

Signatures des époux :

Richard Henri
Anna Richard

Signatures des témoins :

César Vivian Crissier
Marguerite Vivian
Crissier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11.

*Jaquier et Ruche*née *Léclét-*
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Avril mil neuf cent-* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Emile,* ~~Employé I. J.~~de *Villars-le-Comte,* domicilié à *Renens**Célibataire,*né à *Combremont-le-Petit-le-deux-mars* — mil huit cent *septante-quatre*fils de *Jaquier, Jean François, décédé,*et de *Elise Françoise née Bettez sa femme, décédée,*2° *Ruche née Léclét-, Marie Séraphine,* — *ménagère*de *Brens (Arrondt de Ghonon, Haute Savoie)* domiciliée à *Ecublens**veuve de Ruche, Aimé, dès le dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-*
*dix-sept-*née à *Vernaz (Haute Savoie) le vingt-huit mars* mil huit cent *septante-deux*fille de *Léclét-, Jacques Joseph, décédé,*et de *Julienne née Garin sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Renens le vingt-un mars, à Ecublens le vingt-deux*
mars, à Villars-le-Comte le vingt-trois mars et à Brens le premier Avril de
l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse*
- 3° *Actes de décès des père et mère de la dite.*
- 4° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Emile Jaquier**Marie Jaquier*

Signatures des témoins :

*Barthe Jaquier Lausanne**Louis Louisy Donjon*Communiqué : *aux Etats Civils*
de Tenozzy & Ecublens
et à la Chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :

W. Verardo

N° 12.

Menétrey et Menétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Avril mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Menétrey, Théodore Alfred,* *Instituteur*de *Mont-et-de-Poliez-le-Grand,* domicilié à *Schichens**Célibataire,*né à *Mont-le-dix-huit-Cloût* — mil huit cent *septante-six*fils de *Menétrey, Emile, décédé,*et de *Julie née Belet sa veuve, ménagère au Mont,*2° *Menétrey, Bertha Louise,* *ménagère,*de *Mont-et-de-Poliez-le-Grand,* domiciliée à *Mont**Célibataire,*née à *Mont-le-premier-février* — mil huit cent *septante-sept*fille de *Menétrey, Charles Henri, décédé,*et de *Lydie née Meylan sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Mont-le-six-Avril, à Poliez-le-Grand le six Avril*
et à *Schichens le sept Avril de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat-Civil de
Vufflens-le-Château pour la célébration du
mariage à Romanel.

Signatures des époux :

*Menétrey Théodore**Bertha Menétrey*

Signatures des témoins :

Duflon Oscar Romanel
Etienne Romanel

L'officier de l'état civil :

*Moussier*Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Bollens & Vufflens le*
Château

N^o 13.Wolleb et Castella.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Avril mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Wolleb, Abraham Gottfried,* ~~_____~~ *Jerrurier* ~~_____~~de *Lupfig (Argovie)* ~~_____~~ domicilié à *Prilly* ~~_____~~*Célibataire,* ~~_____~~né à *Lausanne le dix-neuf octobre* ~~_____~~ mil huit cent *soixante-sept* ~~_____~~fils de *Wolleb, Abraham Gottfried, décédé,* ~~_____~~et de *Marguerite née Egger sa femme, décédée.* ~~_____~~2^o *Castella, Alexandrine Justine, dite Lucie,* ~~_____~~ *cuisinière*de *Gruyères (Fribourg)* ~~_____~~ domiciliée à *Prilly* ~~_____~~*Célibataire,* ~~_____~~née à *Pringy (Gruyères) le vingt-huit novembre* mil huit cent *septante-cinq* ~~_____~~fille de *Castella, Modeste Joseph Marcelin, agriculteur à Pringy* ~~_____~~et de *Marie Ursule Henriette née Castella sa femme, décédée.* ~~_____~~Les publications ont eu lieu à *Prilly le vingt-quatre mars, à Lupfig le vingt-cinq mars et à Gruyères le vingt-cinq mars de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Abraham Wohlleb
Lucie Wohlleb

Signatures des témoins :

E. Matti Prilly
*Matti Oswald Prilly*Communiqué : *aux Etats Civils*
de Lupfig et Gruyères

L'officier de l'état civil :

P. Perrenoud

N^o 14.
Jayet- et Bitzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Avril mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jayet, Ernest,* jardinier

de *Hermenches et Moudon,* domicilié à *Prilly*

Célibataire,

né à *Prilly* le *quinze septembre* mil huit cent *septante-quatre*

fils de *Jayet, Samuel,* charpentier à *Prilly,*

et de *Louise Henriette née Vittel* sa femme,

2^o *Bitzer, Anna Maria,* Cuisinière

de *Gärtringen (Wurtemberg, Allemagne)* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire,

née à *Gärtringen* le *treize mars* mil huit cent *septante-trois*

fille de *Bitzer, Jean,* gypcier à *Gärtringen,*

et de *Ursula née Schmid* sa femme, *décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Prilly* le *cinq Avril,* à *Moudon* le *six Avril,*
à *Hermenches* le *six Avril,* à *Lausanne* le *sept Avril* et à *Gärtringen* le
dix Avril de l'année courante *1900,* sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Acte d'origine de l'épouse, indiquant le nom de famille écrit "Bitzer"*

3^o *Certificats de publication.*

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Moudon* et *Lausanne*

et à la *Chancellerie d'Etat*

Signatures des époux :

Ernest Jayet

Marie Jayet

Signatures des témoins :

Duflon Oscar Romanel

Pétréquin Alfred Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15.

Rosset et Daccord.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 8 février 1916 et déclaré exécutoire le 19 avril de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'article 139 du Code Civil suisse; il a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inscrit le 2 mai 1916.

l'off. d. Etat-Civil

V. Perruchon

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rosset, Lucien, négociant

de Cerniaz, domicilié à Crissier

Célibataire,

né à Cerniaz le quinze octobre _____ mil huit cent septante-neuf

fils de Rosset, Méry, ménagère à Villars-le-Comte,

et de _____

2° Daccord, Marie, lingère

de Lausanne et de Lutry, domiciliée à Crissier

Célibataire,

née à Verey le sept Janvier _____ mil huit cent septante-quatre

fille de Daccord, Daniel Louis, décédé,

et de Louise Julie Blanchoud sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-sept Janvier, à Lutry le vingt-sept Janvier, à Crissier le vingt-huit Janvier et à Cerniaz le vingt-neuf Janvier de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication.

Signatures des époux:

Lucien Rosset

Marie Daccord cellier Rosset

Signatures des témoins:

H. Christinat Crissier

Patrequin Alfred Romanel

L'officier de l'état civil:

V. Perruchon

Communiqué: aux Etats Civils

de Villarszel, Lausanne et

Lutry

N° 16.

Marchand et Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze mai mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Marchand, Louis,* *agriculteur*de *Bofflens,* domicilié à *Crissier**Célibataire,*né à *Bofflens le six décembre* mil huit cent *septante-deux*fils de *Marchand, Louise, décédée,*

et de

2° *Chambaz, Fanny-Alice Eugénie Pauline,* *plieuse,*de *Lutry-et-de-Cully,* domiciliée à *Bussigny**Célibataire,*née à *Lansanne le dix-huit-Juillet* mil huit cent *septante-quatre*fille de *Chambaz, Jean-Louis Marc, décédé,*et de *Henriette-Françoise-Georgine Bandy sa veuve, relieuse à Genève.*

Les publications ont eu lieu à *Crissier le seize Avril, à Bussigny le seize Avril,*
à *Bofflens le dix-sept Avril, à Cully le dix-sept Avril et à Lutry le dix-huit-*
Avril de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Louis Marchand**Alice Marchand*

Signatures des témoins :

*H. Blandin**Emma Jaton Bussigny*

L'officier de l'état civil :

*J. Bussigny*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Romainmôtte, Lutry, Cully et Bussigny*

N^o 17.Amy et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Juin mil neufcent* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Amy, Jules,* — *agriculteur* —de *Romanel,* — domicilié à *Romanel,* —*Célibataire,* —né à *Romanel le sept-octobre* — mil huit cent *septante-cinq* —fils de *Amy, Marc François,* —et de *Elise née Thuillard sa femme, agriculteurs à Romanel.* —2^o *Favre, Julia,* — *ménagère* —de *Goumoëns-la-Ville,* — domiciliée à *Lausanne,* —*Célibataire,* —née à *Lausanne le vingt-neuf avril* — mil huit cent *septante-deux* —fille de *Favre, Benjamin Samuel Louis,* agriculteur à *Châtegnèreaux, rière Coppet* —et de *Julie née Corbaz sa femme, décédée.* —Les publications ont eu lieu à *Romanel le onze mai, à Goumoëns-la-Ville le onze mai et à Lausanne le douze mai de l'année courante 1900, sans opposition.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux.*2^o *Certificats de publication.*Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Challand et Lausanne*

Signatures des époux :

Jules Amy
Julia Amy

Signatures des témoins :

A. Boudet Romanel
Brussy Romanel

L'officier de l'état civil :

V. Perrocher

N° 18.

Rawyler et Perrochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept Juin mil neuf cent-* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rawyler, Alfred Emile,* ~~agriculteur~~de *Worben (Berne)* domicilié à *Crissier**Célibataire,*né à *Crissier le quatre Avril* mil huit cent *quatre-vingt-*fils de *Rawyler, Jacob,* agriculteur à *Crissier,*et de *Victorine née Jaquier sa femme,*2° *Perrochon, Elisa Marie Louise,* ~~Conturière~~de *Cheseaux,* domiciliée à *Crissier**Célibataire,*née à *Romanel le sept-novembre* mil huit cent *septante-un*fille de *Perrochon, Jean Marc, décédé,*et de *Marie Louise Julie née Chapuis sa veuve, ménagère, à Cheseaux*Les publications ont eu lieu à *Brügg (Worben) le dix-huit mai, à Cheseaux le dix-huit mai et à Crissier le dix-neuf mai de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication.*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Büglen*

Signatures des époux :

Alfred Rawyler
Louise Rawyler

Signatures des témoins :

Epl's Dupuis Prilly
Hélène Rawyler Crissier

L'officier de l'état civil :

M. Perrochon

N^o 19.*Spänhauer et Henny*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Juin mil neuf cent*, _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Spänhauer, Charles*, _____ *agriculteur* _____de *Muttensz (Bâle Campagne)* _____ domicilié à *Mont-sur-Lausanne*, _____*Célibataire*, _____né à *Muttensz le vingt-neuf Janvier* _____ mil huit cent *huitante* _____fils de *Spänhauer, Daniel, décédé*. _____et de *Emilie née Leupin sa femme, décédée*. _____2^o *Henny, Aline Marguerite Louise*, _____ *ménagère* _____de *Mont*, _____ domiciliée à *Mont* _____*Célibataire*, _____née à *Lausanne le vingt-neuf Avril* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____fille de *Henny, Eugène, agriculteur au Mont* _____et de *Elise Lydie née Cupt sa femme*. _____Les publications ont eu lieu à *Mont le vingt-mai* et à *Muttensz le vingt-cinq mai de l'année courante 1900, sans opposition*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication*.

Signatures des époux :

Charles Spänhauer
Louise Spänhauer

Signatures des témoins :

Emile Guinbaum Bâle
Christian Bühler le Mont

Communiqué à l'Etat Civil

de *Muttensz*

L'officier de l'état civil :

M. H. H.

N^o 20.
Massard et Laurent
 née *Pitton*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juin mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Massard, Marc Louis Julien*, *agriculteur*

de *Rossinières*, domicilié à *Renens*

veuf de Jeanne Louise Blanc née Crehigny, dès le dix-sept Juin mil huit cent quatre vingt dix neuf

né à *Sausanne le dix-huit février* mil huit cent *quarante*

fil de *Massard, Gabriel Samuel, décédé*,

et de *Françoise Marguerite Fanchette Louise Penneveyre sa femme, décédée*

2^o *Laurent née Pitton, Marie*, *ménagère*,

de *Penthaz*, domiciliée à *Morges*

veuve de Laurent, Isaac David, dès le dix-huit novembre mil huit cent quatre vingt dix sept

née à *Oppens le vingt deux Avril* mil huit cent *cinquante un*

fille de *Pitton, Daniel, décédé*,

et de *Jeanne Amélie née Barraud sa femme, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Renens le quatorze mai*, à *Penthaz le quatorze mai*, à *Rossinières le quatorze mai* et à *Morges le quinze mai de l'année courante 1900, sans opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Actes de leur 1^{er} mariage*
- 3^o *Actes de décès de leurs premiers conjoints*
- 4^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Marc Louis Julien
Marie Massard

Signatures des témoins :

Paul Romanel
Eugène Chapuis Romanel

L'officier de l'état civil :

P. Romanel

Communiqué : *aux Etats Civils*
de Rossinières, Sullens
et Morges



Par ordre du Département de Justice et police du Canton de Vaud. L'inscription de mariage ci-dessous est à rectifier en ce sens que les membres de la famille Spörri sont désignés comme étant originaires de Genève et de Nurendorf (Canton de Zurich).

1900.



Folio

Prilly, le 4 février 1900
L'Officier de l'état civil.

Registre des mariages A.

N° 21.

Spörri et Chatelain

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

An moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 21, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer **Marius Georges Chatelain**, fils de **Mina Chatelain**, né à **Moutier (Berne)** le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, inscrit sous Vol. 3, fol. 338, N° 143, dans les Registres d'Etat Civil de l'arrondissement de Moutier, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le onze Juin mil neufcent.

Romanell le 11 Juin 1900.

Louis Spörri

Mina Spörri

L'Officier d'Etat Civil: *P. Reuchon*

Par Jugement du Tribunal de 1^{re} instance de la République et Canton de Genève, rendu le 26 mars 1912 et déclaré exécutoire le 14 mai de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 138 du Code Civil.

Le Tribunal a fixé à 1 an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 mai 1912.

L'Officier d'Etat Civil: *P. Reuchon*



Aujourd'hui *onze Juin mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Spörri, Louis,* potier

de *Genève,* domicilié à *Renens,*

Célibataire,

né à *Sciez (Haute Savoie) le douze Avril* mil huit cent *septante-sept*

fils de *Spörri, Jean, potier à Renens*

et de *Marie Françoise née Sordaz sa femme,*

2° *Chatelain, Mina,* horlogère

de *Gramelan - Dessus (Berne)* domiciliée à *Renens, précédemment à Moutier*

Célibataire,

née à *Moutier le dix-neuf septembre* mil huit cent *quatre-vingt.*

fille de *Chatelain, Fritz, horloger, absent.*

et de *Julie née Bessire sa femme, horlogère à Moutier*

Les publications ont eu lieu à *Renens le dix-huit mai, à Gramelan le dix-neuf mai, à Moutier le dix-neuf mai et à Genève le dix-neuf mai de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'épouse mineure, accordé par sa mère.
- 3° Certificats de publication.

Signatures des époux:

Louis Spörri

Mina Spörri

Signatures des témoins:

Jean Roboué, Renens

Marc Schwarte " "

L'officier de l'état civil:

P. Reuchon

Communiqué: aux *Etats Civils* de *Gramelan, Moutier et Bureau* Cant. d'Etat Civil de *Genève*

Communiqué la légitimation aux *Etats Civils de Genève* *Gramelan et Moutier, ainsi qu'au Département*

N^o 22.Joyet et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Joyet, Charles Louis, laitier

de Cheseaux, domicilié à Cheseaux

Célibataire,

né à Cheseaux le neuf Juin mil huit cent septante-trois

fils de Joyet, Abram Louis, agriculteur à Cheseaux

et de Marie Louise née Joyet sa femme,

2^o Rochat, Louise Fanny, ménagère

de l'Abbaye et du Lieu, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à ux Moulins sous RivaZ le vingt novembre mil huit cent soixante-trois

fille de Rochat, Michel, décédé,

et de Jeanne Marie née Dupont sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le dix-huit mai, au Lieu le dix-huit mai, à l'Abbaye le dix huit mai et à Lausanne le dix-neuf mai de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Louis Joyet

Fanny Joyet

Signatures des témoins :

Constant Joyet Cheseaux
Emile Gross Romanel

L'officier de l'état civil :

M. Romanel

Communiqué : aux Etats Civils

de l'Abbaye, le Lieu

et Lausanne

N° 23.

Philipps et Schopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Juin mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Philipps, Michel*, — *potier* —de *Sufflenheim (Alsace Lorraine)* — domicilié à *Renens* —*Célibataire*, —né à *Sufflenheim le vingt-deux Janvier* — mil huit cent *septante-deux* —fils de *Philipps, Franz Joseph, décédé*, —et de *Thérèse née Bürger sa femme, décédée*. —2° *Schopfer, Susanne*, — *sans profession* —de *Saanen (Berne)* — domiciliée à *Renens* —*Célibataire*, —née à *Crans le neuf mars* — mil huit cent *septante-neuf* —fille de *Schopfer, Henri Siméon, charpentier à Nyon* —et de *Marie Joséphine née Perret sa femme, ménagère* —Les publications ont eu lieu à *Renens le vingt-huit Avril, à Gessenay le trente-un Avril et à Sufflenheim le dix mai de l'année courante 1900, sans opposition.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication à Renens et Gessenay
- 3° Certificat de publication à Sufflenheim.
- 4° Permis de célébration du Département de Justice
(— et Police)

(La pièce sous N° 3 est déposée au Département de Justice
et Police.) —

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Gessenay et à la
Chancellerie d'Etat*

Signatures des époux :

*Michel Philipps**Susanne Philipps*

Signatures des témoins :

Charles Philipps
*Renens**Jacques Walter Renens*

L'officier de l'état civil :

A. Merendon

N° 24.

Maurhofer et Schmid.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 6 mai 1902 et déclaré exécutoire, le 6 Juin de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 12 Juin 1902, sur l'invitation du Département de Justice et Police.

Officier d'Etat Civil: *F. Perruchon*Aujourd'hui douze Juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maurhofer, Charles Marc John, professeur d'équitation*de *Trub (Berne)* domicilié à *Lausanne,**Célibataire,*né à *Lausanne le premier Juin* mil huit cent *soixante-cinq*fils de *Maurhofer, Marc Charles Benjamin, architecte à Lausanne,*et de *Marie Louise Philippine Jaquemot sa femme,*2° *Schmid, Bertha Pauline,* sans professionde *Basadingen (Churgyrie)* domiciliée à *Mont-sur Lausanne,**Célibataire,*née à *Lausanne le trente Juin* mil huit cent *septante-trois*fille de *Schmid, François Joseph, propriétaire,*et de *Marie Braun sa femme, au Mont-*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le dix-neuf Juin, à Trub le dix-neuf Juin, au Mont le vingt Juin et à Basadingen le vingt Juin de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil de Lausanne, pour la célébration du mariage à Romanel.

Signatures des époux :

Ch. Maurhofer
Pauline Maurhofer

Signatures des témoins :

C. Maurhofer ant. à Lausanne
Arg. M. Jeanne Grandjean

Communiqué : aux *Etats Civils de Trub, Lausanne et Basadingen*

L'officier de l'état civil :

F. Perruchon

N^o 25.
 Capt- et Bertholet-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil neuf cent, — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Capt-, Léonard, — agriculteur —

de Chenit- (Vallée) — domicilié à u Mont- sur Lausanne, —

Célibataire, —

né à u Mont- le dix février — mil huit cent septante-cinq —

fils de Capt-, Jean Jérôme, agriculteur au Mont- —

et de Marie née Corbaz sa femme, —

2^o Bertholet-, Céline Marguerite, — ménagère —

de Lapraz et de Rougemont-, — domiciliée à Vennes sur Lausanne, —

Célibataire, —

née à Vevey- le dix-neuf mars — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Bertholet-, Jean François Samuel, agriculteur à Vennes —

et de Louise née Bovay- sa femme, décédée. —

Les publications ont eu lieu à u Sentier le neuf Juin, au Brassus le neuf Juin,
 à Rougemont- le neuf Juin, à Lausanne le neuf Juin, à Lapraz le neuf Juin
 et au Mont- le dix Juin de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Consentement au mariage de l'épouse mineure,
 accordé par son père.

3^o Certificats de publication.

Communiqué : aux Etats Civils
 du Sentier, Romarinétière,
 Rougemont & Lausanne

Signatures des époux :

Capt- Léonard.

Capt- Marguerite

Signatures des témoins :

Ernest Girardet. Esullens

Mrs Corbaz Grandjean

L'officier de l'état civil :

J. Percebois

N° 26.

Schwendener et Ricossa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier septembre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schwendener, Henri,* — *agriculteur* —de *Buchs et Sevelen (St Gall)* — domicilié à *Cheseaux* —*Célibataire,* —né à *Buchs le douze février* — mil huit cent *huitante* —fils de *Schwendener, Anna, décédée,* —~~et de~~ —2° *Ricossa, Mathilde,* — *domestique* —de *Villafranca (Asti, Italie)* — domiciliée à *Cheseaux* —*Célibataire,* —née à *Sausanne le quatorze décembre* — mil huit cent *septante-sept* —fille de *Ricossa, Ignace, décédé,* —et de *Adèle née Porchet sa veuve, à Cheseaux.* —Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le huit Juillet, à Buchs le neuf Juillet,*
et à *Sevelen le neuf Juillet de l'année courante 1900, sans opposition.* —(Dispense de publications à *Villafranca* a été accordée par le Consulat d' *Italie à Genève*.) —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux.* —2° *Certificats de publication à Buchs,*
Sevelen et Cheseaux —3° *Dispense de publications à Villafranca,*
accordée par le Consulat d' Italie à Genève. —Communiqué : *aux Etats Civils**de Buchs et Sevelen**et à la Chancellerie d'Etat*

Signatures des époux :

*H. Schwendener,**M. Schwendener.*

Signatures des témoins :

Ernest Friedli Romanel
Joseph Hüng Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27.

Menzi et Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-septembre mil neuf cent*, — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Menzi, Fridolin*, — *mécanicien au J.S.*de *Filzbach (Glaris)* — domicilié à *Yverdon*, —*Célibataire*, —né à *Filzbach le quatre mai* — mil huit cent *septante-trois* —fils de *Menzi, Jacob*, *agriculteur* —et de *Marie Madeleine née Menzi sa femme*, domiciliés à *Filzbach* —2° *Belet, Louise Fanny*, — *sous-surveillante*de *Mont-sur-Lausanne*, — domiciliée à *l'Asile de Cery, 1^{er} Prilly**Célibataire*, —née à *Crissier le quatre septembre* — mil huit cent *septante-six* —fille de *Belet, Jules Emile*, *agriculteur*, —et de *Caroline née Ducloux sa femme*, domiciliés à *Crissier*. —Les publications ont eu lieu à *Filzbach, au Mont, à Yverdon et à Prilly*
le douze août de l'année courante 1900, sans opposition. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
d'Yverdon, pour la célébration du mariage
à Romanel

Signatures des époux :

*Menzi Fridolin**Menzi Louise*

Signatures des témoins :

*Alfred Belet Genève**Emile Belet Bussigny*Communiqué : aux *Etat Civil*de *Obstalden et Yverdon*

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N^o 28.
Bussy et Saltzmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux septembre mil neuf cent*, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bussy, Eugène Albert*, *agriculteur*

de *Crissier*, domicilié à *Crissier*

Célibataire,

né à *Crissier le quinze mars* mil huit cent *septante-quatre*

fil de *Bussy, Jacob Louis Auguste, agriculteur à Crissier*

et de *Jeanne Augustine née Amandruz sa femme*,

2^o *Saltzmann, Thérèse Blanche*, *sans profession*

de *Romanel*, domiciliée à *Romanel*,

Célibataire,

née à *Romanel le quinze avril* mil huit cent *septante-sept*

fille de *Saltzmann, Jules, décédé*,

et de *Rosine née Menétrey sa veuve, alliée Bovey, à Romanel*

Les publications ont eu lieu à *Romanel le vingt-trois août* et à *Crissier le vingt-quatre août* de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Eug. Bussy
Blanche Bussy

Signatures des témoins :

Bussy Louisom
José Chapuis Romanel

Communiqué :

point

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 29.
Bussard et Dégallier

Aujourd'hui vingt-sept-septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Bussard, Louis David, jardinier

Lieu d'origine et de domicile:

de Orbe, domicilié à Prilly-

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Orbe le neuf Juin mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fils de Bussard, Emmanuel, décédé,

domicile des parents:

et de Julie née Berthoud sa veuve, ménagère à Prilly-

Nom et profession de l'épouse:

2^o Dégallier, Caroline Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Prilly- domiciliée à Prilly-

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Prilly- le onze mai mil huit cent septante.

Noms, profession et

fille de Dégallier, Jean, décédé,

domicile des parents:

et de Caroline née Dégaille sa veuve, ménagère à Prilly-

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Orbe le vingt-quatre août et à Prilly- le
vingt-quatre août de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication.

Signatures des époux:

Louis Bussard

Caroline Bussard

Signatures des témoins:

L^e Dégaille Prilly

A^le Bussard à itabonne

Communiqué: à l. Etat Civil

d. Orbe

L'officier de l'état civil:

M. Perraudon

N° 30.

Lambert et Jaton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre octobre mil neuf cent* — ~~— mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lambert, Henri,* *Conducteur I. S.*de *Gorgier (Heuchâtel)* domicilié à *Renens**Célibataire,*né *xième Gorgier le vingt-cinq août* — mil huit cent *septante-sept*fils de *feu Lambert, Henri François,*et de *feue Louise Henriette née Grisel*2° *Jaton, Eugénie Clémence,* *ménagère*de *Peney-le-Jorat,* domiciliée à *Renens**Célibataire,*née à *Peney-le quatre Juin* — mil huit cent *septante-sept*fille de *Jaton, Jules, décédé,*et de *Aline née Gavillet - sa veuve à Peney-*

Les publications ont eu lieu à *Renens le quatorze septembre, à St-Clubin (p. Gorgier)*
le quatorze septembre et à Peney-le-Jorat le seize septembre de l'année courante
1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Lambert Henri**Jaton Eugénie*

Signatures des témoins :

*Bevaz Jules Bevens**Abuslon Romanel*Communiqué : *aux Etats Civils*de *St-Clubin et Corcelles**le Jorat*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31.

Heid et Frei née Gallandre

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Heid, Jean, tonnelier

Lieu d'origine et de domicile:

de Arisdorf (Bâle Campagne) domicilié à Crissier

Etat civil:

divorcé de Maria Imhof, dès le dix-neuf avril mil huit-cent-quatre-vingt-quatorze

Lieu et date de la naissance:

né à Liestal le vingt-neuf mars mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

et de Heid, Jean, décédé,

domicile des parents:

et de Elisabeth née Bowald sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse:

2° Frei née Gallandre, Marie Louise, Couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Hofstetten (Zürich) domiciliée à Lausanne,

Etat civil:

divorcée en 2^{es} noces de Frei, Albert-, dès le dix-huit-novembre mil huit-cent-quatre-vingt-sept

Lieu et date de la naissance:

née à Cobago (Amérique du Sud) le seize février mil huit cent quarante.

Noms, profession et

filles de Gallandre, Charles Eugène, décédé,

domicile des parents:

et de Marie Theresia née Born sa femme, décédée.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Crissier le treize septembre, à Hofstetten le quatorze septembre, à Lausanne le quinze septembre et à Arisdorf le vingt-septembre de l'année courante 1900, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Acte du 1^{er} mariage de l'époux, renfermant la mention du divorce
- 2° Acte du 2^{me} mariage de l'épouse, renfermant la mention du divorce.
- 3° Certificats de publication.

Signatures des époux:

Jean Heid
Louise Frei

Signatures des témoins:

Jacob Lecœur Crissier
Henri Heermai Lausanne

Communiqué: aux Etats Civils

de Arisdorf, Hofstetten
et Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 32.

Thomas et Jeangirard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq octobre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Thomas, Henri,* *Employé de magasin*de *Donatyre et de Bercher,* domicilié à *Renens,**Célibataire,*né à *Lucens le seize septembre* — mil huit cent *septante-quatre*fils de *Thomas, Henri, teinturier à Lucens*et de *Justine née Chappuis sa femme,*2° *Jeangirard, Clémentine Louise,* *Couturière*de *La-cou-Villers (Doubs, France)* — domiciliée à *Renens**Célibataire,*née à *Renens le onze Janvier* — mil huit cent *huitante-un*fille de *Jeangirard, Constant-Arthur, employé I. S. à Renens*et de *Cécile née Quartier-la-Cote sa femme, blanchisseuse*Les publications ont eu lieu à *Renens le vingt-six septembre, à Donatyre le vingt-sept septembre, à Bercher le vingt-huit septembre et à La-cou-Villers le trente septembre de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Consentement au mariage de l'épouse, par ses père et mère.*
- 3° *Certificats de publication.*

Communiqué : aux *Etats Civils*de *Aranchet, St-Criquet*
y à la *Chancellerie d'Etat*

Signatures des époux :

H. Thomas.
E. Thomas

Signatures des témoins :

E. Thomas Genève
Eugène Chappuis Romanel

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 33.

Bourlond et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept octobre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bourlond, Jules,* _____ *agriculteur* _____de *Échichens et Vuibroye,* _____ domicilié à *Échichens* _____*Célibataire,* _____né à *Échichens le dix octobre* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____fils de *Bourlond, Marc Louis, décédé,* _____et de *Julie Pache sa veuve, ménagère à Échichens,* _____2^o *Favre, Sophie,* _____ *Couturière* _____de *Bavois,* _____ domiciliée à *Cheseaux* _____*Célibataire,* _____née à *Bousinet-r^e Cheseaux le cinq Juin* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____fille de *Favre, François Henri, agriculteur à Morrens* _____et de *Louise Marie Françoise Steinhauser sa femme,* _____

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le trente septembre, à Vuibroye le deux* —
octobre, à Bavois le quatre octobre et à Échichens le six octobre de l'année courante
1900, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'État Civil
de Yufflens-le-Château pour la célébration
du mariage à Romanel. _____

Communiqué : aux *États Civils*
de Yufflens-le-Château
Cron et Charvonnay

Signatures des époux :

Jules Bourlond
Sophie Bourlond

Signatures des témoins :

Dufloin Romanel
François Favre Cheseaux

L'officier de l'état civil :

J. Bourlond

N° 34.

Mingard et Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept octobre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mingard, Emile,* gendarmede *Chapelles,* domicilié à *Brassus (Cant. du Chenit)**Célibataire,*né à *Correvon le sept Juin* — mil huit cent *septante-six*fils de *Mingard, Eugène, agriculteur à Correvon*et de *Louise Elisa née Pralin sa femme, décédée,*2° *Chamot, Augustine,* ménagèrede *Morrens,* domiciliée à *Vernand-Camarès sur Lansanne*
(avant à *Cery, rière Prilly.*)*Célibataire,*née à *Morrens le vingt octobre* — mil huit cent *septante-sept*fille de *Chamot, Auguste, décédé,*et de *Jeanne Louise née Véz sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Prilly le six octobre, au Brassus le huit octobre,*
au Sentier le huit octobre, à Morrens le huit octobre, à Chapelles le neuf octobre et
à Lansanne le neuf octobre de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
du Brassus pour la célébration du mariage
à Romanel

Signatures des époux :

Mingard Emile
Augustine Mingard

Signatures des témoins :

Jules Boreaux Camarès
Edouard Chamot Morrens

Communiqué : *aux Etats Civils*

de St. Vrain, le Sentier,
Bollène et Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Perrenoud

N^o 35.
Vonlanthen et Baeriswyl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal du District de Lansonne, rendu en date du 31 mars 1930, déclaré définitif et exécutoire le 8 mai 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. —

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 8 mai 1930, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. —

Inscrit le 15 mai 1930.

L'Off. d. Etat Civil.

F. Zschöng

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vonlanthen, Etienne,* ~~_____~~ *potier* ~~_____~~

de *St Ursen (Fribourg)* ~~_____~~ domicilié à *Renens* ~~_____~~

Célibataire, ~~_____~~

né à *Allmend (Gafes)* le vingt-six août — mil huit cent *septante-quatre* ~~_____~~

fil de *Vonlanthen, Ulrich,* ~~_____~~ *négociant à Fribourg* ~~_____~~

et de *Anna Antonia née Bapst - sa femme,* ~~_____~~

2^o *Baeriswyl, Barbara, dite Barbe,* ~~_____~~ *ménagère* ~~_____~~

de *Fribourg,* ~~_____~~ domiciliée à *Renens* ~~_____~~

Célibataire, ~~_____~~

née à *Fribourg* le quatre décembre — mil huit cent *septante-deux* ~~_____~~

filie de *Baeriswyl, Lucien dit Pierre,* ~~_____~~ *décédé,* ~~_____~~

et de *Marie née Trachsel sa veuve,* ~~_____~~ *ménagère à Fribourg* ~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Renens* le vingt-octobre, à *Fribourg* le vingt-octobre

et à *Gavel (p: St Ursen)* le vingt-un octobre de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux* ~~_____~~
 2^o *Certificats de publication* ~~_____~~

Signatures des époux :

Etienne Vonlanthen ~~_____~~
Barbara Vonlanthen ~~_____~~

Signatures des témoins :

Cloux Henry ~~_____~~ *Renens*
M. Pöri ~~_____~~

L'officier de l'état civil :

R. Pousibon ~~_____~~

Communiqué : aux *Etats Civils*
 de *Gafes et Fribourg.*

N° 36.

Morier et Dépierraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze novembre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Morier, Gustave David*, *agriculteur*de *Château-d'Oex*, domicilié à *Jouxtenz-Mézery**Célibataire*,né à *Château-d'Oex le vingt-un Juillet* — mil huit cent *soixante-six*fils de *Morier, Pierre David*, *agriculteur à Château-d'Oex*et de *Marie Cécile née Morier sa femme, décédée*2° *Dépierraz, Charlotte*, *Cuisinière*de *Assens*, domiciliée à *Lausanne*,*Célibataire*,née à *Lausanne le quatre septembre* — mil huit cent *septante-deux*fille de *Dépierraz, Jules François*, *agriculteur à Jouxtenz-Mézery*et de *Louise Isaline née Chenevard sa femme*,Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-trois octobre, à Jouxtenz-Mézery le vingt-quatre octobre, à Assens le vingt-quatre octobre, à l'Étraz le vingt-cinq octobre et à Château-d'Oex le vingt-cinq octobre de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Gustave Morier**Charlotte Morier*

Signatures des témoins :

Jules Dépierraz Mézery
*Marie Corvey Etraz 29. Lausanne*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Château-d'Oex, Echallens*— *et Lausanne* —

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 37.
Genier et Belet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *quatorze décembre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~ —

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Genier, Ulysse*, *Employé I. S.*
de *Chierrens*, domicilié à *Prilly*
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Savigny* le *dix novembre* — mil huit cent *septante-quatre*
fils de *Genier, Jean Simeon, décédé*,
et de *Isaline Augustine née Jordan sa veuve, ménagère à Savigny*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o *Belet, Aline Léontine*, *ménagère*
de *Mont-sur-Lausanne*, domiciliée à *Lausanne*,
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Mont* le *dix-huit mars* — mil huit cent *septante-sept*
fille de *Belet, Jacques Edouard, vigneron à Lausanne*,
et de *Marie Louise née Corbaz sa femme*,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Mont* le *seize novembre*, à *Prilly* le *dix-sept-novembre*, à *Lausanne* le *dix-sept-novembre* et à *Chierrens* le *dix-sept-novembre* de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Ulysse Genier
Léontine Genier

Signatures des témoins :

Jules Bally Lausanne
Jean Belet Lausanne

Communiqué : aux *Etat Civil*
de *St-Cierges et Lausanne*

L'officier de l'état civil :

V. Percebois

N^o 38.Favre et Genier née Gros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt décembre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Favre, Henri François, vacher*de *Corcelles sur Chavornay*, domicilié à *Prilly**Célibataire,*né à *Corcelles le onze Janvier* mil huit cent *soixante-trois*fils de *Favre, François Louis, décédé,*et de *Fanny-Louise Jeannette née Guignard sa veuve, ménagère à Corcelles*2^o *Genier née Gros, Henriette Amélie, ménagère*de *Thierrens*, domiciliée à *Prilly**veuve de Genier, Jean Philippe, dès le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*née à *Schichens le quatre Juillet* mil huit cent *cinquante-trois*fille de *Gros, Jean Samuel, décédé,*et de *Marie Charlotte née Schnell sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Prilly le vingt-trois novembre, à Thierrens le vingt-trois novembre et à Corcelles sur Chavornay le vingt-quatre novembre de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Acte du 1^{er} mariage de l'épouse*
- 3^o *Acte de décès du 1^{er} mari de la dite*
- 4^o *Certificat de publication*

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Chavornay et St Cingy*

Signatures des époux :

*Henri François Favre**Henriette Favre*

Signatures des témoins :

*Louis Gros Prilly**Quylou Romanel*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39.

Girardet et Richard— née *Ducloux* —
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux décembre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Girardet, Charles François,* — *agriculteur* —de *Crissier et de Suchy* —, — domicilié à *Crissier* —*veuf de Louise Elise née Richard dès le 11 Juin 1891.* —né à *Crissier le vingt-huit mai* — mil huit cent *cinquante-un* —fils de *Girardet, Charles François Louis* —et de *Jeanne née Martin sa femme, tous deux décédés* —2° *Richard née Ducloux, Fanny,* — *ménagère* —de *Crissier,* — domiciliée à *Crissier* —*veuve de Richard, Louis Henri, dès le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-seize* —née à *Lausanne le trente mai* — mil huit cent *quarante-huit* —fille de *Ducloux, Jean George,* —et de *Marie Madelaine née Destraz sa femme, tous deux décédés.* —Les publications ont eu lieu à *Suchy le vingt-quatre novembre et à Crissier le vingt-cinq novembre de l'année courante 1900, sans opposition.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance des époux
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 3° Acte de décès de la 1^{re} femme du dit
- 4° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 5° Acte de décès du 1^{er} mari de la dite

Communiqué : à l'Etat civil
de Belmont s. G. Gordon

Signatures des époux :

Chs Girardet
Fanny Girardet

Signatures des témoins :

Henri Thuillard lery
Louis Martin Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. L...

N^o 40.
Palaž et Hählen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Palaž, Charles Auguste, agriculteur

de Riez et de Lutry-, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Renens le trois décembre mil huit cent septante-six

fils de Palaž, Charles Louis, agriculteur à Renens

et de Susanne Françoise dite Sophie Borgeaud sa femme,

2^o Hählen, Marie Fanny, laitière

de Lenk (Berne) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Renens le vingt-un décembre mil huit cent huitante-deux

fille de Hählen, Pierre Henri, décédé,

et de Fanny- née Regamey- sa veuve, actuellement femme Cretenoud à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le trente novembre, à Riez le premier décembre, à Lutry- le premier décembre et à Lenk le premier décembre de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Consentement au mariage de l'épouse, accordé par sa mère

3^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Auguste Palaž
Marie Palaž

Signatures des témoins :

Joseph Palaž Vallonbe

François Vorey

Renens
L'officier de l'état civil:

J. Vorey

Communiqué : aux Etats Civils

de Cully, Lutry et Lenk

N^o 41.*Matti et Wolleb*
soit Wohlleb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 13 mars 1914 et déclaré exécutoire le 22 mai de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a prononcé le divorce contre le mari, en application de l'article 138 du Code Civil suisse et a fixé à deux ans le délai pendant lequel le dit ne pourra se remarier.

Inscrit le 11 juin 1914.

L'Off. d'Etat Civil

J. Perrebon

Inscrit le 11 juin 1900
Le 22 mai 1914
Alingand

Aujourd'hui *vingt-six décembre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Matti, Oswald Louis,* *maçon*de *Zweisimmen (Berne)* domicilié à *Prilly**Célibataire,*né à *Lausanne le onze septembre* — mil huit cent *septante-huit* —fils de *Matti, Jean, manoeuvre à Prilly* —et de *Maria née Griessen sa femme,*2^o *Wolleb soit Wohlleb, Elise Madelaine,* *couturière*de *Lupfig (Argovie)* domiciliée à *Prilly**Célibataire,*née à *Lausanne le deux Janvier* — mil huit cent *septante-sept* —fille de *Wolleb soit Wohlleb, Abram Gottfried, décédé,*et de *Madelaine Schmocker née Gyger sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Zweisimmen le vingt-deux novembre, à Prilly le vingt-trois novembre et à Lupfig le vingt-trois novembre de l'année courante 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Oswald Matti
Elise Matti

Signatures des témoins :

A. Wohlleb, Prilly
Ruflex Romanet

L'officier de l'état civil :

J. Perrebon

Communiqué aux *Etats Civils*
de *Zweisimmen et*
Lupfig

N^o 42.

Rod et Hadorn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six décembre mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Rod, Jean Louis,* agriculteurde *Kopraz, Corcelles et Mézières,* — domicilié à *Mont-sur-Lausanne,**Célibataire,*né à *Champtauraz* le *quinze avril* — mil huit cent *soixante-neuf*fils de *Rod, Pierre Abram, décédé,*et de *Louise née Cavin sa veuve, ménagère au Mont,*2^o *Hadorn, Marie Félicie,* ménagèrede *Forst (Ston de Berne)* — domiciliée à *Mont* —*Célibataire,*née à *Mont* le *vingt-quatre Juin* — mil huit cent *septante-quatre*fille de *Hadorn, Frédéric, agriculteur*et de *Uranie née Belet sa femme, domiciliés au Mont.*

Les publications ont eu lieu à *Mont* le *quatre décembre*, à *Chmsoldingen, p. Forst* le *cinq décembre*, à *Mézières* le *six décembre*, à *Kopraz* le *six décembre* et à *Corcelles* le *six décembre* de l'année courante 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Jean Rod.
Marie Rod.

Signatures des témoins :

Fredoric Hadorn Mont.
Marius Lochon
Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Ferrand

Communiqué : *aux Etats Civils*de *Corcelly le Forst**Mézières et Chmsoldingen*

N° 43.

Leitrequin et Schaub
née Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf décembre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leitrequin, Louis Constant,* ~~_____~~ *Charron* ~~_____~~de *Romanel,* ~~_____~~ domicilié à *Cheseaux* ~~_____~~*Célibataire,* ~~_____~~né à *Cheseaux le vingt novembre* ~~_____~~ mil huit cent *soixante-six* ~~_____~~fils de *Leitrequin, Louis Samuel, décédé,* ~~_____~~et de *Louise Sophie née Cevy - sa veuve à Cheseaux* ~~_____~~2° *Schaub née Borgeaud, Alice,* ~~_____~~ *ménagère* ~~_____~~de *Buckten (Bâle Campagne)* ~~_____~~ domiciliée à *Cheseaux* ~~_____~~*veuve de Schaub, Emile, dès le huit août mil huit cent quatre-vingt-*
seize. ~~_____~~née à *Cheseaux le vingt Juin* ~~_____~~ mil huit cent *septante-un* ~~_____~~fille de *Borgeaud, Jules, buraliste postal, à Cheseaux* ~~_____~~et de *Rose Louise Henriette née Binggeli sa femme* ~~_____~~Les publications ont eu lieu à *Romanel le quinze novembre, à Cheseaux*
le seize novembre et à Buckten le vingt-deux novembre de l'année
courante 1900, sans opposition. ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse*
- 3° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Louis Constant Leitrequin**Alice Leitrequin*

Signatures des témoins :

Lina Fonjallaz *J. Romanel*
Jean Fausse

L'officier de l'état civil :

*J. Leveque*Communiqué : à l'Etat civil
de *Buckten*Le numéro 43 au folio 108,
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1900.Les deux doubles du présent registre
sont conformes, ce que nous certifions
le 8 janvier 1901.

l'off. d. Etat civil

J. Leveque

N° 1.

Gillieron et Gillieron

- née Vagnières -
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de
Lausanne, rendu le 7 octobre 1909 et déclaré exécutoire
le 4 novembre de dite année, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari, en vertu
de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.
Inscrit le 22 novembre 1909.

L'off. d'Etat-Civil. *[Signature]*



Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron, Louis Frédéric Jules, agriculteur
de Servion, domicilié à Prilly
Célibataire,

né à Prilly le quatorze octobre mil huit cent soixante-neuf
fils de Gillieron, Jean Daniel, décédé,
et de Marie Jenny- née Girardet- sa veuve, ménagère à Prilly,
2° Gillieron née Vagnières, Bertha Lina, ménagère
de Servion, domiciliée à Prilly-
divorcée de Gillieron, Emile Edouard, dès le quinze mars mil huit
cent quatre vingt-neuf

née à Orzens le huit Juin mil huit cent soixante-cinq
fille de Vagnières, Pierre François, décédé,
et de Marie Rosine née Rouge sa veuve, tenancière de café, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le vingt-neuf décembre et à Servion
le trente décembre de l'année 1900, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 3° Extrait du Jugement en divorce
de l'épouse.
- 4° Certificats de publication.

Communiqué : à l'Etat Civil
de Oron

Signatures des époux :

[Signature: Frédéric Gillieron]
[Signature: Bertha Gillieron]

Signatures des témoins :

[Signature: H. Galay - Prilly]
[Signature: Louis Vagnières Prilly]

L'officier de l'état civil :

[Signature: L. Lencou]

N^o 2.*Belotti et Grand-Guil-**laume-Perrenoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil neuf cent-un, — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Belotti, Joseph,* *manoeuvre*de *Vall'alta (Bergamo, Italie)* domicilié à *Prilly-**Célibataire,*né à *Vall'alta le huit-Juin* mil huit cent *septante-cinq*fils de *Belotti, Joseph, manoeuvre,* à *Vall'alta*et de *Elisabeth Belotti sa femme,*2^o *Grand-Guillaume-Perrenoud, Hortense Hermire,*de *La Sagne et des Ponts de Martel (Neuchâtel)* domiciliée à *Prilly-**Célibataire,*née à *Gramelan - Dessous le cinq février* mil huit cent *septante-six*fille de *Grand-Guillaume-Perrenoud, Paul Emile, cafetier à la Chaux-de-Fonds*et de *Marie Melanie Hortense Vuille née Donzé sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Prilly le trente novembre, à La Sagne le trente novembre, aux Ponts de Martel le trois décembre et à Vall'alta le seize décembre de l'année écoulée 1900, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Acte d'origine de l'épouse
- 3^o Certificats de publication à *Prilly, La Sagne et les Ponts de Martel.*
- 4^o Certificat de publications à *Vall'alta*
- 5^o Permis de célébration du Département de *Justice et Police.*

La pièce indiquée sous N^o 4, est déposée au Département de *Justice et Police* Communiqué :à la Chancellerie d'Etat et
aux Etats Civils de *La Sagne*
et des *Ponts*

Signatures des époux :

Belotti Joseph
Hermire Belotti

Signatures des témoins :

Duflon Romanel
Duflon Henri Grandvaux

L'officier de l'état civil :

D. Luvion

N^o 3.
Vittoz et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Janvier mil neuf cent-un* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vittoz, Frank,* *typographe*

de *Froidesville,* domicilié à *Prilly-*

Célibataire,

né à *Illorad, rière Bursins le vingt-neuf décembre* mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Vittoz, Théophile Auguste, agriculteur à Prilly,*

et de *Fanny- née Chappuis sa femme,*

2^o *Jaquier, Elise Henriette,* *Courtepoinrière*

de *Vucherens,* domiciliée à *Prilly-*

Célibataire,

née à *Prilly- le vingt-trois Avril* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *Jaquier, Jean Samuel, tailleur d'habits à Lansanne,*

et de *Justine Fanchette née Chamot- sa femme, à Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Prilly- le neuf Janvier, à Vucherens le dix Janvier,*
et à *Froidesville le onze Janvier de l'année courante 1901, sans opposition*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Consentement au mariage de l'épouse mineure, accordé par son père.*
- 3^o *Certificats de publication.*

Communiqué : aux *Etat Civil*
de *Bottend et Moudon*

Signatures des époux :

Frank Vittoz
Elise Vittoz

Signatures des témoins :

Duflon Romanel
Samuel Chevalle
Larcabonne

L'officier de l'état civil :

J. Larcabonne

N° 4.

Crausaz et Schopfer

Nom et profession de l'époux :

1° *Crausaz, Jean Louis, Employé I. S.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grey*, domicilié à *Renens*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Grey le vingt-un septembre* mil huit cent *septante-cinq*

Noms, profession et

fils de *Crausaz, Louis, agriculteur à Grey*

domicile des parents :

et de *Louise née Lambelin sa femme, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Schopfer, Jeanne Louise Susette, repasseuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lanenen (Berne)* domiciliée à *Renens*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Jouxten - Mézery le douze octobre* mil huit cent *septante-cinq*

Noms, profession et

fille de *Schopfer, Jules, journalier à Echandens*

domicile des parents :

et de *Lina née Belet sa femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Renens le dix-huit Janvier, à Grey le dix-huit Janvier et à Lanenen le dix-neuf Janvier de l'année courante 1901, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Crausaz Jean Louis**Susette Crausaz*

Signatures des témoins :

*Eugénie Duflon Romanet**Alexis Chodpuit Romanet*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Grey et Lanenen*

L'officier de l'état civil :

J. L. Lauenen

N^o 5.*Badan et Siegenthaler*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize mars mil neuf cent un* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Badan, François Henri Victor,* *boucher*de *Sullens,* domicilié à *Renens**Célibataire,*né à *Renens le quatorze avril* mil huit cent *soixante-trois*fils de *Badan, François Daniel Auguste, décédé,*et de *Susanne Marie née Cruchon sa veuve, ménagère à Renens*2^o *Siegenthaler, Louise,* *sans profession*de *Trub (Berne)* domiciliée à *Renens**Célibataire,*née à *Arnex le treize novembre* mil huit cent *huitante.*fille de *Siegenthaler, Nicolas, décédé,*et de *Louise née Gerber sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Sullens le douze février, à Trub le douze février et à Renens le treize février de l'année courante 1901, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

François Badan
Louise Badan

Signatures des témoins :

Henri Yvonne Simonet,
Alfred Fulleb Simonet

Communiqué : aux *Etat Civil*de *Sullens et Trub*

L'officier de l'état civil :

M. Simonet

N^o 6.
Belet et Bonard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un mars mil neuf cent un* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Belet, Emile,* _____ *agriculteur* _____
de *Mont sur Lausanne,* _____ domicilié à *Mont-* _____
Célibataire, _____

né à *Mont-le vingt-sept Janvier* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____
fils de *Belet, Jean Pierre,* _____

et de *Rose françoise née Dizerens sa femme, tous deux décédés,* _____

2^o *Bonard, Augustine Henriette,* _____ *ménagère* _____
de *Lapraz, Croy et Romainmôtier,* _____ domiciliée à *Lapraz* _____
Célibataire, _____

née à *Lapraz le huit avril* _____ mil huit cent *septante-six* _____

filie de *Bonard, Louis Georges,* *agriculteur à Lapraz* _____

et de *Jeanne Charlotte née Chambaz sa femme, ménagère* _____

Les publications ont eu lieu à *Mont, à Lapraz, Croy et Romainmôtier le*
neuf Janvier de l'année courante 1901, sans opposition. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Emile Belet
Henriette Belet

Signatures des témoins :

David Bory Romanel
Louis Bonard Bussy

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Romainmôtier.*

L'officier de l'état civil :

P. Perrenon

N^o 7.
Pointet- et Vincent-
née Richon-
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Avril mil neuf cent-un* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pointet, Georges,* *Employé I. S.*

de *Schandens,* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Schandens le vingt-trois novembre* mil huit cent *soixante-cinq*

fil de *Pointet, Georges David Louis,*

et de *Elise née Deuvuerin sa femme, tous deux décédés,*

2^o *Vincent née Richon, Marie Louise,* *blanchisseuse*

de *Rossinières,* domiciliée à *Renens*

veuve de Vincent, Henri, dès le douze février mil neuf cent-

née à *Vevey le seize mars* mil huit cent *soixante-un*

fille de *Richon, Jean Georges Louis, décédé,*

et de *Jeanne françoise née COSSY sa veuve, ménagère à Lyon*

Les publications ont eu lieu à *Renens le neuf mars, à Rossinière le dix mars et*
à Schandens le onze mars de l'année courante 1901, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 3^o Acte de décès du 1^{er} mari de la dite
- 4^o Certificats de publication.

Communiqué : aux *Etats Civils*
 de *Louay- et Rossinières.*

Signatures des époux :

Pointet Georges
Marie Pointet

Signatures des témoins :

Perret Jean Louis Renens
Louise Perret Renens

L'officier de l'état civil :

V. Percebois

N° 8.

Lädermann et Henneberguer)

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lädermann, Fernand Charles, agriculteur

de Mont et d'Épalinges, domicilié à Mont-sur-Lausanne

Célibataire,

né à Mont le vingt-cinq Janvier mil huit cent septante-un

fils de Lädermann, Edouard Louis, décédé,

et de Julie née Menétrey sa veuve, ménagère au Mont

2° Henneberguer, Emma, ménagère

de Guggisberg (Berne) et Montpreveyres, domiciliée à Mont

Célibataire,

née à Mont le dix-neuf Août mil huit cent septante-neuf

fille de Henneberguer, Henri, agriculteur au Mont

et de Julie née Zbinden sa femme

Les publications ont eu lieu à Mont le vingt mars, à Épalinges le vingt mars, à Guggisberg le vingt-un mars et à Montpreveyres le vingt-un mars de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° Certificats de publication

Signatures des époux :

F. Lädermann

Emma Lädermann

Signatures des témoins :

Abasse Romanet

David Bovy Romanet

Communiqué : aux Etats Civils de
Epalinges, Guggisberg et Corcelly-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9.

Yaney- et Stebler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage -
inscrit ci-contre sous N° 9, les époux ont déclaré recon-
naître pour leur enfant et vouloir légitimer Martha
Stebler, fille de Louise Stebler, née à Munningen
(Soleure) le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix
neuf, inscrite sous folio 189 (année 1899) dans les
Registres d'Etat Civil de l'Arrondissement de Munningen,
ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le vingt-
cinq Avril mil neuf cent un -

Romanel le 25 Avril 1901.

Yaney Ernest
Yaney Louise
L'Officier d'Etat Civil, P. Escobedo

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Yaney, Ernest, menuisier-charron

de Engy et de Bottens, domicilié à Mont-sur-Lausanne,

Célibataire,

né à Engy le vingt mai mil huit cent septante-sept

fils de Yaney, Auguste, maréchal au Mont

et de Augustine née Gringet sa femme, décédée,

2° Stebler, Louise, ménagère

de Munningen (Soleure) domiciliée à Mont, précédemment à Munningen,

Célibataire,

née à Balsthal (Soleure) le trente novembre mil huit cent huitante-un

fille de Stebler, Sales, charron à Munningen

et de Marie née Fuchs sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Mont le deux Avril, à Munningen le trois Avril,
à Bottens le quatre Avril et à Engy le quatre Avril de l'année courante 1901,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement du père de l'épouse mineure,
pour son mariage.
- 3° Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils

de Bottens et Munningen

Communiqué la légitimation aux Etats Civils de
Bottens et Munningen ainsi qu'aux Municipalités
de Engy et de Bottens

Signatures des époux :

Yaney Ernest
Yaney Louise

Signatures des témoins :

J. Testuz charpentier
le Mont
Alphonse Jarroud le Mont

L'officier de l'état civil :

P. Escobedo

N^o 10.
Curchod et Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

* Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Avril mil neuf cent un* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Curchod, Charles Eugène,* — *Cafetier* —

de *Dommarin et Montaubion-Charbonney* domicilié à *Mont-sur-Lausanne,* —

Célibataire, —

né à *Mont* le *premier Juillet* — mil huit cent *septante-sept* —

fils de *Curchod, Alexis,* agriculteur au *Mont* —

et de *Amélie née Amaudru sa femme,* —

2^o *Vaney, Emma,* — *ménagère* —

de *Cugy,* — domiciliée à *Cugy* —

Célibataire, —

née à *Cugy* le *quinze mars* — mil huit cent *septante-neuf* —

fille de *Vaney, Henri, décédé,* —

et de *Louise Henriette Victorine née Chevalley sa veuve, ménagère à Cugy* —

Les publications ont eu lieu à *Mont* le *cinq Avril,* à *Dommarin* le *six Avril,*
à *Cugy* le *six Avril* et à *Montaubion-Charbonney* le *six Avril* de l'année
courante 1901, sans opposition. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication*

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Bottand et St-Cierges*

Signatures des époux :

Charles Curchod

Emma Curchod

Signatures des témoins :

Jules Vaney Cugy

Louise Vaney Cugy

L'officier de l'état civil :

J. Reverdin

N° 11.
Binggeli et Binggeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept mai mil neuf cent-un* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Binggeli, Ami Samuel,* ~~agriculteur~~

de *Cheseaux* domicilié à *Cheseaux*

Célibataire,

né à *Cheseaux le trente-un Juillet* mil huit cent *septante-un*

fils de *Binggeli, Henri, agriculteur à Cheseaux*

et de *Henriette née Marguet sa femme, décédée,*

2° *Binggeli, Louisa,* ~~ménagère~~

de *Wahlern (Berne)* domiciliée à *Cheseaux*

Célibataire,

née à *Cheseaux le premier novembre* mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Binggeli, André Albert, décédé,*

et de *Jenny Louise née JaqueroD sa veuve, ménagère à Cheseaux*

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le seize Avril et à Schwarzenbürg (p. Wahlern)*
le dix-sept Avril de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Cotes de naissance des époux*

2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

S. Binggeli

Louisa Binggeli

Signatures des témoins :

Arrien Blanchard Lantier
Jules Baud Romanel

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Wahlern*

L'officier de l'état civil :

J. Lantier

N^o 12.
Marsens et Blatti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois mai mil neuf cent un* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Marsens, Alfred,* employé *I. S.*

de *Renens et de Jouxens-Mézery,* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Renens le dix-huit Janvier* — mil huit cent *septante trois*

fil de *Marsens, Marc,* agriculteur à *Renens*

et de *Fanny née Wittwer sa femme,*

2^o *Blatti, Anna Catherine,* sans profession

de *Boltigen (Berne)* domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née à *Blonay le vingt-cinq octobre* — mil huit cent *septante quatre*

fille de *Blatti, Jacob,* agriculteur à *Renens*

et de *Elise née Knöri sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Renens, Jouxens-Mézery et Boltigen le vingt-quatre Avril de l'année courante 1901, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Marsens Alfred

Anna Marsens

Signatures des témoins :

Lse Marsens Renens

Frédéric Blatti Renens

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Boltigen*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13.

Chapuis et Syrvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente et un mai mil neuf cent-un*, — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chapuis, Charles Auguste*, — *jardinier*de *Spalinges*, — domicilié à *Prilly**Célibataire*, —né à *Essertes le vingt-cinq août* — mil huit cent *septante-quatre*fils de *Chapuis, François Louis Théophile*, maître de pension à *Prilly*et de *Sophie née Cottier sa femme*, —2° *Syrvet, Jenny-Avèle*, — *Cuisinière*de *Prilly*, — domiciliée à *Prilly**Célibataire*, —née à *Prilly le vingt-sept août* — mil huit cent *septante-neuf*fille de *Syrvet, Jean Jacques*, vigneron à *Prilly*et de *Susette née Haehlen sa femme*, —Les publications ont eu lieu à *Spalinges le quatre mai et à Prilly le trente*
avril de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance*2° *Certificats de publication*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Spalinges*

Signatures des époux :

*Chapuis**Avèle Chapuis*

Signatures des témoins :

*Jacques Syrvet, Prilly**John Chapuis, Prilly**Stéphanie Dégailly, Prilly*
L'officier de l'état civil*M. Bautey, subst.*

N^o 14.Henny et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Henny, Eugène, agriculteur

de Mont-sur Lausanne, domicilié à u Mont

divorcé de Capl, Blise Lydie, dès le trente Juin mil neuf cent

né à u Mont le trois Avril mil huit cent cinquante quatre

fils de Henny, François Louis, décédé,

et de Louise née Vuagniaux sa femme, décédée,

2^o Dutoit, Louise Rosine, ménagère

de Moudon et de Meyruz, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Corcelles-le-Jorat le cinq novembre mil huit cent soixante trois

fille de Dutoit, Jean Abram, décédé,

et de Louise Henriette née Porchet sa veuve, ménagère à Villars-sous-Yens

Les publications ont eu lieu à u Mont le quinze mai, à Moudon le quinze mai
à Meyruz le seize mai et à Lausanne le dix-huit mai de l'année courante
1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux,
renfermant la mention du divorce.
- 2^o Acte de naissance de l'épouse
- 3^o Certificats de publication

Communiqué : aux Etats Civils
de Moudon, Meyruz et Lausanne

Signatures des époux :

Eugène Henny
Rosine Henny

Signatures des témoins :

Emile Blanchard Paulard
W. Bautey, inst., Romanel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 15.*Saltzman et Henny*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent un, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Saltzman, Eugène,* agriculteurde *Romanel,* domicilié à *Romanel,**Célibataire,*né à *Romanel le quinze mai* mil huit cent *septante-deux*fils de *Saltzman, François Louis, décédé,*et de *Louise Eugénie née Menétrey sa veuve, ménagère à Romanel*2^o *Henny, Eugénie,* ménagèrede *Mont- et de Gurzelen (Berne)* domiciliée à *Romanel**Célibataire,*née à *Taulard s/ Lausanne le vingt-six février* mil huit cent *huitante-trois*fille de *Henny, Edouard, agriculteur au Mont-*et de *Fanny- née Jaquier sa femme, décédée*Les publications ont eu lieu à *Romanel le dix-neuf mai, au Mont- le vingt-*
un mai et à Gurzelen le vingt-un mai de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Consentement au mariage de l'épouse*
mineure, accordé par son père.
- 3^o *Certificats de publication.*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Gurzelen*

Signatures des époux :

Eugène Saltzman
Eugénie Saltzman

Signatures des témoins :

Alfred Peitrequin Romanel
Lina Tonjallan Romanel

L'officier de l'état civil :

J. Percebois

N^o 16.
Cuérel et Gleyre

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cuérel, Gustave Albert, charcutier

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-S^{te}-Croix, domicilié à Crissier

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Crissier le vingt-six Août mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fils de Cuérel, Louis, agriculteur à Crissier

domicile des parents :

et de Henriette Louise Demont sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Gleyre, Hélène Sophie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevilly-et-de-Cossonay, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Cossonay le dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fille de Gleyre, Louis,

domicile des parents :

et de Emilie Morgenroth sa femme, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cossonay le dix-huit mai, à Villars-S^{te}-Croix le dix-huit mai, à Crissier le dix-neuf mai, à Chevilly le vingt-un mai et à Lausanne le vingt-un mai de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Cuérel Gustave
Hélène Cuérel

Signatures des témoins :

Jules Pache Crissier
Auguste Cuérel Crissier

Communiqué : aux Etats civils

de Bubbigny, La Sarraz,
Cossonay et Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 17.
Pasche et Burnens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Juin mil neuf cent un* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pasche, Alfred Frédéric,* charpentier

de *Servion,* _____ domicilié à *Renens* _____

Célibataire, _____

né à *Saubraz le six Juin* _____ mil huit cent *septante-huit* _____

fil de *Pasche, Marc Félix,* charpentier à Renens _____

et de *Elise Henriette de Siebenthal sa femme,* _____

2^o *Burnens, Marie,* Couturière _____

de *Oulens,* _____ domiciliée à *Renens* _____

Célibataire, _____

née à *Renens le vingt-deux novembre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-* _____

filles de *Burnens, Jean François, décédé,* _____

et de *Jeanne Henriette Anna née Spring sa veuve, ménagère à Renens* _____

Les publications ont eu lieu à *Oulens le vingt-neuf mai, à Renens le vingt-neuf mai et à Servion le trente-un mai de l'année courante 1901, sans opposition* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*
 2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Alfred Pasche.

Marie Pasche.

Signatures des témoins :

Jules Pasche Renens

Jos Pasche Renens

Communiqué : aux *Etats Civils de*

Oron et Echalland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18.

Falconnat et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Juin mil neuf cent un* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Falconnat, Joseph Eugène,* — *galocher* —de *Annecy- (Haute Savoie)* — domicilié à *Renens* —*Célibataire,* —né à *Saxon (Valais) le neuf novembre* — mil huit cent *septante-six* —fils de *Falconnat, Jeanne, dite Eugénie, décédée,* —

et de —

2° *Mayor, Elise Rose,* — *blanchisseuse,*de *Schallens,* — domiciliée à *Renens* —*Célibataire,* —née à *Renens le neuf mai* — mil huit cent *septante-sept* —fille de *Mayor, Jaques Marc, vannier à Renens,* —et de *Lucile Henriette née Burnens sa femme, ménagère* —Les publications ont eu lieu à *Schallens le dix-sept mai, à Renens le dix-sept mai et à Annecy- le dix-neuf mai de l'année courante 1901, sans opposition.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
 - 2° Acte de naissance de la mère de l'époux
 - 3° Acte de décès de la dite.
 - 4° Déclaration de validité de l'Ambassade française
 - 5° Certificats de publications à Renens et Schallens
 - 6° Certificat de publications à Annecy-
 - 7° L'exmis de célébration du Département de Justice et Police
- (N. B.) Les pièces sous N° 3, 4 et 6, sont déposées au Département de Justice et Police. —

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat Civil d'Schallens

Signatures des époux :

Falconnat Eugène
Rose Falconnat

Signatures des témoins :

Juste Mayor Genève
S Mayor Renens
Mayor Renens
L'officier de l'état civil :
V. Ponscha

N° 19

Dedelley et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Juin mil neuf cent un* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dedelley, Gustave Joseph,* employé I. S.de *Delley (Fribourg)* domicilié à *Renens**Célibataire,*né à *Delley le sept Cloüt* — mil huit cent *Septante-cinq*fils de *Dedelley, Louis Antoine, journalier à Portalan*et de *Joséphine née Marin sa femme, décédée.*2° *Meyer, Bertha Caroline,* Couturièrede *Reisiswyl (Berne)* domiciliée à *Renens**Célibataire,*née à *Lausanne le six Cloüt* — mil huit cent *Septante-huit*fille de *Meyer, Gottlieb, dit Théophile, employé I. S. à Renens*et de *Caroline Rachel née Devallonée sa femme, décédée.*Les publications ont eu lieu à *Delley le sept Juin, à Renens le sept Juin et à Melchnau (p: Reisiswyl) le sept Juin de l'année courante 1901, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Dedelley Gustave
Dedelley Bertha.

Signatures des témoins :

S. Girard, Renens
*Lina Fonjallaz, Romanel*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Delley et Melchnau*

L'officier de l'état civil :

A. Vernebois

N° 20.

Regamey et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Juillet-mil neuf cent un* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Regamey, Edouard Charles Louis François, — agriculteur.*de *Lausanne,* _____ domicilié à *Cheseaux* _____*Célibataire,* _____né à *Cheseaux le vingt-six mars* _____ mil huit cent *septante* _____fils de *Regamey, Jean Charles,* _____et de *Jeanne Louise Henriette née Troyon sa femme, tous deux décédés.* _____2° *Jordan, Jeanne,* _____ *Couturière* _____de *Mézières,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____*Célibataire,* _____née au *Châtelard v/s Cheseaux le onze novembre* mil huit cent *septante-cinq* _____fille de *Jordan, Jeanne françoise née Inversin, décédée.* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le neuf Juillet, à Cheseaux le neuf*
Juillet et à Mézières le dix Juillet de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Lausanne et Mézières*

Signatures des époux :

*Edouard Regamey**Jeanne Regamey*

Signatures des témoins :

*Ed. Dufour Romanet**Jules Pilet Romanet*

L'officier de l'état civil :

M. Peruchon

N^o 21.
Chapuis et Dégallier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf* ~~clout-mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Chapuis, Louis John,* *Sellier-tapissier*

de *Épalinges,* domicilié à *Prilly-*

Célibataire,

né à *Villars-Bozon rière l'Isle* le *onze février* mil huit cent *soixante-huit-*

fil de *Chapuis, Louis François Théophile,* maître de pension à *Prilly-*

et de *Marie Henriette Sophie* née *Cottier* sa femme,

2^o *Dégallier, Adélaïde Hortense,* *Cuisinière*

de *Prilly-* domiciliée à *Prilly-*

Célibataire,

née à *Prilly-* le *vingt-quatre novembre* mil huit cent *septante-cinq*

filles de *Dégallier, Jean,* décédé,

et de *Caroline* née *Dégallier* sa veuve, *maraitière* à *Prilly-*

Les publications ont eu lieu à *Prilly-* le *cinq Juin* et à *Épalinges* le *huit-*
Juin de l'année courante *1901,* sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication.*

Communiqué : à l'Etat Civil

d' *Épalinges*

Signatures des époux :

John Chapuis

Adélaïde Dégallier

Signatures des témoins :

L. Chapuis, Prilly

L. Dégallier

Prilly

L'officier de l'état civil :

V. Perruchon

N° 22.

Delacuisine et Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt septembre mil neuf cent un*, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delacuisine, Ami Henri*, — *agriculteur*de *Dailens*, — domicilié à *u Gimonet, rière Cheseaux**Célibataire*,né à *Cheseaux (Gimonet) le vingt-cinq mai mil huit cent septante-huit*fils de *Delacuisine, Jean Louis Marc, agriculteur au Gimonet*et de *Louise Jenny, née Delacuisine sa femme*,2° *Bovay, Rosine Augustine*, — *sans profession*de *Rougemont*, — domiciliée à *Lavigny**Célibataire*,née à *Aubonne le treize août* — mil huit cent *septante-trois*fille de *Bovay, David Marc Louis, décédé*,et de *Sabine Susanne née Delacuisine sa veuve, domiciliée à Lavigny*Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le cinq septembre, à Dailens le cinq septembre, à Rougemont le six septembre et à Lavigny le sept septembre de l'année courante 1901, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

*Ami Delacuisine**Rosine Delacuisine*

Signatures des témoins :

Grandat - c^{te} du Collège du 5^e Bataillon à Montreux.
*D. Rufflon*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Dailens, Rougemont et**Villard - St-Jean.*

L'officier de l'état civil :

D. Rufflon

N^o 23.
Arnaud et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un septembre mil neuf cent un* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Arnaud, Daniel Arnold, Employé I. S.*

de *Oron-le-Châtel,* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Colombier (Neuchâtel) le dix-sept mars* mil huit cent *septante-six*

fils de *Arnaud, Jean Daniel, décédé,*

et de *Rosine Sophie née Eschantz sa veuve, garde-barrières I. S., à Versoix*

2^o *Pahud, Eugénie, ménagère*

de *Saint-Cierges,* domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née *xière Crissier le cinq Juin* mil huit cent *septante-sept*

fille de *Pahud, Auguste, buraliste postal à Renens*

et de *Élise Louise née Pahud sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Renens le vingt-neuf août, à St Cierges le trente août et à Oron-le-Châtel le trente août de l'année courante 1901, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
 2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Daniel Arnold
Eugénie Arnaud

Signatures des témoins :

Duchamp François

Versoix
Arnaud Berthas

Versoix
 L'officier de l'état civil :

H. Perruchon

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Oron et Saint-Cierges.*

N° 24.

Coeytaux et Gasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cing octobre mil neuf cent un* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Coeytaux, Octave Albert*, *boucher*

de *Daillens*, domicilié à *Cully*

Célibataire,

né à *Cully* le *quinze Juin* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Coeytaux, Charles, décédé*,

et de *Françoise née Bovard sa veuve à Cully*,

2° *Gasser, Mathilde*, *demoiselle de magasin*

de *Belp (Berne)* domiciliée à *Jouxten-Mézery*

Célibataire,

née à *Lausanne* le *huit mars* mil huit cent *septante-sept*

filie de *Gasser, Christian, concierge à Jouxten*

et de *Marie Louise née Bovard sa femme*.

Les publications ont eu lieu à *Daillens* le *onze septembre*, à *Cully* le *onze septembre*, à *Belp* le *onze septembre* et à *Jouxten* le *douze septembre* de l'année courante *1901, sans opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil de Cully pour la célébration du mariage à Romanel.

Signatures des époux :

A. Coeytaux
M. Coeytaux

Signatures des témoins :

H. Kuster, Villa Orange, Lausanne
P. Christin, Selémont

Communiqué : aux *Etats Civils* de *Daillens, Cully et Belp*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 25.
Corbaz et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* Octobre *mil neuf cent un*, ~~_____ mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Corbaz, Aloys*, _____ *agriculteur* _____

de *Mont-sur-Lausanne*, _____ domicilié à *Mont* _____

Célibataire, _____

né à *Mont* le *sept* décembre _____ mil huit cent *septante-quatre* _____

fils de *Corbaz, Edouard Louis*, *agriculteur* au *Mont* _____

et de *Julie Louise* née *Henny* sa femme, _____

2^o *Pache, Hélène Marthe*, _____ *Conturière* _____

de *Epalinges*, _____ domiciliée à *Mont* _____

Célibataire, _____

née à *Mont* le *onze* novembre _____ mil huit cent *huitante* _____

fille de *Pache, Charles Aloïs*, *agriculteur* au *Mont* _____

et de *Eugénie Fanny* née *Blanc* sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à *Mont* le *trente* août et à *Epalinges* le *trente-un* août de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Alois Corbaz

Hélène Corbaz

Signatures des témoins :

Jules Amy Romanel
David Bovey Romanel

Communiqué : à l'Etat Civil

à *Epalinges*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 26.
Criss et Gaudard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N^o 26, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Fernand Marcel Gaudard, fils de Blanche Louise Gaudard, né à Jouxtenz-Mézery le trente août mil huit cent quatre vingt dix-huit, inscrit sous Pol. 7, fol. 2, N^o 100, dans les Registres d'Etat Civil de l'arrondissement de Romanel, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le dix-sept octobre mil neuf cent un.
 Romanel le 17 octobre 1901.

Jean Criss
 Blanche Criss
 l'Officier d'Etat Civil. P. Perrenoud

Aujourd'hui dix-sept octobre mil neuf cent un, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Criss, Jean Marc, agriculteur,

de Prilly, domicilié à Crissier

Célibataire,

né à ux Combes (Com^{ns} de Jrens) le dix mai mil huit cent septante six

fils de Criss, Jean Louis Adrien, agriculteur à Denges,

et de Marie Henriette Badan sa femme, décédée,

2^o Gaudard, Blanche Louise, ménagère

de Lausanne, Echallens, Bioley-Orjulaz et St. domiciliée à Jouxtenz-Mézery-
(Barthelémy)

Célibataire,

née à Jouxtenz-Mézery le dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Gaudard, Charles Rodolphe, agriculteur à Jouxtenz-Mézery

et de Louise Marie née Coeytaux sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Jouxtenz-Mézery le douze septembre, à Echallens le treize septembre, à Prilly le treize septembre, à Bioley-Orjulaz le treize septembre, à St. Barthelémy le treize septembre, à Lausanne le quatorze septembre et à Crissier le quatorze septembre de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Jean Criss
 Blanche Criss

Signatures des témoins :

Criss Albert Georges.
 G. Girardet Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Perrenoud

Communiqué : aux Etats Civils
 de Lausanne et Echallens

Communiqué la légitimation aux Etats Civils
 de Lausanne et Echallens, ainsi qu'à la Municipalité
 de Prilly

N^o 27.
Dubois et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Octobre mil neuf cent-uz* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Dubois, Paul Eugène,* Electricien

de *Mézières,* _____ domicilié à *Renens* _____

Célibataire, _____

né à *Renens le sept février* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fils de *Dubois, Eugène, décédé,* _____

et de *Louise Blanc née Perriard sa veuve, ménagère à Renens.* _____

2^o *Dupuis, Rose,* _____ *repasseuse* _____

de *Orbe et de Penthèreaux,* _____ domiciliée à *Prilly-* _____

Célibataire, _____

née à *Prilly- le cinq Juin* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fille de *Dupuis, Rodolphe, décédé,* _____

et de *Jenny Marie Henriette née Croisier sa veuve, blanchisseuse, à Prilly-* _____

Les publications ont eu lieu à *Prilly- le vingt-sept septembre, à Renens le* _____
vingt-huit septembre, à Mézières le vingt-huit septembre, à Orbe le vingt- _____
huit septembre et à Penthèreaux le vingt-huit septembre de l'année courante 1901, _____
sans opposition. - _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication* - _____

Signatures des époux :

Paul Dubois

Rose Dupuis

Signatures des témoins :

Eug. Dufflon Arden

Emile Gross Panchet

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Mézières, Orbe et Penthèreaux*

L'officier de l'état civil :

V. Lemaitre

N^o 28.Monachon et Cosandey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par Jugement du Tribunal de l^{re} instance de la République et Canton de Genève, rendu en date du 5 mai 1919, déclaré définitif et exécutoire le 11 juillet 1919, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le sieur Monachon ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 16 juillet 1919.

L'Off. d'Etat Civil: *J. Perrenoud*

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent un, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Monachon, William Louis, — Conducteur I.^s

de Peyres et Possens, — domicilié à Renens

Célibataire, —

né à Possens le sept Juillet — mil huit cent septante-sept

fils de Monachon, Jules, agriculteur à Peyres et Possens,

et de Hélène née Laurent sa femme,

2^o Cosandey, Ida, — Couturière

de Sassel, — domiciliée à Montaubion-Chardonney

Célibataire, —

née à Sassel le quatorze octobre — mil huit cent septante-neuf

fille de Cosandey, Jean, agriculteur à Montaubion-Chardonney

et de Jenny née Cosendai sa femme.

Les publications ont eu lieu à Renens le premier octobre, à Peyres et Possens le deux octobre, à Montaubion-Chardonney le deux octobre et à Sassel le 3 octobre de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux

2^o Certificats de publication

Signatures des époux:

William Monachon

Ida Monachon

Signatures des témoins:

Emile Cosandey, Chardonney

Lucie Rossier, Villarsel

Communiqué: aux Etats Civils

de Saint-Cergue et Grangey près Pully

L'officier de l'état civil:

J. Perrenoud

N^o 29.
Deluz et Constans

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit novembre mil neuf cent-un* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Deluz, Ernest-Vincent,* *géomètre breveté*

de *Romanel,* domicilié à *Romanel,*

Célibataire,

né à *Romanel le dix-sept février* mil huit cent *Septante-six*

filz de *Deluz, Abram Louis, décédé,*

et de *Anna Elisa Fanny née Rochat sa veuve à Romanel*

2^o *Constans, Lisette Germaine,* *sans profession*

de *Ollon,* domiciliée à *Ollon*

Célibataire,

née à *Ollon le douze Juillet* mil huit cent *quatre-vingt-*

fille de *Constans, Louis,*

et de *Fanny née Richard sa femme, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Romanel le vingt-cinq octobre et à Ollon*
le vingt-huit octobre de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*
 2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Ernest Deluz
Germaine Deluz

Signatures des témoins :

A. Deluz Romanel
P. Duplont Romanel

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Ollon*

L'officier de l'état civil :

V. Lenoir

N^o 30.Bolomey et Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente novembre mil neuf cent un* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bolomey, Eugène Frédéric*, vigneron
de *Lutry et de Forel*, domicilié à *Châtelard sur Lutry*
Célibataire,né à *Miroir s^r Lutry le neuf Juillet* mil huit cent *soixante-cinq*fils de *Bolomey, Jules, décédé*,et de *Louise Françoise née Crol - sa veuve, ménagère à l'Isle*2^o *Jayet, Fanny Léonie*, ménagèrede *Hermenches et de Moudon*, domiciliée à *Prilly**Célibataire*,née à *Prilly le vingt-six mai* mil huit cent *septante-neuf*fille de *Jayet, Samuel, charpentier à Prilly*et de *Louise Henriette née Villet - sa femme*Les publications ont eu lieu à *Prilly le premier novembre*, à *Lutry le deux novembre*, à *Forel le deux novembre*, à *Moudon le deux novembre* et à *Hermenches le deux novembre* de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier d'Etat
Civil de Lutry, pour la célébration
du mariage à Romanel.*

Communiqué: aux *Etats Civils*de *Lutry, Forel et Moudon*

Signatures des époux :

Eugène Bolomey
Louise Fanny Bolomey

Signatures des témoins :

Jayet Alfred, Prilly
Nicolas Gouvard Gouvard

L'officier de l'état civil :

J. L. L.

N° 32.

Demont- et Cloux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Demont, Théodore Louis, vigneron

de Vullierens et de Grancy, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Vullierens le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-un

fils de Demont, Marc Louis, décédé,

et de Rosine née Schwendimann sa veuve, domiciliée à Renens.

2° Cloux, Louise Françoise, Cuisinière,

de l'Isle, domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le quatre décembre mil huit cent septante-huit

fille de Cloux, Jules Louis, décédé,

et de Marie Charlotte Susette née Gibaud sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vullierens le trente-un Octobre, à Grancy le trente-un Octobre, à l'Isle le trente-un octobre, à Renens le trente-un Octobre et à Lausanne le deux novembre de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Théodore L^e Demont
Louise P^{ie} Demont.

Signatures des témoins :

Florentin Gibaud
Augustine Cloux Lausanne

Communiqué: aux Etats Civils

de Collombier, Grancy, l'Isle

et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

V. Perrenoud

Actes
le 16 décembre 1901
A. Schwendimann

N^o 33.
Belet et Henny-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent un, ~~mil huit cent quatre vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Belet, Edouard, agriculteur

de Mont-sur-Lausanne, domicilié à Mont-

Célibataire,

né à Mont le trente-un Juillet mil huit cent septante-un

fils de Belet, Auguste, agriculteur au Mont

et de Louise Livie née Corbaz sa femme,

2^o Henny, Marguerite Elise Henriette, ménagère

de Gurzelen (C^{anton} de Berne) domiciliée à Mont-

Célibataire,

née à Mont le vingt-huit Juin mil huit cent septante-trois

fille de Henny, Jules François, charcutier au Mont

et de Elise Marie Susanne née Simon sa femme

Les publications ont eu lieu à Mont le trente novembre et à Gurzelen le
deux décembre de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication

Communiqué à l'Etat Civil

de Gurzelen

Signatures des époux :

E. Belet

Marg. Henny

Signatures des témoins :

Ermest Henny de Mont
Henri Chiquis Romane

L'officier de l'état civil :

V. Lambert

N^o 34.Grossenbacher et Schiess

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent un, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Grossenbacher, Jean Louis, ~~garde-freins I.S~~

de Hasle (Berne) domicilié à Renens

Célibataire,

né à Renan (Berne) le trois novembre mil huit cent septante-huit

fils de Grossenbacher, Frédéric Auguste, horloger à Renan (Berne)

et de Eugénie née Borle sa femme, décédée,

2^o Schiess, Jeanne Marie, Cuisinière

de Herisau (Appenzell) domiciliée à Jouxten-Mézery

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-un septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Schiess, Louis Marc François Frédéric, agriculteur à Jouxten-Mézery

et de Jeanne Françoise Caillet sa femme

Les publications ont eu lieu à Hasle le seize novembre, à Renens le seize novembre, à Herisau le seize novembre et à Jouxten-Mézery le seize novembre de l'année courante 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux2^o Certificats de publication

Communiqué : aux Etat Civil

de Hasle et Herisau

Signatures des époux :

Jean Louis Grossenbacher

Jeanne Marie Grossenbacher

Signatures des témoins :

François Schiess,

à Jouxten-Mézery

Emile Blanchard

le Coarard

L'officier de l'état civil :

P. Perrenoud

N° 35.

Cornaz et Cornaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un décembre mil neuf cent un*, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornaz, Guillaume Justin*, *manoeuvre*de *Faoug*, domicilié à *Renens**Célibataire*,né à *Berne le premier septembre* mil huit cent *soixante-huit*fils de *Cornaz, Pierre Samuel*, *cafetier à Berne*et de *Elisabeth née Fahrni sa femme, décédée*,2° *Cornaz, Emma Louise*, *ménagère*de *Faoug*, domiciliée à *Renens**Célibataire*,née à *Faoug le trois mars* mil huit cent *quatre-vingt-un*fille de *Cornaz, Paul Emmanuel*, *boucher à Faoug*et de *Henriette Louise née Tricot sa femme*.Les publications ont eu lieu à *Renens le vingt-deux novembre et à Faoug le vingt-trois novembre de l'année courante 1901, sans opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Justin Cornaz**Emma Cornaz*

Signatures des témoins :

*Victor Supernet av. Suiss. de**n° 114**Lauterne**Bertha Vincent, Montilier*

Communiqué : à l'Etat Civil

d. *Avenches*

L'officier de l'état civil :

J. Lamberon

Le n° 35 au folio 143 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions le 8 janvier 1902

l'Officier d'Etat civil

J. Lamberon

Un double a été remis le 8 janvier 1902 à l'Autorité Cantonale, en vertu de l'article 2 de la loi

l'Officier d'Etat Civil

J. Lamberon

N° 1.
Valentino et Pozzo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Valentino, Giuseppe, manoeuvre

de San Salvatore Monferrato (Alexandrie, Italie) domicilié à Prilly-

Célibataire,

né à San Salvatore Monferrato le vingt-sept ^(Juillet) mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Valentino, Andrea, agriculteur

et de Marianna née Bozio sa femme, domiciliés à San Salvatore Monferrato

2° Pozzo, Giacomina Emilia, ménagère

de Viverone (Novare, Italie) domiciliée à Prilly-

Célibataire,

née à Viverone le onze Août mil huit cent septante-neuf

fille de Pozzo, François, maçon à Nenens

et de Giovanna née Zublina sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à San Salvatore Monferrato et à Viverone le quinze décembre et à Prilly le quatre décembre de l'année écoulée 1901, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Consentement au mariage de l'époux (mineur) accordé par ses père et mère
- 3° Certificat de publication à San Salvatore Monferrato
- 4° Certificat de publication à Viverone
- 5° Certificat de publication à Prilly
- 6° Permis de célébration du Dept de Justice et Police

N. B. Les pièces sous nos 2, 3, 4, sont déposés au Département de Justice et Police.
Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

(3 com qués)

Signatures des époux :

Valentino Joseph
Valentino Giacomino

Signatures des témoins :

Jean Boutele Romanet
Viviane Jacques Romanet

L'officier de l'état civil :

V. Perronnet

N^o 2*Delacuisine et Peitrequin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize février mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Delacuisine, Alfred,* agriculteurde *Dailens,* domicilié à *u Timonet, rière Cheseaux**Célibataire,*né à *u Timonet le vingt-neuf octobre* mil huit cent *septante-neuf*fils de *Delacuisine, Jean Marc Louis,* agriculteur au *Timonet*et de *Louise Jenny* née *Delacuisine* sa femme2^o *Peitrequin, Louisa Caroline Rose,* ménagèrede *Romanel,* domiciliée à *Cheseaux**Célibataire,*née à *Cheseaux le trente-un mars* mil huit cent *quatre-vingt-*fille de *Peitrequin, Louis Samuel,* décédé.et de *Louise Sophie* née *Cevey* sa veuve à *Cheseaux*Les publications ont eu lieu à *Dailens, à Cheseaux et à Romanel le vingt-*
Janvier de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Cotes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Delacuisine Alfred,
Delacuisine Rose,

Signatures des témoins :

Albert Delacuisine
Messrs G. Prilly
*Timonet*Communiqué : à l'Etat Civil
de *Dailens.*

L'officier de l'état civil :

V. Ferrabon

N^o 3.
Favey et Hählen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux février mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Favey, Auguste Louis, agriculteur

de Eclépens et Pompaples, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Yullierens le huit décembre mil huit cent soixante-sept

fil de Favey, Henri, agriculteur à Renens

et de Jeanne Susanne Frédérique née Dreyer sa femme, décédée

2^o Hählen, Anna Fanny Pauline, laitière

de Lenk (Berne) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Renens le vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Hählen, Pierre Henri, décédé,

et de Fanny née Regamey sa veuve, laitière à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-trois Janvier, à Eclépens le vingt-cinq Janvier, à Pompaples le vingt-cinq Janvier et à Lenk le vingt-six Janvier de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Louis Favey

Anna Favey

Signatures des témoins :

Albert Demont Yullierens

Marie Demont Yullierens

Communiqué aux

Etat Civil

de La Sarratz et Lenk.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 4.
Meylan et Schenck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meylan, Albert, Employé aux T. L.

de Chenit (Valle) domicilié à Renens

Célibataire,

né à Renens le dix-huit Juin mil huit cent septante-six

fils de Meylan, Jules, décédé,

et de Louise née Besson sa veuve, ménagère à Renens.

2^o Schenck, Albertine, Cuisinière

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Avenches le vingt-un mars mil huit cent septante-huit

fille de Schenck, Charles Albert,

et de Julianne Louise née Doleires sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-six Janvier, à Langnau le vingt-sept Janvier, au Sentier le vingt-sept Janvier, au Brassus le vingt-huit Janvier et à Lausanne le vingt-huit Janvier de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

A. Meylan
Albertine Meylan

Signatures des témoins :

Emile Grosse Romanet
Henri Clere Romanet

Communiqué : aux Etats Civils

du Sentier, Langnau et Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. L. Romanet

N^o 5.
Belet et Duperret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cing mars mil neuf cent deux* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Belet, Jules Philippe,* _____ *agriculteur* _____

de *Mont-sur-Lausanne,* _____ domicilié à *Lausanne (Beau Soleil)*

Célibataire, _____

né à *Mont* le *deux février* _____ mil huit cent *septante-trois* _____

fil de *Belet, Jacques Édouard,* *agriculteur* _____

et de *Marie Louise née Corbaz sa femme,* domiciliés à *Lausanne* _____

2^o *Duperret, Léa,* _____ *ménagère* _____

de *Mont-et-de-Rougemont,* _____ domiciliée à *Mont* _____

Célibataire, _____

née à *Mont* le *onze décembre* _____ mil huit cent *septante-quatre* _____

filie de *Duperret, Édgard,* *agriculteur* _____

et de *Elise Susanne née Amaudruz,* domiciliés au *Mont* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *onze février*, à *Rougemont* le *donze février* et au *Mont* le *treize février* de l'année courante 1902, *sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil
de Lausanne pour la célébration du
mariage à Romanel.

Signatures des époux :

Jules Philippe Belet
Léa Belet

Signatures des témoins :

Amédée Menitry Le Mont
Aline Duperret Lausanne

Communiqué aux *Etats Civils*
 de *Lausanne et Rougemont*

L'officier de l'état civil :

H. Percebois

N^o 6.*Badan et Cretenoud née
Regamey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit mars mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Badan, Auguste Henri*, *agriculteur*de *Sullens*, domicilié à *Renens**Célibataire*.né à *Renens le premier Janvier* mil huit cent *soixante-huit*fils de *Badan, François Daniel Auguste, décédé*,et de *Susanne Marie née Cruchon sa veuve, ménagère à Renens*.2^o *Cretenoud née Regamey, Fanny*, *laitière*de *Renens*, domiciliée à *Renens**veuve en 2^e noces de Cretenoud, Jean Samuel, dès le vingt-sept Janvier
mil neuf cent un*née à *Epalinges le vingt-un février* mil huit cent *cinquante-huit*fille de *Regamey, Jean Pierre, décédé*,et de *Joséphine née Regamey sa veuve, ménagère à Lausanne*.Les publications ont eu lieu à *Sullens le seize février et à Renens le seize
février de l'année courante 1902, sans opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Acte du 2^o mariage de l'épouse*
- 3^o *Acte de décès du 2^o mari de la dite*
- 4^o *Certificats de publication.*

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Sullens*.

Signatures des époux :

Henri Badan
Fanny Badan

Signatures des témoins :

Louis Favre Renens
Anna Favre Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 7.
Cuénoud et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

1^o Cuénoud, Louis Daniel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully et de Lutry, domicilié à u Mont-sur-Lausanne

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Cully le quinze février mil huit cent Septante-un

Noms, profession et

fils de Cuénoud, Louis Gabriel,

domicile des parents :

et de Louise née Duboux sa femme, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Corbaz, Aline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont, domiciliée à u Mont

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à u Mont le vingt-cinq mars mil huit cent Septante-cinq

Noms, profession et

fille de Corbaz, Jean Louis, agriculteur au Mont

domicile des parents :

et de Jenny née Kenny sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry et au Mont le vingt-deux février de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Daniel Cuénoud
Aline Cuénoud

Signatures des témoins :

Eugène Duflon }
Alexis Chépeut } Roussel

Communiqué : aux Etats Civils
de Cully et Lutry

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N^o 8.
Bovey et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu le 22 février 1912 et déclaré exécutoire le 10 mai de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 138 du Code Civil Suisse.

Le défendeur ne pourra se remarier qu'après l'expiration d'un délai de deux ans, à courir dès la date du prononcé du Jugement.

Inscrit le 1^{er} Juin 1912.

l. Off. d. Etat-civil: F. Zarruchan



Aujourd'hui vingt-sept mars mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bovey, Ernest-Auguste, boulanger

de Cheseaux et de Romanel, domicilié à Cheseaux

Célibataire,

né à Cheseaux le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Bovey, Jean Marc Philippe, agriculteur à Cheseaux

et de Louise Marguerite née Gilliard sa femme,

2^o Favre, Louise, blanchisseuse

de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Renens le cinq octobre mil huit cent septante-huit

fille de Favre, Louis, employé aux abattoirs à Lausanne,

et de Jenny née Raymond sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Romanel, Goumoëns-la-Ville et Renens le huit mars de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Consentement au mariage de l'époux mineur, accordé par son père.

3^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Ernest Bovey

Louise Bovey

Signatures des témoins :

Jules Bovey Romanel

Eugène Bovey Romanel

L'officier de l'état civil :

F. Zarruchan

Communiqué : à l'Etat-Civil de Seballens.

N^o 9.
Bally- et Dégaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept mars mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bally, Leonard Jules*, *appareilleur*

de *Boussens*, domicilié à *Prilly*

Célibataire,

né à *Bioley-Orjulaz le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-neuf*

fil de *Bally, David Henri*, *agriculteur à Prilly*,

et de *Marie Louise née Maillard sa femme*,

2^o *Dégaillet, Emilie*, *domestique*

de *Prilly*, domiciliée à *Prilly*

Célibataire,

née à *Prilly le vingt-trois avril* mil huit cent *septante-six*

filie de *Dégaillet, François Henri*, *agriculteur à Prilly*,

et de *Lucie née Pache sa femme*,

Les publications ont eu lieu à *Boussens et à Prilly le vingt-huit février*
de l'année courante *1902, sans opposition*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Jules Bally
Emilie Bally

Signatures des témoins :

David Grandchamp *Armande*
O. Duflon Romanel

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Sullens*

L'officier de l'état civil :

P. Lussacq

N^o 10.
Corbaz et Büchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Corbaz, Charles, agriculteur

de Mont-sur-Lausanne, domicilié à Mont-

Célibataire,

né à Mont le seize mars mil huit cent septante-quatre

fils de Corbaz, Eugène, décédé,

et de Marie Louise née Belet sa femme, décédée,

2^o Büchi, Adeline, ménagère,

de Unterehrendingen (Argovie) domiciliée à Mont-

Célibataire,

née à Unterehrendingen le douze février mil huit cent soixante-cinq

fille de Büchi, Jean Baptiste, décédé,

et de Epiphanie née Willi sa veuve, ménagère, à Unterehrendingen

Les publications ont eu lieu à Mont le deux avril et à Unterehrendingen le trois avril de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Corbaz Charles
Corbaz Adeline

Signatures des témoins :

Corbaz Benjamin Schönbach
Corbaz Alexis Romanich

Communiqué : à l'Etat Civil

de Unterehrendingen.

L'officier de l'état civil :

V. P. Romanich

N^o 11.
Bovard et Gandillon

Aujourd'hui *premier mai mil neuf cent deux*, — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

1^o *Bovard, Octave*, _____ *agriculteur* _____
de *Épesses*, _____ domicilié à *Renens*, _____
Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à *Épesses le neuf clou-* _____ *mil huit cent septante-sept* _____
fils de *Bovard, Michel, décédé*, _____
et de *Alphonsine née Bovard sa veuve, ménagère à Renens*, _____

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2^o *Gandillon, Elise Amélie*, _____ *ménagère* _____
de *Colochena*, _____ domiciliée à *Ballens* _____
Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à *Bière le onze avril* _____ *mil huit cent septante-six* _____
fille de *Gandillon, Jean David, décédé*, _____
et de *Jenny née Déguiller sa veuve, ménagère à Ballens* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Renens le deux avril, à Colochena le deux avril, à Épesses le trois avril et à Ballens le trois avril de l'année courante 1902, sans opposition.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux:

Octave Bovard
Amélie Bovard

Signatures des témoins:

Louis Grosjean Romanet
Henri Grosjean Bercher

Communiqué: aux *Etat Civil*
de *Cully, Morges et Ballens*

L'officier de l'état civil:

V. Perruchon

N^o 12.
Briggen et Fasel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux mai mil neuf cent deux*, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Briggen, Christian*, *Conducteur I. S.*

de *Spiez (Berne)* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Spiez le vingt-mars* mil huit cent *septante-quatre*

fils de *Briggen, Jacob*, agriculteur à *Spiez*

et de *Marianne née Zaugg sa femme*,

2^o *Fasel, Joséphine*, *Cuisinière*

de *Brünisried (Fribourg)* domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née à *Ober-Mühlethal (Fribourg) le vingt-neuf* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *Fasel, Jean Joseph*,

et de *Anna Maria Philomène née Schafar sa femme, tous deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Spiez, Renens et Brünisried le douze avril*
de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Ch. Briggen

Joséphine Briggen

Signatures des témoins :

L. Dietsch Renens

Gay Louis Renens

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Spiez et Reckthalten*

L'officier de l'état civil :

V. Lemaître

N^o 13.Cevey et Simonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cevey, Paul Edouard, Employé I. J.

de Cheseaux, domicilié à Renens

Célibataire,

né à Renens le neuf Juillet mil huit cent septante-six

fils de Cevey, François Louis, agriculteur à Renens

et de Jeannette née Lambelet sa femme, décédée,

2^o Simonet, Louise, ménagère

de Clavaleyres (Berne) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Faoug le dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

fille de Simonet, Frédéric.

et de Susanne née Gugger sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Renens et Münchenwyler (p^s Clavaleyres) le dix-sept avril de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux2^o Certificats de publication.Communiqué à l'Etat Civil
de Münchenwyler.

Signatures des époux :

Paul
Cevey Louise

Signatures des témoins :

Silvester Lion Lausanne,
Adèle Cevoy Renens

L'officier de l'état civil :

L. Perrenon

N^o 14.
Gailloud et Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Juin mil neuf cent deux* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gailloud, Auguste Eugène, — Employé I.S*

de *Noville, Kenna et Villeneuve, — domicilié à Renens*

Célibataire,

né à *Noville le quinze Juillet* — mil huit cent *septante-cinq*

fil de *Gailloud, François Louis, décédé,*

et de *Sylvie née Croset sa veuve, ménagère à Noville,*

2^o *Peitrequin, Louise Emma, — Couturière*

de *Romanet, — domiciliée à Prilly*

Célibataire,

née à *Prilly le dix septembre* — mil huit cent *septante-neuf*

filie de *Peitrequin, Eugène, agriculteur à Prilly*

et de *Jenny née Corbaz sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Romanet le vingt-deux Avril, à Prilly le vingt-deux*
Avril, à Renens, Noville, Kenna et Villeneuve le vingt-trois Avril de l'année
courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Eug. Gailloud
Emma Gailloud

Signatures des témoins :

J. Chapuis Rominot
Eugène Salzman

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Villeneuve*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 15.
Henny et Belet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent deux — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Henny, Charles Louis, agriculteur

du Mont et de Gurzelen (=Berne) domicilié à u Mont-sur-Lausanne,
Célibataire,

né à u Mont le vingt février — mil huit cent septante neuf —

fils de Henny, Marc, décédé,

et de Catherine née Borgeaud sa veuve, ménagère, au Mont

2^o Belet, Julie Rosa, ménagère

du Mont, domiciliée à u Mont

Célibataire,

née à u Mont le cinq mars — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de Belet, Louis Benjamin, agriculteur au Mont

et de Lucie née Meylan sa femme,

Les publications ont eu lieu à u Mont le dix-neuf avril et à Gurzelen
le dix-neuf avril de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissances des époux
2^o Certificats de publications.

Signatures des époux :

Charles Henny
Rosa Henny

Signatures des témoins :

P. Duflon Romanel
Vaillens U^o Le Mont

Communiqué : à l'Etat Civil
de Gurzelen.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 16.
Corbaz et Menétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin mil neuf cent deux — ~~mil huit cent quatre vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Corbaz, Henri, agriculteur

du Mont-sur-Lausanne, domicilié à u Mont

Célibataire,

né à u Mont le huit novembre mil huit cent Septante-six

fils de Corbaz, Marie Rose, ménagère au Mont,

et de

2^o Menétrey, Alice Lina, ménagère

du Mont et de Poliez-le-Grand, domiciliée à u Mont

Célibataire,

née à u Mont le vingt Janvier mil huit cent Septante-trois

fille de Menétrey, Abram Louis, décédé,

et de Louise Françoise Henriette née Corbaz sa veuve, ménagère au Mont

Les publications ont eu lieu à au Mont le dix mai et à Poliez-le-Grand le onze mai de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Certificats de publication

Communiqué : à l'Etat Civil

de Bottend.

Signatures des époux :

Henri Corbaz

Lina Corbaz

Signatures des témoins :

O. Duflou Honoré

Eug. Adol. Le Mont

L'officier de l'état civil :

J. Lacroix

N^o 17.
Berney- et Ruegsegger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin mil neuf cent deux, — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Berney, Jean Louis, — boulanger —

de l'Abbaye, — domicilié à Prilly —

Célibataire, —

né à ux Bioux le neuf Janvier — mil huit cent Septante-huit —

fils de Berney, Jules Laurent, maître de pension à Lausanne —

et de Olympe née Reymond sa femme, —

2^o Ruegsegger, Elisabeth, — demoiselle de magasin

de Langnau (Berne) — domiciliée à Lausanne, —

Célibataire, —

née à Renens le premier février — mil huit cent Septante-sept —

fille de Ruegsegger, Christian, négociant à Lausanne, —

et de Rosine Eugénie Lydie née Oulevay sa femme, —

Les publications ont eu lieu à Prilly le six mai, à Lausanne le six mai,
à Langnau le sept mai et à l'Abbaye le sept mai de l'année courante
1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

J. Berney

E. Berney

Signatures des témoins :

Emile Magnenat Valloche
Ludine Ruegsegger Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. J. J. J.

Communiqué : aux Etats Civils
de l'Abbaye, Langnau et Lausanne

N^o 18.
Jayet et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jayet, Célestin Marc, plâtrier-peintre
de Hermenches et de Moudon, — domicilié à Prilly
Célibataire,

né à Prilly le vingt-novembre — mil huit cent septante-cinq

fil de Jayet, Samuel, décédé,

et de Louise Henriette née Vittel sa veuve, ménagère à Prilly,

2^o Corbaz, Adèle Emma, sans profession

de Mont-sur-Lausanne, — domiciliée à Prilly

Célibataire,

née à La Sallaz s/s Lausanne le vingt-un octobre mil huit cent septante-sept

fille de Corbaz, François, cafetier à Prilly

et de Marie Louise née Barbaz sa femme,

Les publications ont eu lieu à Hermenches le trois mai, à Moudon le trois mai, à Prilly le trois mai et au Mont le cinq mai de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

C. Jayet
E. Jayet

Signatures des témoins :

Corbaz Fernand Prilly
Perebuhl Eugène

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
de Moudon

N^o 19.
 Blanchard et Dépierraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Blanchard, Louis Emile, Cantonniex

de Jouxtenz - Mézery, domicilié à Gaulard sur Lausanne

Célibataire,

né à Gaulard s. Lausanne le sept Juillet mil huit cent Septante-six

fils de Blanchard, Louis Emile, agriculteur au Gaulard,

et de Louise Fanchette Georgette Peitrequin sa femme,

2^o Dépierraz, Elise, ménagère

de Assens, domiciliée à Assens

Célibataire,

née à Crissier le dix Juin mil huit cent Septante-huit

fille de Dépierraz, François Emile, agriculteur à Assens

et de Anne Marie née Girardet sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-quatre mai, à Assens
 le vingt-six mai et à Jouxtenz - Mézery le vingt-sept mai de l'année
 courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat
 Civil de Lausanne pour la célébration
 du mariage à Romanel.

Communiqué : aux Etats Civils
 de Lausanne et Echallens.

Signatures des époux :

Louis Blanchard
 Elise Blanchard

Signatures des témoins :

Aimé Bissat
 ou
 Gouverneur la Ville
 Louise Blanchard de Gaulard

L'officier de l'état civil :

V. Levançon

N^o 20.
Bussy et Zahnd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Juin mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bussy, Lucien,* Ingénieur

de *Crissier,* domicilié à *Crissier*

Célibataire,

né à *Pufflens-le-Château le vingt-sept décembre* mil huit cent *septante-six,*

fil de *Bussy, Louis Frédéric Marc, instituteur, à Crissier*

et de *Rose Félicie Augustine née Bovy sa femme,*

2^o *Zahnd, Marie Lina,* sans profession

de *Rüschegg (Berne)* domiciliée à *Berne,*

Célibataire,

née à *Murten le huit Janvier* mil huit cent *septante-sept*

filie de *Zahnd, Johann, cocher de fiacre à Berne,*

et de *Louise née Annen sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Berne le sept Juin, à Crissier le dix Juin*
et à *Rüschegg le dix Juin de l'année courante 1902, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publications.*

Signatures des époux :

Bussy

Lina Bussy

Signatures des témoins :

Lina Bussy, Crissier

Aug. Besson, Crissier

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Rüschegg et Berne*

L'officier de l'état civil :

J. L. L. L.

N^o 21.
Pasche et Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Juillet mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pasche, Jules Armand Bénédicte,* — *Entrepreneur*

de *Servion,* — domicilié à *Renens* —

Célibataire, —

né à *Saubraz le douze Avril* — mil huit cent *Septante-six* —

fil de *Pasche, Félix Marc, Entrepreneur à Renens* —

et de *Elise Henriette née de Siebenthal sa femme* —

2^o *Martin, Rose Lina,* — *sans profession*

de *Heyruz, Chapelles et Yvarrens,* — domiciliée à *Renens* —

Célibataire, —

née à *Heyruz le vingt-un Juillet* — mil huit cent *quatre-vingt-deux* —

fille de *Martin, Henri, boucher à Renens* —

et de *Emma Louise née Bovey sa femme* —

Les publications ont eu lieu à *Renens le premier Juillet, à Yvarrens le premier Juillet, à Chapelles le deux Juillet, à Servion le deux Juillet, et à Heyruz le quatre Juillet de l'année courante 1902, sans opposition.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Consentement au mariage de l'épouse*
{ mineure, accordé par son père.
- 3^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Jules Pasche

Lina Pasche

Signatures des témoins :

Fredric Pasche Saubraz
Pasche Alfred Renens.

L'officier de l'état civil :

H. Perrochon

Communiqué : aux *Etats Civils de*
Oron, Denezy, St Cierges et
Yvarrens.

N^o 22.
Sommer et Kehl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sommer, Louis, menuisier

de Hermanitz, (Bohême, Autriche) domicilié à Renens

Célibataire.

né à Hermanitz le seize Avril mil huit cent cinquante-un

fils de Sommer, Jean,

et de Apolonia née Ott sa femme, les deux décédés.

2^o Kehl, Madeleine, Cuisinière

de Bergoschingen (Gr^d Duché de Bade) domiciliée à Yverdon,

Célibataire.

née à Bergoschingen le six septembre mil huit cent soixante-six

fille de Kehl, Agathe, sans domicile connu.

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à Yverdon le vingt-six Avril, à Renens le
vingt-six Avril, à Königshof (pour Hermanitz) et à Bergoschingen. (Dates
de publications non indiqués sur le permis du Département).

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux.
- 2^o Certificats de publication à Yverdon et Renens.
- 3^o Certificat de publication et de non-opposition à Hermanitz
- 4^o " " " " " " " " à Bergoschingen
- 5^o Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Les pièces sous N^{os} 3 et 4 sont déposées au Département
de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yverdon et à la Chancellerie d'Etat (2)

Signatures des époux :

Louis Sommer

Magdalena Sommer

Signatures des témoins :

Emile Gross Poursuel

Louis Rosat. Renens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 23.
Moudon et Potterat

Aujourd'hui sept-~~clout~~ mil neuf cent deux, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Moudon, Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Crissier, domicilié à Crissier

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Crissier le premier décembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Moudon, Jean Louis Paul, agriculteur à Crissier

domicile des parents:

et de Sophie née Wilschleger sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Potterat, Rose, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

de Chavannes-le-Chêne, domiciliée à Trilly (Aisle de Cery)

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Cheseaux le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Potterat, Félix, journalier à Cheseaux

domicile des parents:

et de Rosine née Freymond sa femme, décédée.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Trilly le neuf Juillet, à Crissier le dix
Juillet et à Chavannes-le-Chêne le dix Juillet de l'année courante
1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication.

Signatures des époux:

Emile Moudon
Rose Moudon

Signatures des témoins:

G. Lang Joseph Geneve
Constant Prothen Crissier

Communiqué: à l. Etat Civil
d'Yronand.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 24.
Cloux et Delucchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Clout mil neuf cent deux, — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cloux, Eugène Ulysse, agriculteur

de l'Isle, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à La Coudre, rière l'Isle, le trois mars mil huit cent soixante-sept

fil de Cloux, François Louis Daniel Samuel, décédé,

et de Louise Henriette née Maréchaux sa veuve, ménagère à Maura

2^o Delucchi, Angela, culportense

de Albareto (Parma, Italie) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Campi (Albareto) le vingt-sept février mil huit cent soixante-quatre

fille de Delucchi, Angelo, agriculteur à Campi,

et de Luigia née Granelli sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à l'Isle le vingt-un Juin, à Prilly le vingt-un Juin, à Lausanne le vingt-un Juin et à Albareto (Italie) le vingt-trois Juin de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Lettre du Consulat d'Italie, relativement à l'épouse
- 3^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Eugène Cloux
Angela Cloux

Signatures des témoins :

Hortense Cloux Lausanne
Samuel Cloux Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils
de l'Isle et Lausanne et à
la Chancellerie d'Etat.

N^o 26.
Wittwer et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq septembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wittwer, Emile Louis Gabriel, distillateur
de Renens et de Trubschachen (Berna) domicilié à Renens
veuf de Adèle Charlotte née Dusserre dès le six novembre mil-
huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Renens le vingt-cinq mars mil huit cent septante-deux

fils de Wittwer, Jean Henri, agriculteur à Renens

et de Louise née Amaudruz sa femme,

2^o Meylan, Fanny, couturière

d^e Chenit (Fallée) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Renens le sept Juin mil huit cent septante-neuf

fille de Meylan, Jules, décédé,

et de Louise née Besson sa veuve, ménagère à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens, Trubschachen, le Sentier et le Brasas
le vingt-cinq Juin de l'année courante 1902 sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
3^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Emile Wittwer
Fanny Wittwer

Signatures des témoins :

Ch. Wittwer Renens
A. Maylan Renens

Communiqué : aux Etats Civils

de Trubschachen et le Sentier

L'officier de l'état civil :

J. Ferrel

N^o 27.
Dupuis et Vittoz

Aujourd'hui six Septembre mil neuf cent deux, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Dupuis, Henri, Serrurier

Lieu d'origine et de domicile:

de Pentheréaz et Orbe, domicilié à Prilly

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Louxens-Mézery le quatorze Août mil huit cent Septante-cinq

Noms, profession et

fils de Dupuis, Rodolphe, décédé,

domicile des parents:

et de Jenny-Marie Henriette née Croisier sa veuve, blanchisseuse, à Prilly

Nom et profession de l'épouse:

2^o Vittoz, Jeanne Louise, infirmière

Lieu d'origine et de domicile:

de Froideville, domiciliée à Prilly

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Juriens le vingt-sept Janvier mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

fille de Vittoz, François, maréchal à Froideville,

domicile des parents:

et de Louise née Deluche sa femme

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Prilly le six Août, à Orbe le six Août, à Froideville le huit Août et à Pentheréaz le neuf Août de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1. Actes de naissance des époux
- 2. Certificats de publication

Signatures des époux:

Henri Dupuis
Jeanne Dupuis

Signatures des témoins:

Bertha Vittoz Cery
Jules Dupuis Prilly

Communiqué: aux Etats Civils de Pentheréaz, Orbe et Bottend

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 28.
Vannaz & Dégulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze septembre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vannaz, Jules Georges*, ~~Employé aux T.~~

de *Lutry*, domicilié à *Prilly*,

Célibataire,

né à *Entreroches, rière Orny-le quatorze Juillet* mil huit cent *Septante-cinq*

fils de *Vannaz, Samuel, décédé*,

et de *Jeanne Henriette née Cuénoud sa femme, décédée*,

2^o *Dégulier, Marguerite Hortense*, ~~ménagère~~

de *Prilly*, domiciliée à *Prilly*

Célibataire,

née à *Prilly le quatorze Août* mil huit cent *huitante*

fille de *Dégulier, Jean, décédé*,

et de *Caroline née Dégaillez sa veuve, ménagère à Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Lutry le vingt-six Juillet* et à *Prilly le vingt-six Juillet* de l'année courante *1902*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*

2^o *Certificats de publication*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Lutry*

Signatures des époux :

Vannaz Georges

Vannaz Marguerite

Signatures des témoins :

L^e Dégaillez Prilly
Eugène Desponts Villa Epagny

L'officier de l'état civil :

J. Durand

No 29

Rochat et Dubach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève rendu le 20 mai 1907 et devenu définitif le 22 juin de dite année, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux, ce texte de l'article 116, lettre B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 28 juin 1907.

Etat-Civil de Genève

Aujourd'hui dix-huit septembre mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Charles Claudius, — polisseur de meubles,

du Petit-Saconnex (Genève) — domicilié à Renens —

divorcé en 1^{ère} noces de Chatelain née Dubach, Mary, dite Julia Maria, dès le huit mai mil neuf cent un —

né à Carouge (Genève) le trente-un Janvier mil huit cent soixante-trois —

fils de feu Rochat, Jean, —

et de Henriette née Janin sa veuve, ménagère à Genève, —

2° Dubach, Mary, dite Julia Maria, — Couturière

du Petit-Saconnex (Genève) — domiciliée à Renens —

divorcée en 2^{ème} noces de Rochat, Charles Claudius, dès le huit mai mil neuf cent un —

née à Londres le sept septembre — mil huit cent cinquante-neuf —

fille de Dubach, Jean, —

et de Jeanne Françoise née Barbezat sa femme, tous deux décédés. —

Les publications ont eu lieu à Renens le deux août et au Petit-Saconnex le quatre août de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Extrait de mariage des époux, renfermant

la mention du divorce.

2° Certificats de publications.

Signatures des époux :

Rochat Charles Claudius

Julia Rochat

Signatures des témoins :

Chapuis Marius Romanel

Dufour Eugénie Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Bureau Cant.

d'Etat-Civil de Genève.

N^o 30.
Groux et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du Département de Justice et Police,
du 23 septembre 1921, l'acte de mariage inscrit
ci-contre est rectifié en ce sens qu'à la Commune
de Giez, seule indiquée comme lieu d'origine, soit
ajoutée celle de Novalles, omise par erreur.

Inscrit le 30 septembre 1921.

L'Off. d'Etat Civil

Aujourd'hui dix-huit septembre mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Groux, Emile Louis, agriculteur

de Giez, domicilié à Romanel,

Célibataire,

né à Lausanne le vingt-cinq mil huit cent soixante-huit

fil de Groux, Pierre Louis, agriculteur à Romanel

et de Nancy née Dessauges sa femme,

2^o Chapuis, Ida Louise Emma, ménagère

de Romanel, domiciliée à Romanel

Célibataire,

née à Romanel le trois février mil huit cent quatre-vingt

filles de Chapuis, Jules Emile, décédé,

et de Jeannette Emma née Borgeaud sa veuve, ménagère à Romanel.

Les publications ont eu lieu à Romanel le vingt-cinq et à Giez le vingt-trois de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication.

Signatures des époux :

Emile Groux
Ida Groux

Signatures des témoins :

Eugène Chapuis Romanel
Augustine Borgeaud Genève

Communiqué à l'Etat Civil
de Grandson

L'officier de l'état civil :

A. Ferruchon

N^o 31.*Doleires et Dutoit*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt septembre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Doleires, Fritz Jules*, ~~Employé à Cery~~de *Avenches*, domicilié à *l'Asile de Cery-rière Prilly**Célibataire*,né à *Avenches le quinze octobre* mil huit cent *septante neuf*fils de *Doleires, Ariste Jenny* née *Gutknecht*, ménagère à *Lausanne*,

et de

2^o *Dutoit, Sionie*, ~~repassense~~de *Moudon et de Chavannes*, domiciliée à *Prilly**Célibataire*,née à *Chavannes le sept mars* mil huit cent *quatre-vingt*fille de *Dutoit, Alexis*, cordonnier à *Cery*et de *Eugénie* née *Estoppey* sa femmeLes publications ont eu lieu à *Prilly le vingt-un août*, à *Moudon le vingt-un août*, à *Avenches le vingt-un août* et à *Chavannes le vingt-deux août* de l'année courante *1902*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Cotes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Doleires Fritz**Doleires Sionie*

Signatures des témoins :

Alexis Dutoit Cery
*Widmer Jules Cery*Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Avenches et Moudon*

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N^o 32.
Grin et Joyet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt septembre mil neuf cent deux* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Grin, Aloïs,* — *infirmier* —

de *Gressy et de Belmont-sur-Yverdon,* — domicilié à *l'Asile de Cery, r^{te} Prilly*

Célibataire, —

né à *Donneloye le vingt-quatre décembre* mil huit cent *septante* —

fils de *Grin, Jules, décédé,* —

et de *Annette née Dessemontet sa veuve, ménagère à Belmont* —

2^o *Joyet, Jeanne Henriette Alice,* — *infirmière* —

de *Cheseaux,* — domiciliée à *Cheseaux,* —

Célibataire, —

née à *Cheseaux le vingt-neuf septembre* — mil huit cent *soixante-neuf* —

fille de *Joyet, Jean Louis, décédé,* —

et de *Louise Caroline Amélie née Joyet sa femme, décédée.* —

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux le vingt-trois Clôut,* à *Gressy le vingt-quatre Clôut,* à *Belmont le vingt-quatre Clôut* et à *Prilly le vingt-cinq Clôut* de l'année courante 1902, sans opposition. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Cotes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Grin Aloïs
Grin Alice

Signatures des témoins :

Chamet Ami Morrens
Cloué Constant Cery

Communiqué à l'Etat Civil
de *Belmont C.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33.

Desponds et Prior

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six septembre mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desponds, Jean Lucien,* agriculteurde *Sussery,* domicilié à *Renens**Célibataire,*né à *Lonay le trente mars* mil huit cent *septante-deux,*fils de *Desponds, Jean Jules Elie,*et de *Jeanne Charlotte née Guillemin sa femme, tous deux décédés.*2° *Prior, Louise Caroline,* ménagèrede *Gollion,* domiciliée à *Gollion**Célibataire,*née à *Gollion le treize octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*fille de *Prior, Charles Louis,* agriculteur à *Gollion*et de *Jenny née Tacheron sa femme,*Les publications ont eu lieu à *Renens le premier septembre, à Gollion le premier septembre et à *Sussery le trois septembre de l'année courante 1902,**
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Consentement au mariage de l'épouse mineure, accordé par son père.*
- 3° *Certificats de publications.*

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *La Sarraz et Cossonay*

Signatures des époux :

*Lucien Desponds**Caroline Desponds*

Signatures des témoins :

Alfred Gysin Bumbles
Sophie Piro Gollion

L'officier de l'état civil :

J. Geronchon

N° 34.
Demont et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept septembre mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Demont, Eugène Emile,* agriculteur

de *Apples,* domicilié à *Crissier*

Célibataire,

né à *Romanet le six Juillet* mil huit cent *septante-six*

fils de *Demont, Louis Ami, agriculteur à Crissier*

et de *Anna née Chapuis sa femme,*

2° *Golay, Elma Léa,* Employée à la chocolatière

de *Bretigny-sur-Morrens,* domiciliée à *Crissier*

Célibataire,

née à *Mont-sr-Lausanne le quatorze février* mil huit cent *septante-six*

fille de *Golay, Théophile François, Employé J. J. à Crissier*

et de *Louise née Porchet sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Apples, Crissier et Bretigny-sr-Morrens le dix-sept* clôut de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Eugène Demont
Elma Demont

Signatures des témoins :

M. Desarzens Crissier
Alexis Chapuis Romanet

Communiqué : aux *Etats Civils*de *Apples et Bottens*

L'officier de l'état civil :

J. Loubert

N^o 35.
Girard et Petit-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept septembre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Girard, Aloïs*, *Employé au téléphone*

de *Denezey*, domicilié à *Genève*,

veuf de Aurélie née Recordon, dès le vingt-deux octobre mil huit cent nonante-neuf

né à *Villars-Mendraz le vingt-trois Clôt mil huit cent Septante-cinq*

fil de *Girard, Emile, agriculteur à Denezey*

et de *Lucie née Chevalley sa femme*,

2^o *Petit, Sophie Hortense*, *ménagère*

de *Crissier*, domiciliée à *Crissier*

Célibataire,

née à *Crissier le quatorze Juillet* mil huit cent *Septante-cinq*

fille de *Petit, Samuel Louis, agriculteur à Crissier*

et de *Marie Louise née Margot sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Denezey le quatre septembre, à Genève le quatre septembre et à Crissier le cinq septembre de l'année courante 1902, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier d'Etat Civil de Genève pour la célébration du mariage à Romanel.

Communiqué : aux *Etats Civils de Denezey et Genève (Bureau Cant.)*

Signatures des époux :

Aloïs Girard

Hortense Girard

Signatures des témoins :

Ducet Victor Monnaz

Ducet Anna Monnaz

L'officier de l'état civil :

J. Lombard

N° 36.

Seira et Duperret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux octobre mil neuf cent deux*, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seira, Paul Jean*, — *agriculteur*de *Épalinges*, — domicilié à *u Mont-sur-Lausanne*,*Célibataire*,né à *u Mont* le *vingt-neuf octobre* — mil huit cent *Septante-six*fils de *Seira, Paul Jacques*, *maçon*, domicilié au *Mont*et de *Fanchette* née *Anneler* sa femme,2° *Duperret, Lina Ida*, — *ménagère*de *Mont et de Rougemont*, — domiciliée à *u Mont**Célibataire*,née à *u Mont* le *dix-sept décembre* — mil huit cent *huitante*fille de *Duperret, Julien*, *agriculteur* au *Mont*et de *Lucie* née *Martin* sa femme, *décédée*.Les publications ont eu lieu à *Épalinges* le *dix-huit cloût*, au *Mont* le *dix-neuf cloût* et à *Rougemont* le *dix-neuf cloût* de l'année courante *1902*,
sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Seira Paul Jean
Seira Ida Lina

Signatures des témoins :

Paul Seira Leclant
Louis Piében Croisettes

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Épalinges et Rougemont*

L'officier de l'état civil :

V. L...

N^o 37.
Althouse et Tanner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

En suite de décision du Conseil d'Etat du 14 mars 1911, l'acte de mariage ci-contre est rectifié dans ce sens que le nom de famille, écrit par erreur "Althouse", soit écrit "Althaus".

Inscrit le 18 mars 1911.

L'Off. d'Etat Civil

F. Perruchon

Aujourd'hui *seize octobre mil neuf cent deux* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Althouse, Jules Emile,* Employé I. S.

de *Walkringen (Berne)* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *La Chaux (Granges de St Croix)* le *cinq mars* mil huit cent *quatre-vingt*.

fil de *Althouse, François Louis Samuel, décédé,*

et de *Laure Rosette née Devenoges sa femme, décédée.*

2^o *Tanner, Marie,* blanchisseuse,

de *Madiswil (Berne)* domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née à *Bevaix (Neuchâtel)* le *dix-huit février* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Tanner, Fritz, contonniere* à *Renens*

et de *Suzette née Crisinel sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Walkringen* le *seize septembre*, à *Renens* le *dix-sept septembre* et à *Madiswil* le *dix-sept septembre* de l'année courante *1902*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux

2^o Certificats de publication

Signatures des époux:

Althaus Emile

Althaus Marie

Signatures des témoins:

H. Zuercher (pour l'époux)

Tanner Frédéric

Renens

Communiqué: aux *Etats Civils*

de *Madiswil et Walkringen*

L'officier de l'état civil:

F. Perruchon

N° 39.

Martin et Berclaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois octobre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin, Alfred*, *agriculteur*de *Château-d'Oex et Rossinière*, domicilié à *Renens**Célibataire*né à *Rossinière le vingt-un Juin* mil huit cent *septante-cinq*fils de *Martin, Louis Vincent*, *charpentier* à *Rossinière*et de *Elizabeth née Steger sa femme, décédée*2° *Berclaz, Prosperine*, *Cuisinière*de *Randogne (Valais)* domiciliée à *Montreux (Les Planches)**Célibataire*née à *Ayer (Valais) le trois Août* mil huit cent *septante-sept*fille de *Berclaz, François*, *agriculteur* à *Sierre (Valais)*et de *Euphemie née BarmaZ sa femme, décédée*Les publications ont eu lieu à *Renens le vingt quatre Août*, à *St-Étienne le vingt-cinq*
Août, à *Château-d'Oex le vingt-cinq Août*, à *Rossinière le vingt-cinq Août*,
aux Planches le vingt-sept Août et à *Randogne le cinq octobre de l'année courante 1902*, sans
*opposition*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Alfred Martin
Prosperine Martin

Signatures des témoins :

Eugène Chapuis Romanet
Eusebe Jean Romanet

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Château-d'Oex, Rossinière,*
St-Maurice de Lacques et Montreux

L'officier de l'état civil :

N. Perceval

N^o 40.
Borgeaud et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente octobre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Borgeaud, Henri*, *agriculteur*

de *Morrens*, domicilié à *Mont-sur-Lausanne*

Célibataire,

né à *Mont* le *vingt-deux novembre* mil huit cent *septante*

fils de *Borgeaud, Daniel Benjamin*, *décédé*,

et de *Jeanne Louise* née *Meylan* sa *veuve*, *ménagère* au *Mont*

2^o *Regamey, Hélène Lisette*, *ménagère*

de *Lausanne*, domiciliée à *Mont*

Célibataire,

née à *Mont* le *onze février* mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Regamey, Jules*, *décédé*,

et de *Rosalie* née *Vaney* sa *veuve*, *ménagère* au *Mont*

Les publications ont eu lieu à *Morrens*, au *Mont* et à *Lausanne* le *trente août* de l'année *courante 1902*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Henri Borgeaud

Hélène Borgeaud

Signatures des témoins :

Louis Borgeaud, Le Mont

Jules Vaney Cugy

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Bottens et Lausanne*

L'officier de l'état civil :

M. Perrenoud

N^o 41.*Jaquier et Pahud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier novembre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jaquier, Aloïs Oscar,* *charretier*de *Fuchereys,* domicilié à *Lausanne,**Célibataire,*né à *Mont-le-dix-sept-mai* mil huit cent *septante-sept*fils de *Jaquier, Fanny,* *décédée.*

et de

2^o *Pahud, Emma,* *ménagère*de *Ogens,* domiciliée à *Romanet**Célibataire,*née à *Oron-la-Ville le huit-Juin* mil huit cent *septante-neuf*fille de *Pahud, Jules Constant,* *agriculteur à Romanet*et de *Lydie née Dutoit sa femme*Les publications ont eu lieu à *Romanet le quatorze octobre, à Fuchereys le quinze octobre, à Ogens le seize octobre et à Lausanne le dix-huit octobre de l'année courante 1902, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier d'Etat Civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Romanet.*Communiqué : aux *Etats Civils* de *Moudon, Lausanne et St-Cierges*

Signatures des époux :

Jaquier Aloïs
Jaquier Emma

Signatures des témoins :

Eugène Salzman
Romanet
Pétréquin Alfred
Romanet

L'officier de l'état civil :

W. L...

N^o 112
Dépierraz et Esposito
née Friedli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dépierraz, Ernest François Rodolphe, menuisier

de Assens, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Lausanne le onze décembre mil huit cent septante-deux

fil de Dépierraz, Victor, décédé,

et de Susette Catherine née Hählen sa veuve à Prilly

2^o Esposito née Friedli, Elise, ménagère

de Correvecchia (Chieti, Abruzzo, Italie) domiciliée à Prilly

veuve de Esposito, François Antoine, dès le vingt-huit août
mil huit cent nonante-huit

née à Rohrbach (Berne) le cinq Janvier mil huit cent soixante-un

fille de Anna Maria Friedli, blanchisseuse à Lausanne

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à Assens le vingt-six août et à Prilly le
vingt-six août de l'année courante 1902, sans opposition.

(Une dispense de publications à Correvecchia a été accordée par le Consulat d'Italie
à Genève, en date du 29 août 1902)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 3^o Acte de décès du 1^{er} mari de la dite
- 4^o Certificats de publications à Prilly et Assens
- 5^o Dispense de publications à Correvecchia

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Challens et à la Chancellerie
d'Etat

Signatures des époux :

Dépierraz Ernest
Elise Dépierraz

Signatures des témoins :

Fredéric Hählen, Romand
Henri Chapuis feu André, Romand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 43.

Fiaux et Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze novembre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fiaux, Henri*, *maréchal*de *Hermenches*, domicilié à *l. Asile de Cery, rière Prilly**Célibataire*,né à *Pich* le *six février* mil huit cent *septante*fils de *Fiaux, Jean Abram, décédé*,et de *Jeanne Marguerite née Jaquier sa femme, décédée*,2° *Delessert, Lina*, *infirmière*,de *Savigny, Forel et Peneu*, domiciliée à *l. Asile de Cery**Célibataire*,née à *Savigny* le *onze novembre* mil huit cent *huitante*fille de *Delessert, Henri François, agriculteur à Savigny*,et de *Julie née Aguet sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Prilly* le *vingt-trois octobre*, à *Savigny* le *vingt-quatre octobre*, à *Hermenches* le *vingt-quatre octobre*, à *Forel* le *vingt-cinq octobre* et à *Peneu-le-Jorat* le *vingt-six octobre* de l'année courante *1902*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des époux*2° *Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Henri Fiaux**Lina Delessert*

Signatures des témoins :

*J. Hähler Cery**J. Monachon, Cery*

L'officier de l'état civil :

A. Lemoine

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Moudon, Savigny, Forel et*
Corcelles-le-Jorat

N° 44.
Vittoz et Henny-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

voir Divorce, ci-dessous

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 44, les époux ont déclaré recon-
 naître pour leur enfant et vouloir légitimer **Auguste Henny**, fils de **Céline Henny**, né à Prilly le vingt-sept Avril mil neuf cent deux, inscrit sous Vol. 8, fol. 80, N° 51 dans les Registres d'Etat Civil de l'Arrondissement de Romanel, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le vingt novembre mil neuf cent deux.

Romanel le 20 novembre 1902.

Auguste Vittoz
Céline Henny

l'Officier d'Etat Civil: *P. Perrochon*

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 7 avril 1921, déclaré définitif et exécutoire le 4 mai 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 12 mai 1921.

l'Off. d'Etat civil: *P. Perrochon*

Aujourd'hui *vingt novembre mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vittoz, Marc Auguste,* appareilleur

de *Froideville,* domicilié à *Prilly*

Célibataire,

né à *Lausanne le vingt-un octobre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fils de *Vittoz, Théophile Auguste,* agriculteur à *Prilly*

et de *Fanny née Chappuis* sa femme, maraîchère,

2° *Henny, Céline,* Conturière

de *Prilly et de Gurzelen (Berne)* domiciliée à *Prilly*

Célibataire,

née à *Prilly le deux octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Henny, Alfred,* chef de train J. S. à *Prilly*

et de *Eugénie née Pache* sa femme,

Les publications ont eu lieu à *Prilly le vingt-trois octobre, à Froideville le vingt-cinq octobre et à Gurzelen le vingt-cinq octobre de l'année courante 1902, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Actes de naissance des époux*
- 2° *Consentement au mariage de l'époux mineur accordé par son père.*
- 3° *Consentement au mariage de l'épouse mineure accordé par son père.*
- 4° *Certificats de publication.*

Communiqué : aux *Etats Civils de Bottens et Gurzelen*

Communiqué la légitimation aux *Etats Civils de Bottens et Gurzelen, ainsi qu'à la Municipalité de Froideville*

Signatures des époux :

Auguste Vittoz
Céline Henny

Signatures des témoins :

Louis Pichard Lausanne
Henni Neuschwander Romanel
Eugénie Henny Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

N^o 45.*Amaudruz et Martin*
née Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept novembre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Amaudruz, Lucien*, *agriculteur*d^e *Mont-sur-Lausanne*, domicilié à *Mont**veuf de Lina née Corbaz dès le sept mars mil neuf cent*né à *Mont* le *cing novembre* mil huit cent *cinquante-six*fils de *Amaudruz, Abram Louis, décédé*,et de *Jeanne Susanne née Clerc sa femme, décédée*,2^o *Martin née Clerc, Méry*, *ménagère*de *Froideville*, domiciliée à *Froideville*,*veuve de Martin, Jules Louis dès le onze août mil huit cent**quatre-vingt-dix-sept*née à *Froideville* le *dix-neuf Janvier* mil huit cent *cinquante-trois*fille de *Clerc, Jacques Henri, décédé*,et de *Marie Susette née Clerc sa femme, décédée*.Les publications ont eu lieu à *Mont* le *premier novembre* et à *Froideville*
le *trois novembre* de l'année courante *1902*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Actes de leur 1^{er} mariage
- 3^o Actes de décès de leurs premiers conjoints
- 4^o Certificats de publication.

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Botteud*.

Signatures des époux :

L. Amaudruz
Méry Amaudruz

Signatures des témoins :

A. Huguenin pr
Cheseaux
J. Charbon Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Fournier

N^o 46.
Gerbino et Guelpa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier décembre mil neuf cent deux*, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gerbino, Giovanni Giuseppe*, *maçon*

de *Vercelli (Novare, Italie)* domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Vercelli le cinq Janvier* mil huit cent *septante-quatre*

fils de *Gerbino, Pietro, décédé*,

et de *Angela née Giordano sa femme, décédée*,

2^o *Guelpa, Rosa Teresa*, *ménagère*

de *Verengo (Biella-Novare, Italie)* domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née à *Verengo le dix-huit septembre* mil huit cent *quatre-vingt-*

fille de *Guelpa, Serafino, décédé*,

et de *Celestina née Guelpa sa veuve, ménagère à Verengo*

Les publications ont eu lieu à *Renens le quinze octobre*, à *Vercelli le vingt-six octobre* et à *Verengo le deux novembre de l'année courante 1902, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Cotes de naissance des époux*

2^o *Leurs certificats d'état libre (Stato libero)*

3^o *Certificat de publication à Renens*

4^o *Certificat de publication à Vercelli*

5^o *" " " à Verengo*

6^o *Permis de célébration du ~~ministre~~ de Justice et Police*

(N.B) Les pièces nos 3, 4 et 5 sont déposées au Dépôt de Justice et Police

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat (3)

Signatures des époux :

Gerbino Giovanni

Guelpa Rosa

Signatures des témoins :

Ch. Haefliger Lognon

M. Brots Grandjean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 47.
Belet et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Belet, Henri Louis, agriculteur

de Mont sur Lausanne, domicilié à u Mont

Célibataire,

né à u Mont le vingt-six décembre mil huit cent septante quatre

fils de Belet, Auguste, agriculteur, domicilié au Mont

et de Louise Livie née Corbaz sa femme, décédée.

2^o Martin, Marie Julie, ménagère

de Froideville, domiciliée à u Mont

Célibataire,

née à u Mont le huit mars mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Martin, Marc, décédé,

et de Hélène née Amandruz sa veuve, ménagère au Mont.

Les publications ont eu lieu à u Mont le sept novembre et à Froideville le huit novembre de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Henri Belet
Julie Belet

Signatures des témoins :

E. Amandruz Le Mont
H. Bezençon Le Mont

Communiqué : à l'Etat Civil
de Bottens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 48.*Mogeon et Falconnier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Mogeon, Ernest-Charles Marius, — agriculteur*de *Lausanne, —* domicilié à *u Mont-sur Lausanne,**Célibataire,*né à *Lausanne le vingt deux septembre* mil huit cent *Septante-neuf*fils de *Mogeon, Marie Louise Isaline, décédée*

et de

2^o *Falconnier, Marie, — Cuisinière*de *Rosenges, —* domiciliée à *u Mont**Célibataire,*née à *Crissier le dix sept mars* mil huit cent *huitante-un*fille de *Falconnier, Auguste Daniel, agriculteur au Mont*et de *Joséphine Philomène Valentine Margot- née Dessarzin*Les publications ont eu lieu à *u Mont le trente-un octobre, à Lausanne le*
premier novembre et à Rosenges le premier novembre de l'année courante
1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des époux*
2^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Mogeon Marius
Mogeon Marie

Signatures des témoins :

Louis Amandus de Mont
*Fanny Amandus de Mont*Communiqué : aux *Etats Civils*de *Lausanne et Moudon*

L'officier de l'état civil :

V. Percebois

N^o 49.

Pittet et Pittet

née Fasel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pittet, Marc Nicolas, agriculteur

de Villars-le-Terroir, domicilié à u Mont-sur-Lausanne,

veuf en 1^{ères} noces de Catherine Adélaïde Caroline dite Adèle née Bourrier, dès le dix-sept mai mil neuf cent deux,

né à Villars-le-Terroir le huit mai — mil huit cent cinquante-trois.

fil de Pittet, Joseph, décédé,

et de Reine Françoise Olympe née Allaz sa femme, décédée,

2^o Pittet née Fasel, Marie Christine, marchande

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Lausanne,

veuve en 2^{es} noces de Pittet, Dominique François, dès le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

née à Vuissens (Fribourg) le neuf avril — mil huit cent quarante-neuf

fille de Fasel, Joseph, décédé,

et de Joséphine née Sugnaux sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à u Mont le vingt-huit novembre, à Villars-le-Terroir le vingt-huit novembre et à Lausanne le vingt-neuf novembre de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Actes de leur précédent mariage
- 3^o Actes de décès de leurs précédents conjoints
- 4^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Marc Pittet le mont
Christine Pittet

Signatures des témoins :

Henri Chapuis Romanet
Lina Fonjallaz Romanet

L'officier de l'état civil :

P. Ferrière

Communiqué : aux Etats Civils
de Echallens et Lausanne

N° 50.

Fleurdelys et Egli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fleurdelys, Eugène Isaac, maréchal

de Prilly et de Chavannes, domicilié à Prilly

Célibataire,

né à Pully (Chamblandes) le quinze février mil huit cent septante-neuf

fils de Fleurdelys, Auguste François, agriculteur, domicilié à Prilly

et de Jeanne Louise née Blanc sa femme,

2° Egli, Louise Maria, ménagère

de Schangnau (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Yonnaz (Valais) le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-huit

fille de Egli, Pierre, agriculteur, domicilié à Cligle

et de Fanny Silvie née Buffat sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trois décembre, à Prilly le trois décembre, à Schangnau le trois décembre et à Chavannes le quatre décembre de l'année courante 1902, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificats de publication.

Signatures des époux :

Eugène Fleurdelys
Louise Fleurdelys

Signatures des témoins :

Ernest Merat
Fleurdelys Charles Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils
de Ecublens, Schangnau et
Lausanne

422
le 14 janvier 1903
le notaire
A. Prilly

Le n° 50 au folio 193,
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1902.
Les deux doubles du présent Registre
sont conformes, ce que nous certifions le
9 janvier 1903.



l'Off. d. Etat civil
[Signature]

Un double a été remis le 9 janvier 1903 Form. 5.
à l'Autorité Cantonale en vertu de l'article 2 de la loi.
l'Off. d. Etat civil [Signature]

N° 1.

Guerrey et Chandellier

Aujourd'hui *treize Janvier mil neuf cent trois* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Guerrey, Jules Cyrille Ismaël, — Professeur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sormery (Yonne) (France) — domicilié à Greifswald (Poméranie, Prusse)*

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à *Sormery le vingt-trois Août — mil huit cent septante cinq —*

Noms, profession et

fil de *Guerrey, Cyrille Isidore, cultivateur, domicilié à Francoeur (Sormery)*

domicile des parents:

et de *Marie Julie née Darce sa femme,*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Chandellier, Elise Emilie, — sans profession —*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Melun (Seine et Marne, France) — domiciliée à Renens, précédemment à Madretsch (près Bienne, Suisse)*

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à *Melun le vingt-un Octobre — mil huit cent quatre vingt —*

Noms, profession et

filles de *Chandellier, Léon Joseph, receveur retraité, domicilié à Avallon (Yonne)*

domicile des parents:

et de *Louise Francine née Simonet sa femme, décédée.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Renens et Madretsch le trente novembre, à Sormery le trente novembre, à Melun le trente novembre, à Greifswald le huit décembre et à Avallon le quatorze décembre de l'année écoulée 1902, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Acte de consentement des père et mère de l'époux
- 3° Acte de consentement du père et acte de décès de la mère de l'époux
- 4° Certificat de publications à Sormery (France)
- 5° " " " à Greifswald (Prusse)
- 6° " " " à Melun (France)
- 7° " " " à Avallon (France)
- 8° " " " à Renens (Suisse)
- 9° " " " à Madretsch (Suisse)
- 10° Déclaration de validité de l'Ambassade française à Berne
- 11° Permis de célébration du Département de Justice et Police

(N. B.) Les pièces sous nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10 sont déposées au Département de Justice et Police.

Communiqué:

à la Chancellerie d'Etat — (2 comm. 4^{me})
et à l'Etat civil de Madretsch.

Signatures des époux:

Guerrey
J. Guerrey

Signatures des témoins:

G. Jaumont, Renens/Suisse.
Emile Fléury
Blancard et Roche

L'officier de l'état civil:

J. Ferrusson

N^o 2.
Bovard et Lombardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Janvier mil neuf cent trois*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bovard, Louis,* maçon

de *Villette,* domicilié à *Prilly-*

Célibataire,

né à *Grandvaux le onze Juillet* mil huit cent *Septante-six*

fils de *Bovard, Aimé,* agriculteur à *Grandvaux*

et de *Louise née Chappuis sa femme, décédée,*

2^o *Lombardet, Lina Isaline,* couturière

de *Chavornay et de Orbe,* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire,

née à *Chavornay le vingt Janvier* mil huit cent *Septante-sept*

fille de *Lombardet, Emile Charles Louis, décédé,*

et de *Marie Elisa née Auberson sa veuve, couturière à Bayois*

Les publications ont eu lieu à *Prilly le quatre Janvier, à Villette, à Orbe*
et à Chavornay le cinq Janvier et à Lausanne le six Janvier de
l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Louis Bovard

Lina Bovard

Signatures des témoins :

Lévi Léperon Alleman

Theodore Pappi Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Perodouf

Communiqué : aux *Etat Civil*
de *Cully, Chavornay, Orbe*
et *Lausanne*

N^o 3.*Blanchard et Mercier*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-quatre Janvier mil neuf cent trois*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Blanchard, Georges Louis*, *jardinier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Perroy*, domicilié à *Prilly*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Paris le dix-huit octobre* mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

fils de *Blanchard, Jules François Louis*, *décédé*

domicile des parents :

et de *Jenny née Reguin sa veuve, ménagère à Perroy*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Mercier, Elise*, *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Penthériaz*, domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Penthériaz le douze Janvier* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fille de *Mercier, Auguste*, *employé à Lausanne*

domicile des parents :

et de *Julie née Favaz sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Prilly le quatre Janvier, à Penthériaz le cinq Janvier, à Lausanne le six Janvier et à Perroy le six Janvier de l'année courante 1903, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Acte d'origine de l'épouse*
- 3^o *Certificats de publication.*

Signatures des époux :

Georges Blanchard
Elise Blanchard

Signatures des témoins :

Maurice Blanchard Perroy
Léon Eperon Allaman

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Rolle, Penthériaz et Lausanne*

L'officier de l'état civil :

V. Perruchon

N^o 4.
Valle et Sacchetto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un Janvier mil neuf cent trois* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Valle, Vincenzo Candido, charretier*

de *Pino - Torinese (Torino, Italie)* domicilié à *Prilly*

Célibataire,

né à *Pino - Torinese le quinze (cinq) mil huit cent septante-quatre*

fils de *Valle, Carlo, agriculteur, domicilié à Pecetto - Torinese (Italie)*

et de *Domenica née MUSSO sa femme,*

2^o *Sacchetto, Teresa Margherita, Ouvrière de fabrique*

de *S^t Damiano d' Asti (Alexandrie, Italie)* domiciliée à *Prilly*

Célibataire,

née à *S^t Damiano d' Asti, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-six*

fille de *Sacchetto, Giuseppe, charretier, domicilié à Prilly*

et de *Carolina née Cordero sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Prilly le vingt-quatre novembre, à Pino - Torinese le sept décembre et à S^t Damiano d' Asti le sept décembre de l'année écoulée 1902, sans opposition.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Consentement au mariage de l'épouse (mineure) accordé par ses père et mère.
- 3^o Certificat de publication à Pino - Torinese.
- 4^o " " " à S^t Damiano d' Asti
- 5^o " " " à Prilly
- 6^o Permis de célébration du Département de Justice, Police.

(N. B.) Les pièces sous Nos 2, 3 et 4 sont déposés au Département de Justice et Police.

Communiqué :

{ à la Chancellerie d'Etat
(2 com 1^{er})

Signatures des époux :

Valle Vincent

Valle Thérèse

Signatures des témoins :

Borca Antoine Laurance

Basori Alessandro Prilly

L'officier de l'état civil :

Ferrabonf

N^o 5

Longo-Borghini

Saglio-Ponci

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Atu moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N^o 5, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Maria Saglio-Ponci, fille de Anna Maria Regina Saglio-Ponci, née à Ornavasso (Novare, Italie) le treize octobre mil neuf cent deux, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le onze mars mil neuf cent trois.

Romanel le 11 mars 1903.

Longo Borghini Carlo
Longo Borghini Regina

l. Officier d'état civil

F. Lombardi

Aujourd'hui onze mars mil neuf cent trois — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Longo-Borghini, Carlo Primo, — maçon —

de Ornavasso (Pallanza, Novare, Italie) domicilié à Renens

Célibataire,

né à Ornavasso le neuf Juin — mil huit cent septante-deux —

fils de Longo-Borghini, Giosafatte, décédé,

et de Susanna née Longhi sa veuve, ménagère à Ornavasso.

2^o Saglio-Ponci, Anna Maria Regina, — ménagère —

de Ornavasso (Pallanza, Novare, Italie) domiciliée à Renens

Célibataire,

née à Ornavasso le quatre octobre — mil huit cent septante-neuf —

fille de Saglio-Ponci, Giuseppe, maçon à Ornavasso

et de Filomena née Gallera sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens le vingt-sept Janvier et à Ornavasso

le huit février de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Certificat de publications à Ornavasso
- 3^o " " " " à Renens
- 4^o Permis de célébration du Département de Justice et Police.

(N. B.) La pièce sous N^o 2 est déposée au Département de Justice et Police.

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat

avec inscription marginale de légitimation

Signatures des époux :

Longo Borghini Carlo

Longo Borghini Regina

Signatures des témoins :

Saglio Joseph Auguste à Paris

essanc. Antonio renens

L'officier de l'état civil :

F. Lombardi

N^o 6.*Kirschmann et Gardy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N^o 6, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimes Jules Gardy, fils de Françoise Andrienne Gardy, né à Pampigny le neuf Janvier mil neuf cent trois, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le trois avril mil neuf cent trois.

— Romanel le 3 avril 1903.

Henri Kirschmann
Françoise Kirschmann

L'Officier d'Etat Civil: *L. Peruchon*

Aujourd'hui *treize mars mil neuf cent trois* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Kirschmann, Henri*, *Employé I. S.*

de *Échichens*, domicilié à *Renens*

Célibataire,

né à *Romanel s^r Morges le premier Juillet* — mil huit cent *Septante-huit* —

fils de *Kirschmann, Jules*, agriculteur à *Échichens*

et de *Louise Françoise née Laurent* sa femme,

2^o *Gardy, Françoise Andrienne*, — sans profession

de *Pampigny*, domiciliée à *Pampigny*

Célibataire,

née à *Pampigny le seize Juillet* — mil huit cent *Septante-neuf* —

fille de *Gardy, Isaac Henri*, agriculteur à *Pampigny*

et de *Julie Louise née Aubert* sa femme

Les publications ont eu lieu à *Renens le vingt-cinq septembre*, à *Pampigny le vingt-cinq septembre* et à *Échichens le vingt-six septembre de l'année écoulée 1902*, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Certificats de publication

Signatures des époux :

Henri Kirschmann

Françoise Kirschmann

Signatures des témoins :

Léon Loetoper Lausanne

Agnan Jean Morges

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux *Etats Civils*

de *Juffens-le-Château et Pampigny*

N^o 7.
Cavin et Düggret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six mars mil neuf cent-trois*, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Cavin, Aimé*, *Ouvrier de fabrique*

de *Vulliens*, domicilié à *Crissier*

veuf de Lina née Crausaz dès le vingt-trois mai mil-neuf cent-un

né à *Vulliens le onze avril* mil huit cent *soixante-huit*

filz de *Cavin, François*, agriculteur à *Bussy-sur-Moudon*

et de *Louise née Thonney sa femme*.

2^o *Düggret, Anna Maria*, *cuisinière*

de *Düdingen (Fribourg)* domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née à *Wünnewyl (Fribourg) le vingt-sept mars* mil huit cent *soixante-quatre*

fille de *Düggret, Jean Joseph*, *décédé*.

et de *Barbara née Siffert sa femme, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Renens le onze février*, à *Düdingen le onze février*, à *Crissier le douze février* et à *Vulliens le quatorze février* de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux*
- 3^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Cavin Aimé

Cavin Marie Anna

Signatures des témoins :

Alexis Chépuis Romanet
Lina Fonjallar Romanet

L'officier de l'état civil :

V. Perachon

Communiqué: aux *Etats Civils de*

Nézieres et Düdingen.

Ce volume se termine par le n^o 4 des inscriptions de l'année 1903; la suite se trouve dans le volume commençant par le n^o 8, ce que nous certifions le 27 mars 1903.



Clmées

Noms

folios

1900

Amandru *Z* et Sandu *Z*

72

1898

Celerold

Handau

7

,

Amy et Favre

82

1901

Arnaud et Lahud

131

1902

Althoué et Ganner

180

,

Amandru *Z* et Martin *née* Clerc

188

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N^o 7.
Cavin et Düggret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six mars mil neuf cent-trois*, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Cavin, Aimé*, *Ouvrier de fabrique*

de *Vulliens*, domicilié à *Crissier*

veuf de Lina née Crausaz dès le vingt-trois mai mil-neuf cent-un

né à *Vulliens le onze avril* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Cavin, François*, agriculteur à *Bussy-sur-Moudon*

et de *Louise née Thonney sa femme*.

2^o *Düggret, Anna Maria*, *cuisinière*

de *Düdingen (Fribourg)* domiciliée à *Renens*

Célibataire,

née à *Wünnewyl (Fribourg) le vingt-sept mars* mil huit cent *soixante-quatre*

fille de *Düggret, Jean Joseph*, *décédé*.

et de *Barbara née Siffert sa femme, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Renens le onze février*, à *Düdingen le onze février*, à *Crissier le douze février* et à *Vulliens le quatorze février* de l'année courante 1903, sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Actes de naissance des époux*
- 2^o *Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux*
- 3^o *Certificats de publication*

Signatures des époux :

Cavin Aimé

Cavin Marie Anna

Signatures des témoins :

Alexis Chépuis Romanet
Lina Fonjallar Romanet

L'officier de l'état civil :

V. Perachon

Communiqué: aux *Etats Civils de*

Nézieres et Düdingen.

Ce volume se termine par le n^o 4 des inscriptions de l'année 1903; la suite se trouve dans le volume commençant par le n^o 8, ce que nous certifions le 27 mars 1903.



Clmées

Noms

folios

1900

Amandru *et* Sandu

72

1898

Celerold

Handau

7

,

Amy *et* Favre

82

1901

Arnaud *et* Lahud

131

1902

Althoué *et* Ganner

180

,

Amandru *et* Martin *née* Clerc

188

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

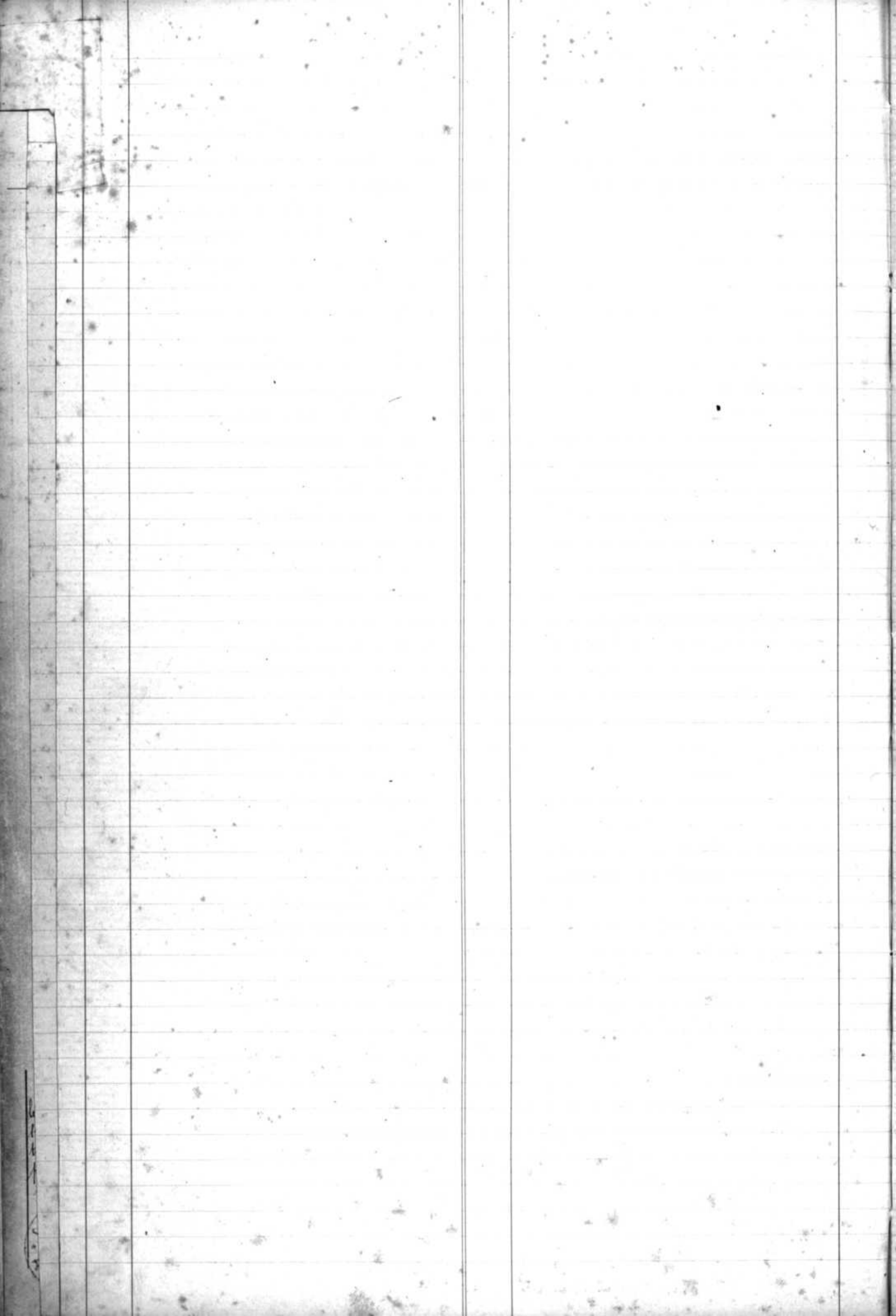
Années

Noms

Folios

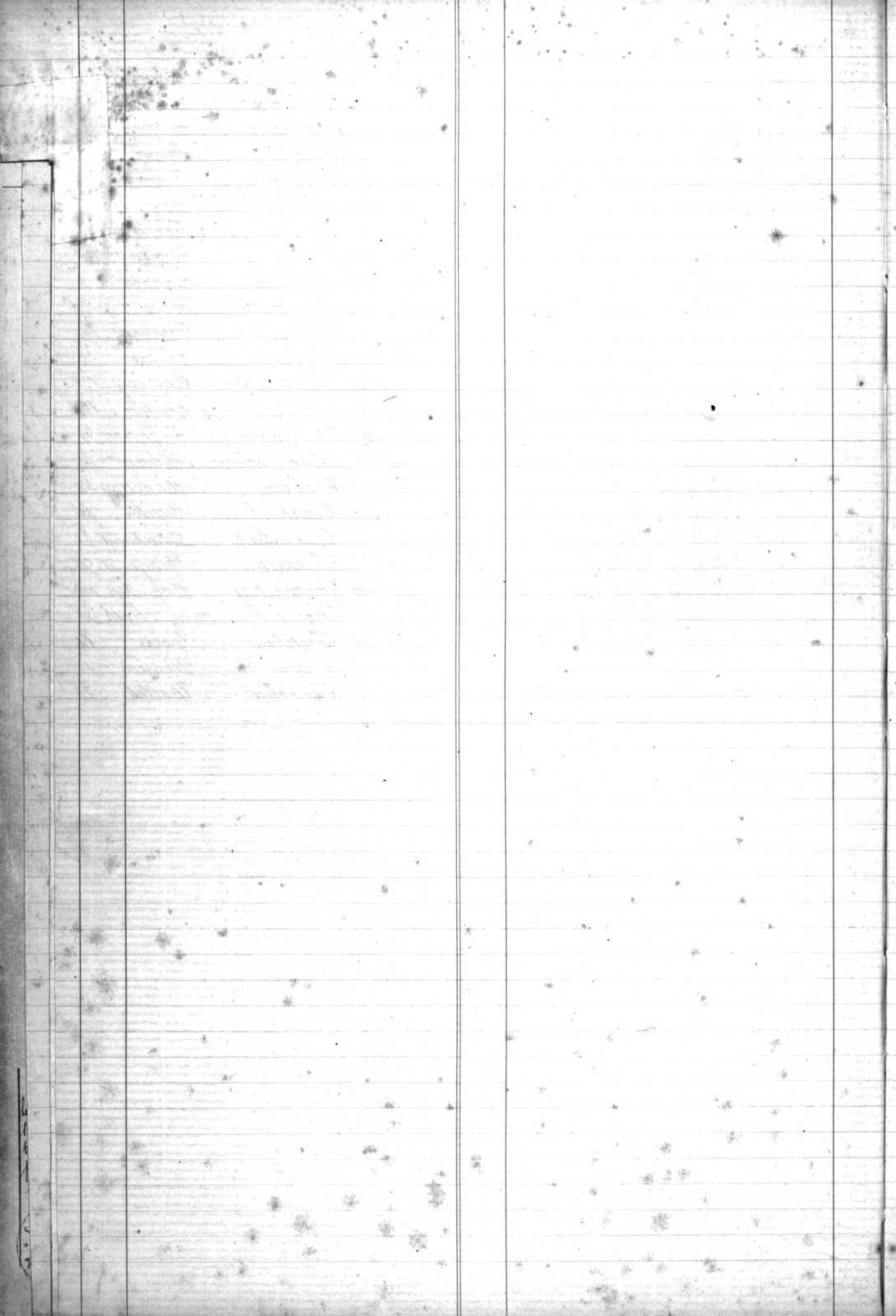
1898	Bally et Blanchard	5.	1898	Blanchard	Bally	5
"	Blanchard et Hebersold	7.	1901	Bonard	Belet	114
"	Besson et Malherbe	12.	"	Binggeli	Binggeli	119
"	Baudet et Crosta	15.	1900	Beltholet	Capp	90
1899	Bürli et Regamey	28.	1902	Rüchi	Corbaz	153
"	Bourgeois et Gaudard	33.	1898	Bovard	Décoppet	90
"	Belet et Lache	35.	1901	Bovay	Delacourte	130
"	Borgeaud et Thuillard	37.	1900	Belet	Genier	109
"	Bühler et Chappuis	49.	1902	Belet	Henny	158
"	Berchier et Forestier	61.	1900	Rützer	Jayet	79
"	Burkhalter et Corbaz	63.	"	Blanchard	Kuroner	67
"	Billard et Martin née Morier	65.	"	Belet	Menzi	92
1900	Bajat et Tenthorey	68.	1901	Platti	Hardend	120
"	Blanche et Corbaz	69.	1902	Perclaz	Martin	182
"	Besson et Pierrehumbert	70.	1901	Burnend	Pasche	125
"	Bussy et Saltzmann	93.	1900	Roeggatto	Rossetto	71
"	Bussard et Dégalier	94.	1899	Belet	Stähli	56
"	Bourloud et Favre	98.	1901	Baeriswyl	Vonlanthen	100
1901	Belotti et Grand-Guillaume-Perrenoud	110.	1899	Bonnet	Wittwer	53
"	Badan et Siegenthaler	113.				
"	Belet et Bonard	114.				
"	Binggeli et Binggeli	119.				
"	Bolomey et Jayet	138.				
"	Belet et Henny	141.				
1902	Belet et Duperré	148.				
"	Badan et Cretenoud née Regamey	149.				
"	Bovey et Favre	151.				
"	Bally et Dégailler	152.				
"	Bovard et Gandillon	154.				
"	Briggen et Fasel	155.				
"	Berney et Ruegsegger	160.				
"	Blanchard et Dépierraz	162.				
"	Bussy et Zahnd	163.				
"	Borgeaud et Regamey	183.				
"	Belet et Martin	190.				
1903	Bovard et Lombardet	195.				
"	Blanchard et Mercier	196.				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Années	Noms	Folio			
1898	Charbon et Regamey	8.	1898	Corbazz	Raudet 15
1899	Chapuis et Lerroud	29.	1899	Chappuis	Büchi 19
"	Covey et Martin	32.	"	Corbazz	Bunkhalter 63
"	Caillat et Conod	44.	1900	Corbazz	Harde 69
"	Clerc et Vaney	45.	1902	Cretenoud née Regamey	Radan 149
"	Curchod et Dégalier	57.	1899	Conod	Caillat 144
1900	Capt et Bertholet	90.	1901	Cornazz	Cornazz 143
1901	Cranazz et Schopfer	112	1902	Corbazz	Cuenoud 150
"	Curchod et Vaney	118	1898	Corbazz	Dupouret 9
"	Chapuis et Syrvet	121	1901	Constant	Deluz 137
"	Cuèrel et Gleyre	124	"	Cloux	Demont 140
"	Chapuis et Dégalier	129	1902	Chapuis	Groux 149
"	Coeytaux et Gasser	132	1903	Chandellier	Queney 194
"	Corbazz et Lache	133	1902	Corbazz	Gayet 161
"	Cornazz et Cornazz	143	1899	Cretenoud	Hégersand 27
1902	Cuenoud et Corbazz	150.	"	Clerc nichimon	Mann 36
"	Corbazz et Büchi	153.	"	Corbazz	Menétrey 40
"	Covey et Simonet	156.	1900	Capt	Mäder 74
"	Corbazz et Menétrey	159.	"	Chambaz	Marchand 81
"	Cloux et Delucchi	167	"	Chamot	Mingard 99
"	Chatelain et Dizereus née Chevalley	168	1901	Cosander	Monachon 136
"	Chapuis et Wolleb	181.	1899	Curchod née Vaney	Roth 31
1903	Cavin et Diggret	200	1900	Chatelain	Spöxi 86
			"	Cerpi	Terran 73
			"	Castella	Wolleb 78

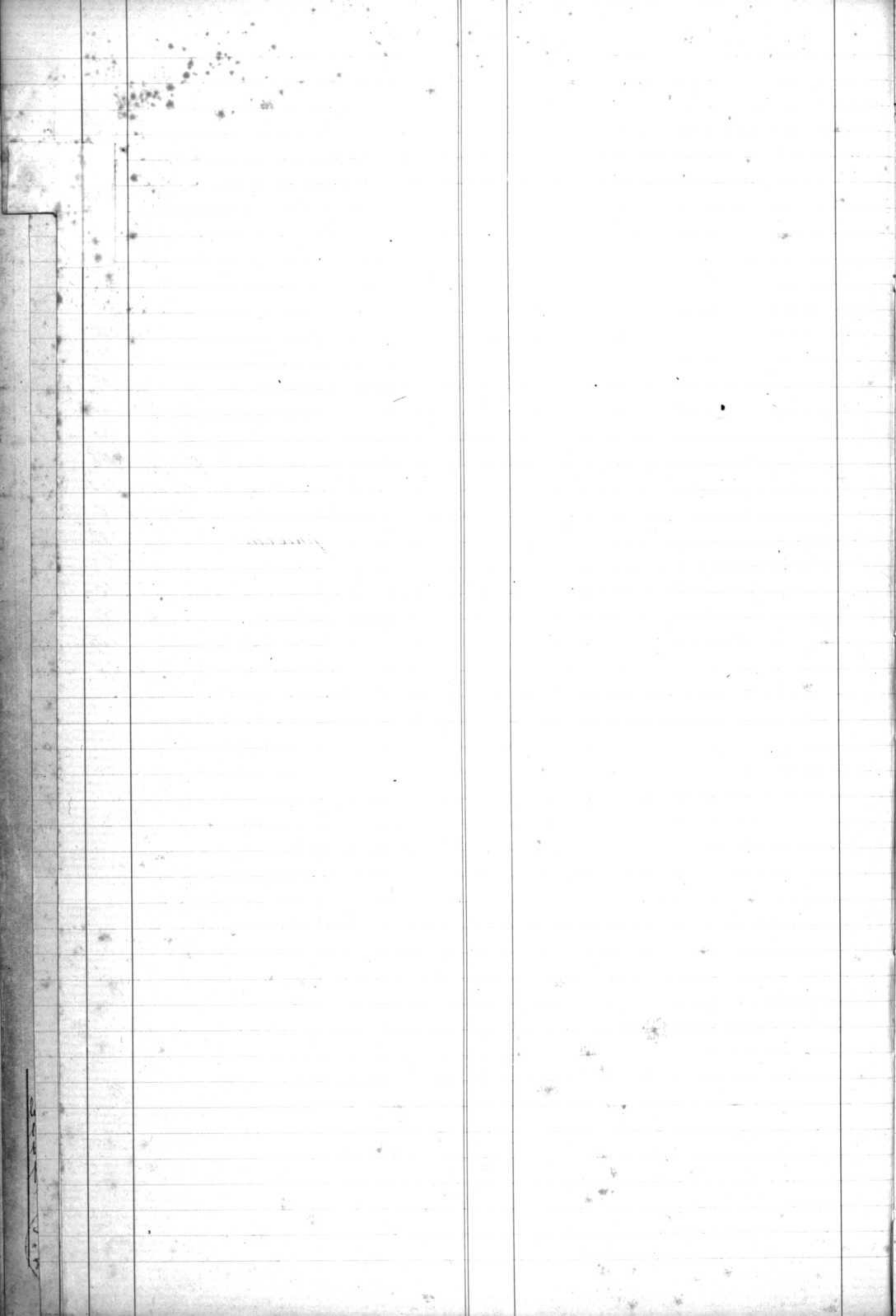
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Années	Noms
1898	Duperret et Corbaz
"	Dégaillet et Meystre
"	Deluz et Monnet née Ghélin
"	Décoppet et Bovard
1899	Deluz et Dillinger
1901	Dedelley et Meyer
"	Delacuisine et Bovay
"	Dubois et Dupuis
"	Deluz et Constant
"	Demont et Cloux
1902	Delacuisine et Peitrequin
"	Dupuis et Vittoz
"	Doleires et Dutoit
"	Desponds et Prior
"	Demont et Golay
"	Dépierraz et Esposito née Friedli

Folios			
9.	1900	Dégaillet	Russard 94
10.	1902	Duperret	Relet 148
18.	"	Dégaillet	Reilly 152
20.	"	Dépierraz	Blanchard 162
51.	1899	Dégaillet	Curchod 57
127	1901	Dégaillet	Chapuis 129
130	1902	Delucchi	Cloux 167
135	"	Dixerend née Chevalley	Chartrain 168
137	1903	Duggret	Caxin 200
140.	1899	Dillinger	Deluz 57
145.	1901	Dupuis	Dubois 135
170	1902	Dutoit	Doleires 174
174	1899	Dorner	Fonjallaz 55
176.	1902	Delessert	Fraux 186
177	1901	Dutoit	Henny 192
185	1899	Delessert	Guillon 48
	1900	Dépierraz	Horner 101
	1898	Dubois	Penneveyre 6
	"	Dépierraz	Peitrequin 17
	1899	Ducrot née Korngot	Richard 62
	1900	Daccord	Roddet 80
	1902	Dubach	Rochat 172
	"	Duperret	Seira 179
	"	Dégaillet	Vannaz 171

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1912 Coperto, sic. Fucili - Dapione 185
Egli - Flurdeby 190

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Années

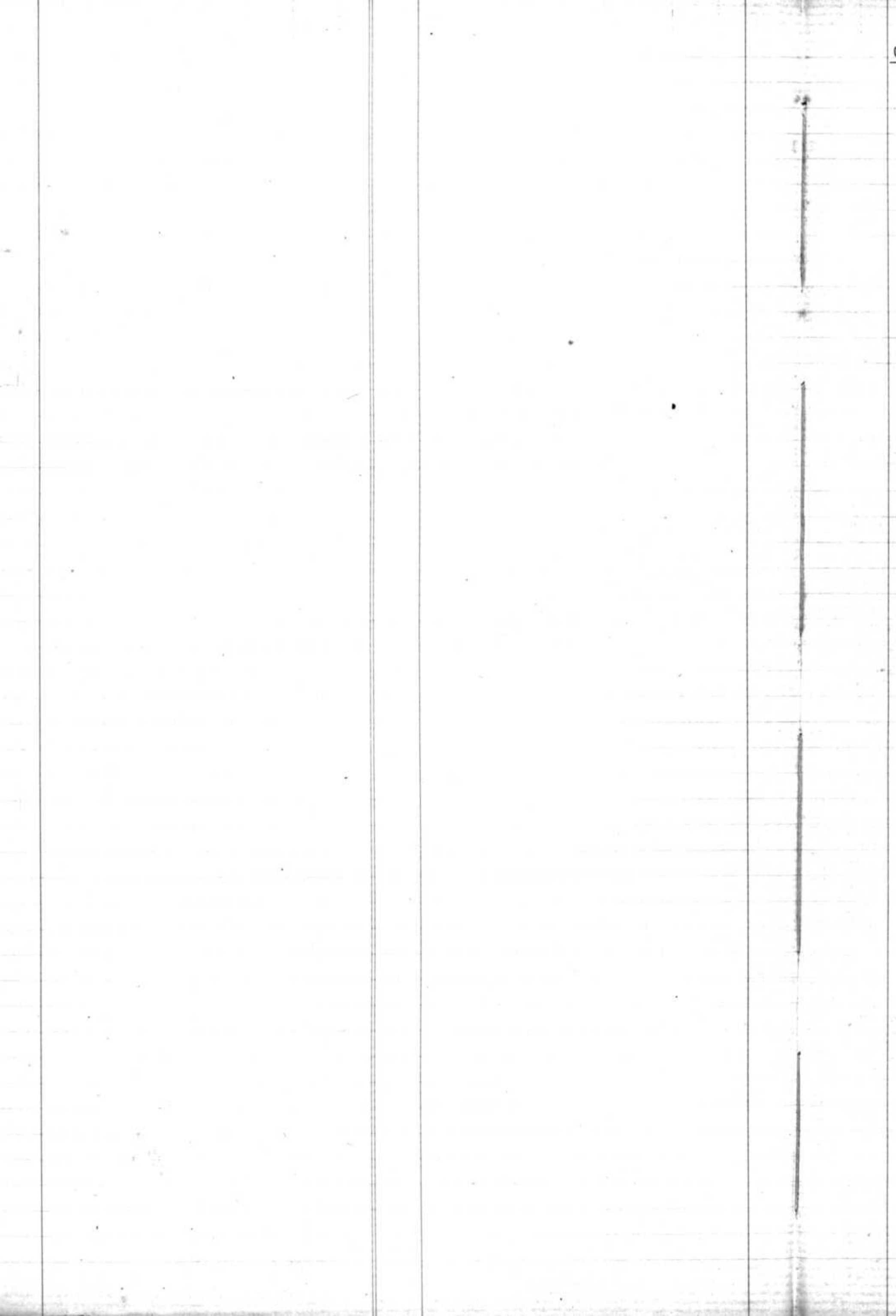
Noms

Folios

1898 Forestier et Oesch née Zipfel
 1899 Fonjallaz et Dorner
 " Fleury et Vionnet
 1900 Favre et Genier née Gros
 1901 Falconnat et Mayor
 1902 Favre et Hählen
 " Fiaux et Delessert
 " Fleurdelys et Egli

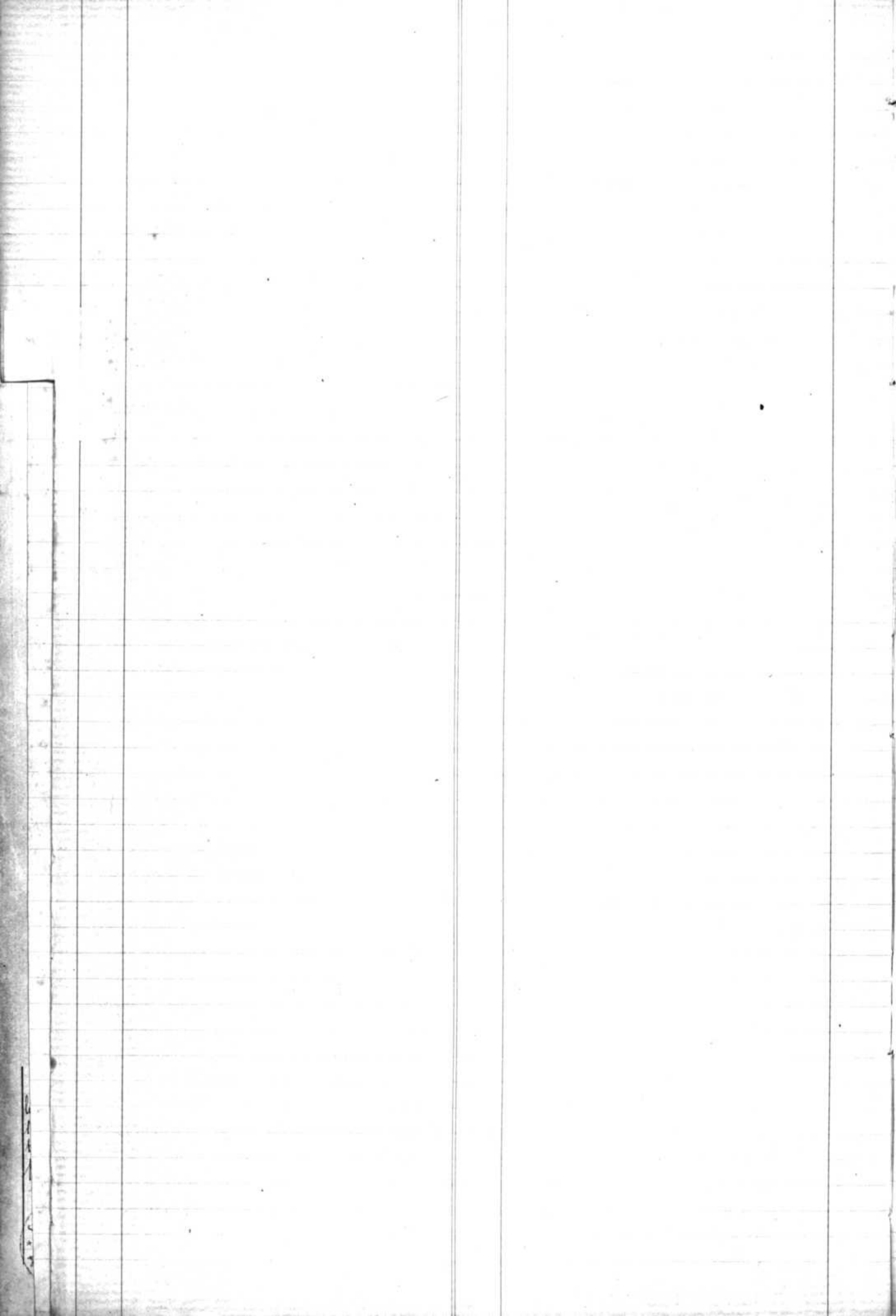
4. 1900 Favre - Amy 82
 55. 1899 Forestier - Richier 61
 58. 1900 Favre - Bourlond 98
 103. 1902 Favre - Roxery 151
 126. " Fasel - Brüggern 155
 146 1898 Fontanellaz - Girardet 1
 186 " Favre - Grandjean 3
 193 1900 Fies née Galland - Heid 96
 1898 Fleury - Moerrey 13
 " Fleurdelys - Mayor 14
 1902 Falconnier - Rogern 191
 1899 Fague - Pauli 41
 " Fleurdelys - Rochat 52

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Année	Noms	Folio
1898	Girardet et Fontanella	1. 1899 Gaudard - Rougeois 33
"	Grandjean et Javez	3. 1901 Grand-Guillaume - Pelotti 110
"	Grosjean et Sommer	11. 1902 Gandillon - Rosard 154
"	Girardet et Poterat	16. 1901 Gleyre - Cuérel 124
1899	Girardet et Kochat	34. - Gasser - Coynaux 132
"	Graf et Masson	47. 1902 Golay - Demont 174
"	Gret et Gret	50. 1901 Genier née Gros-Favre 103
"	Gringet et Saugeon	64. 1899 Gret - Gret 50
1900	Genier et Belet	102. 1901 Gillieron née Voquirois - Gillieron 109
"	Girardet et Richard née Ducloux	104. 1912 Guelpa - Gerbino 189
1901	Gillieron et Gillieron née Vagnières	109. 1899 Gervaux - Muller 54
"	Grossenbacher et Schied	142. 1898 Gindroz - Richard 22
1902	Gailloud et Leitrequin	157. 1901 Gaudard - Friss 134
"	Groux et Chapuis	173. 1898 Ganty - Vuagnant 24
"	Grin et Joyet	175
"	Girard et Petit	178
"	Gerbino et Guelpa	189
1903	Guerrey et Chandellier	194

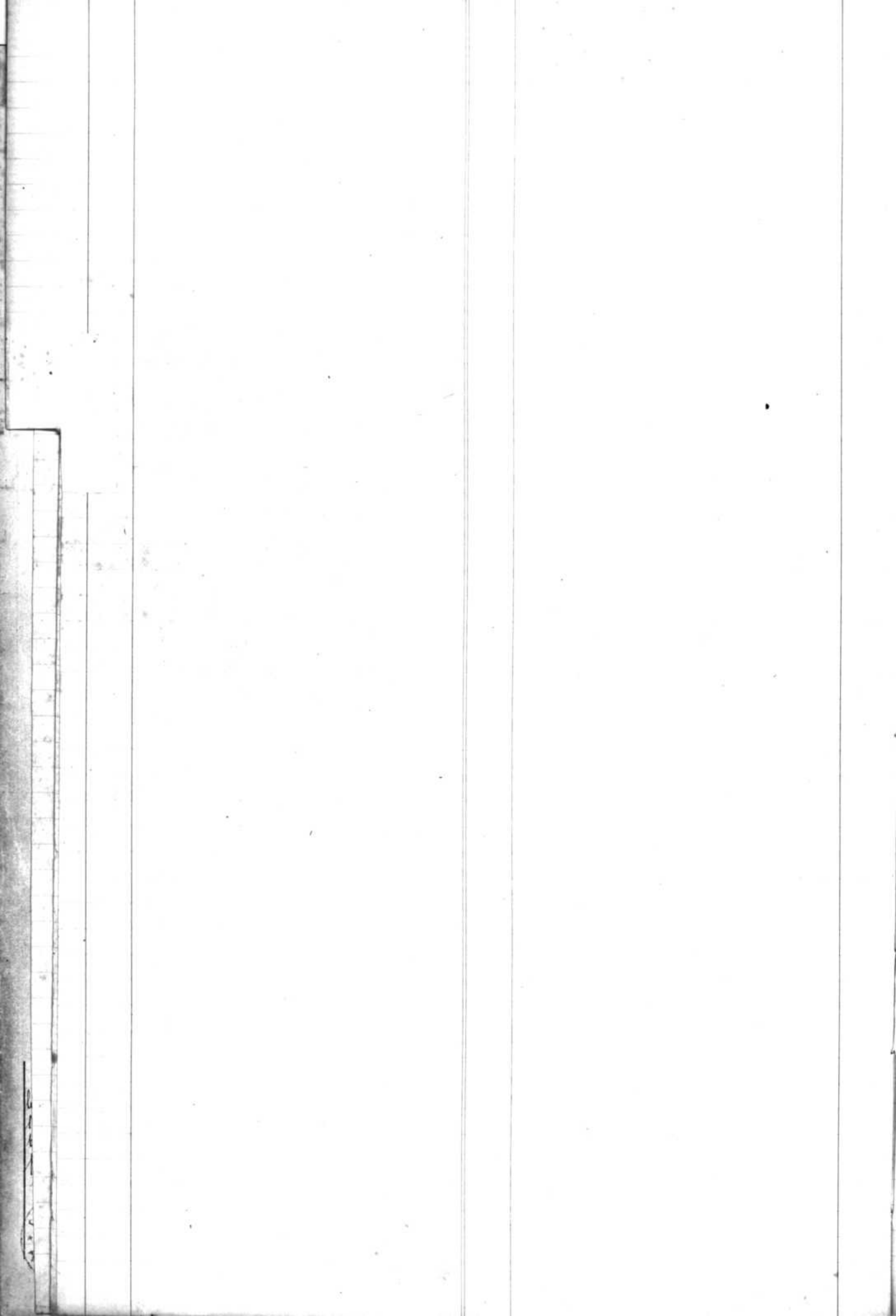
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Années	Noms
1900	Heid et Frei née Gallandre
1901	Henny et Dutoit
1902	Henny et Belet

Folios.			
96.	1901	Henny	- Belet 114
120	1902	Hählen	- Favry 146
158.	1899	Heisliger	- Jayet 38
	1901	Henneberguer	- Lädermann 116
	1900	Hählen	- Palaz 105
	"	Hadorf	- Rod 107
	"	Henny	- Spänkauer 84
	1901	Henny	- Saltzman 123
	1902	Henny	- Vetter 187

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Années

Noms

Folios

1899

Jayet et Häfliger

38 1901

Jayet - Polomey 138

"

Guillan et Nelessert-

48 1902

Joyet - Grin 175

1900

Jaquier et Ruche née Léclet

76 1900

Jaton - Lambert 95

"

Jayet- et Bitzer

79 1899

Joyet - Maigneul 29

"

Joyet- et Rochat-

87 1901

Jaquier - Philippe 139

1902

Jayet et Corbaz

161

Jordan - Regamey 128

"

Jaquier et Lahud

184 1900

jean girard - Thomas 97

1901

Jaquier - Vittot 111

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

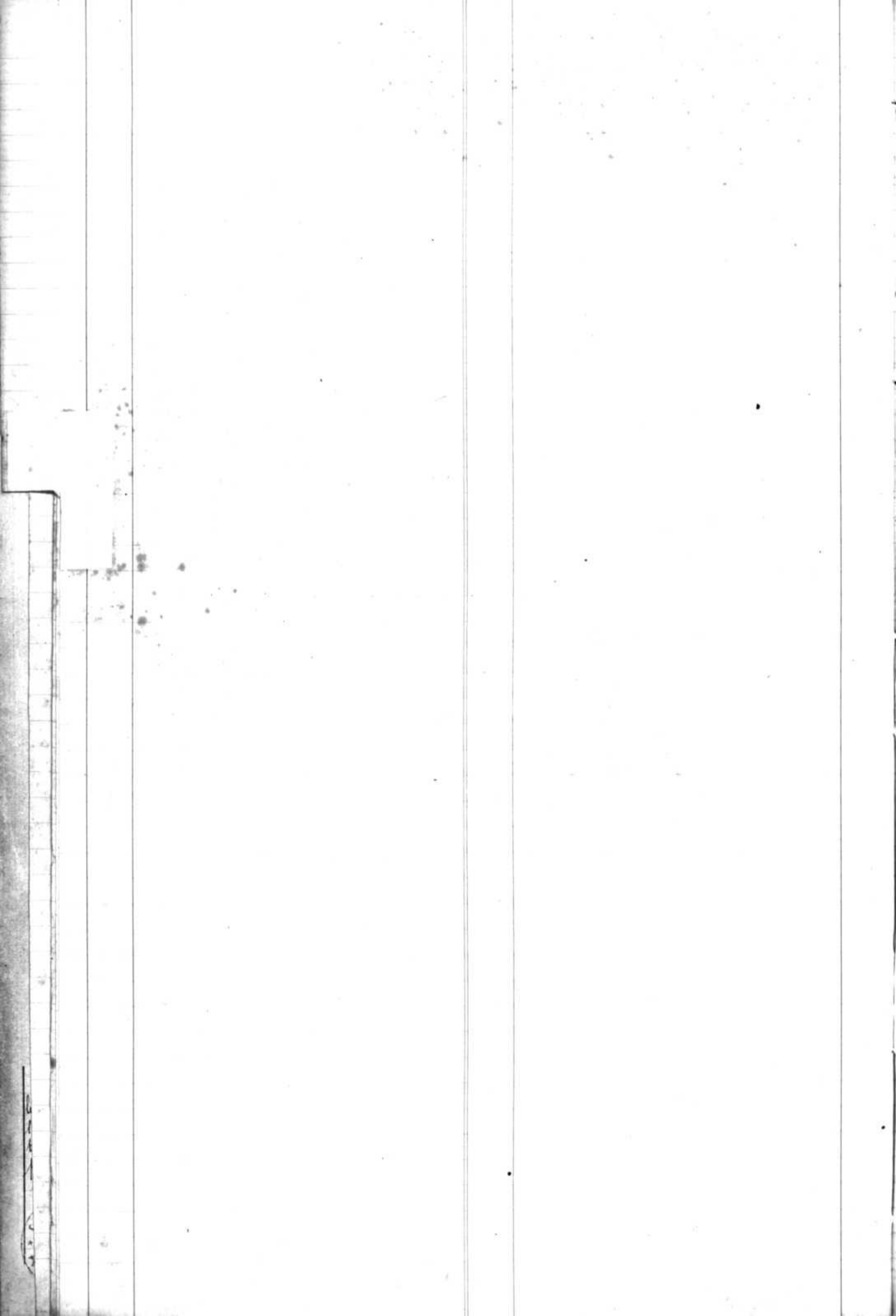
U

V

X

Y

Z



Années
1899
1900
1903

Noms
Küng et Ricossa
Kursner et Blanchard
Kirschmann et Gardy

Folios
60.
67.
199

1902 Kehl - Sommer 165
1899 Krayenbühl - Villoz 45

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Années

Noms

Folios

1899

Landolf et Recordon

26.

1903

Lombardet - Rosard

195

1900

Lambert et Jaton

95.

1900

Laurent de Piton - Harwood

85

1901

Lödermann et Henneberguer

116.

1899

Lavanchy - Petit

25

1903

Longo-Borghini et Saglio-Panci

198

1898

Sauter - Verdun

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

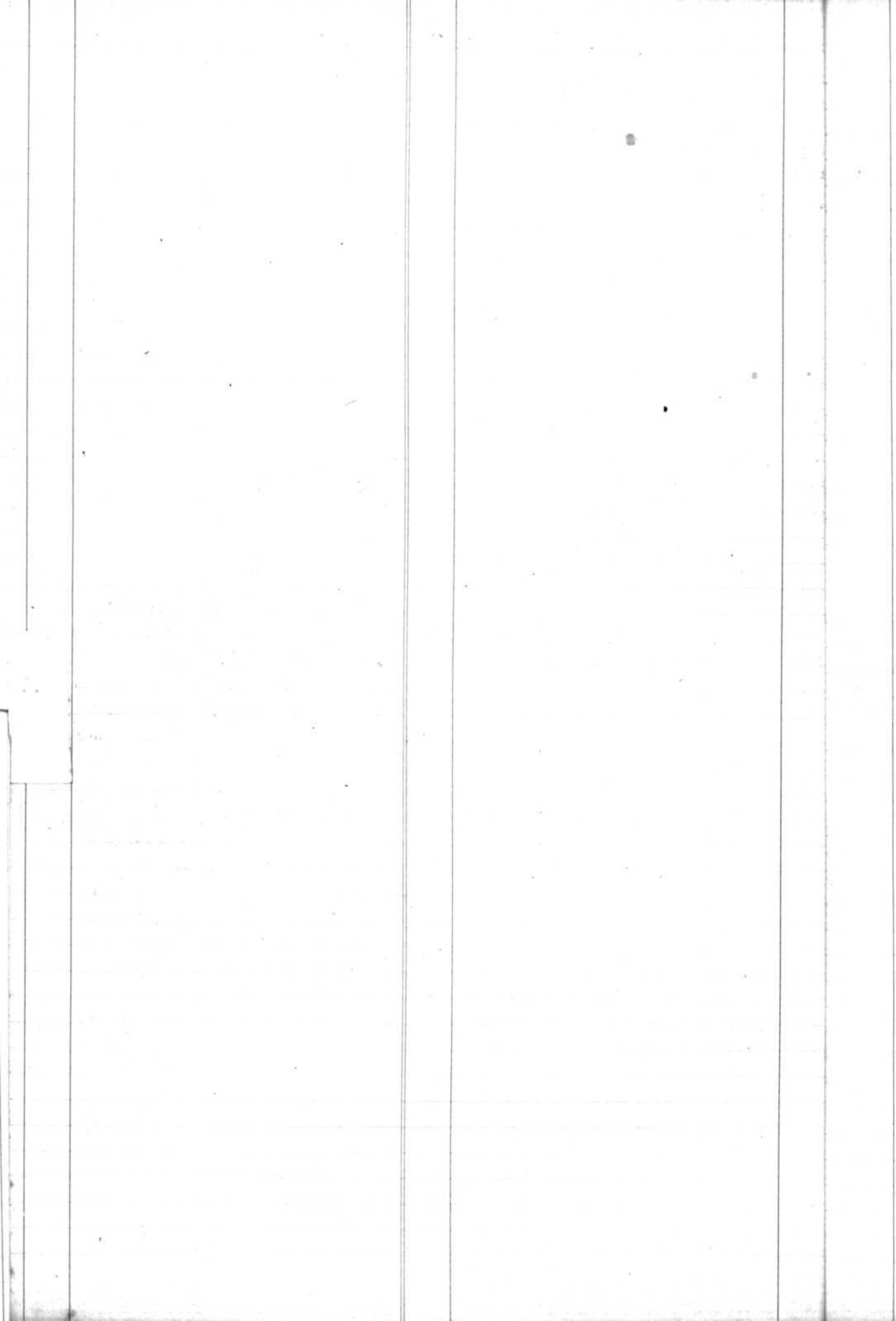


Année	Noms	Folios			
1898	Menétray et Henry	13.	1902	Martin ^{mec} - Amaudens	188
"	Mayor et Fleurdelys	14.	1898	Malherbe - Rosson	12
1899	Mégerand et Cretonoud	27.	1899	Martin ^{nie} - Billard	65
"	Monod et Pavillard	30.	1902	Martin - Belet	190
"	Mann et Clerc ^{nie} Simon	36.	1903	Mercier - Manchard	196
"	Magnenat et Joyet	39.	1899	Martin - Cersy	32
"	Menétray et Corbaz	40.	1902	Menétray - Corbaz	159
"	Muller et Gervais	54.	1898	Merytte - Diquillet	10
1900	Mäder et Capt	74.	-	Monnet ^{nie} Thelin - Deluz	18
"	Menétray et Menétray	77.	1901	Meyer - Védellay	127
"	Marchand et Chambaz	81.	"	Mayor - Falconnat	126
"	Massard et Laurent ^{nie} Litton	85.	1899	Masson - Quat	47
"	Maurhofer et Schmid	89.	1900	Menétray - Menétray	77
"	Menzi et Belet	92.	1899	Morcaud ^{nie} Ogus - Pinard	42
"	Mingard et Chamot	99.	1902	Martin - Pasche	164
"	Morier et Dépierraz	101.	1898	Mingard - Richard	19
"	Matti et Wolleb ^{soit} Wohlleb	106.	1902	Meylan - Wittwer	169
1901	Marsens et Blatti	120			
"	Monachon et Cosandey	136			
1902	Meylan et Schenck	147			
"	Moudon et Potterat	166.			
"	Martin et Berclaz	182			
"	Mogeon et Falconnier	191.			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

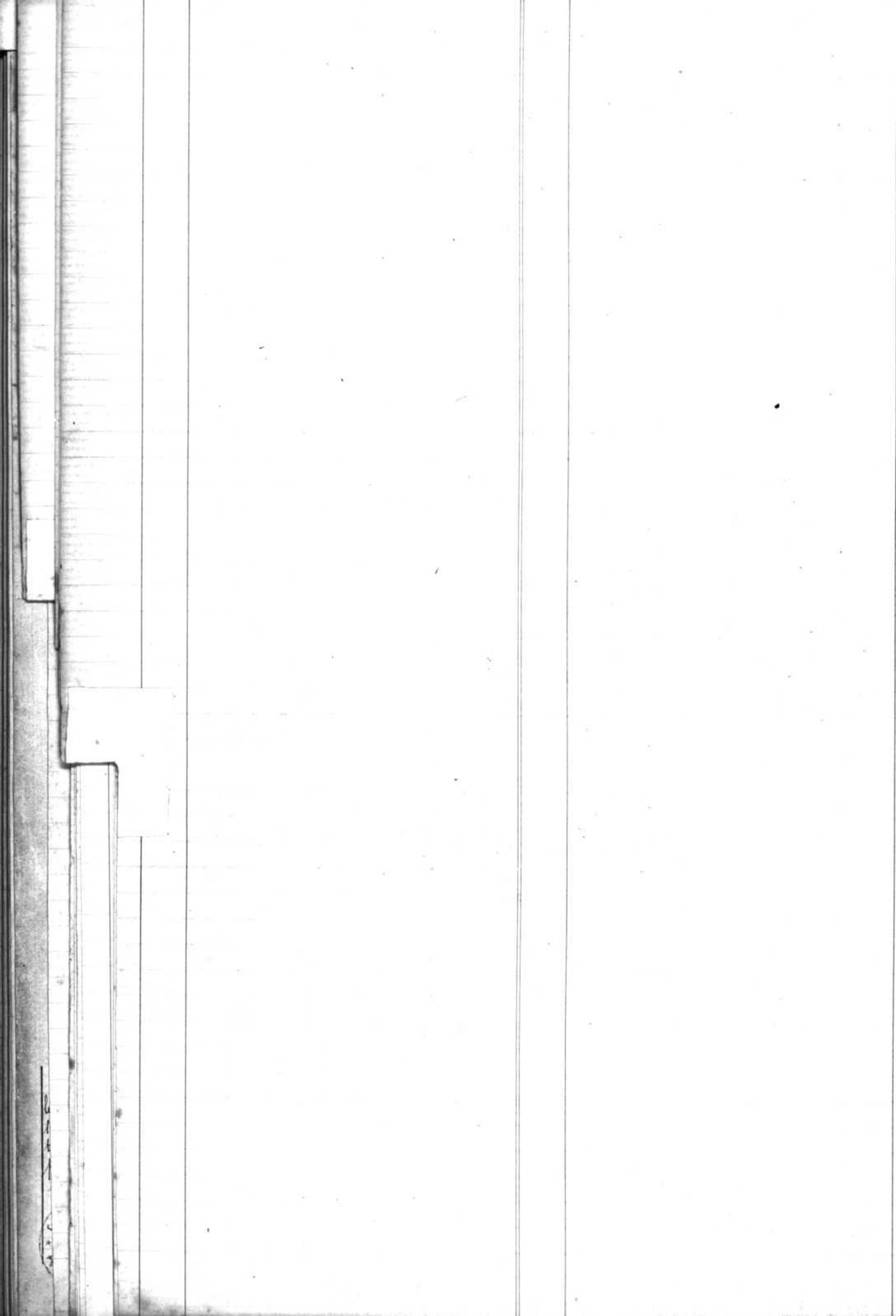


N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



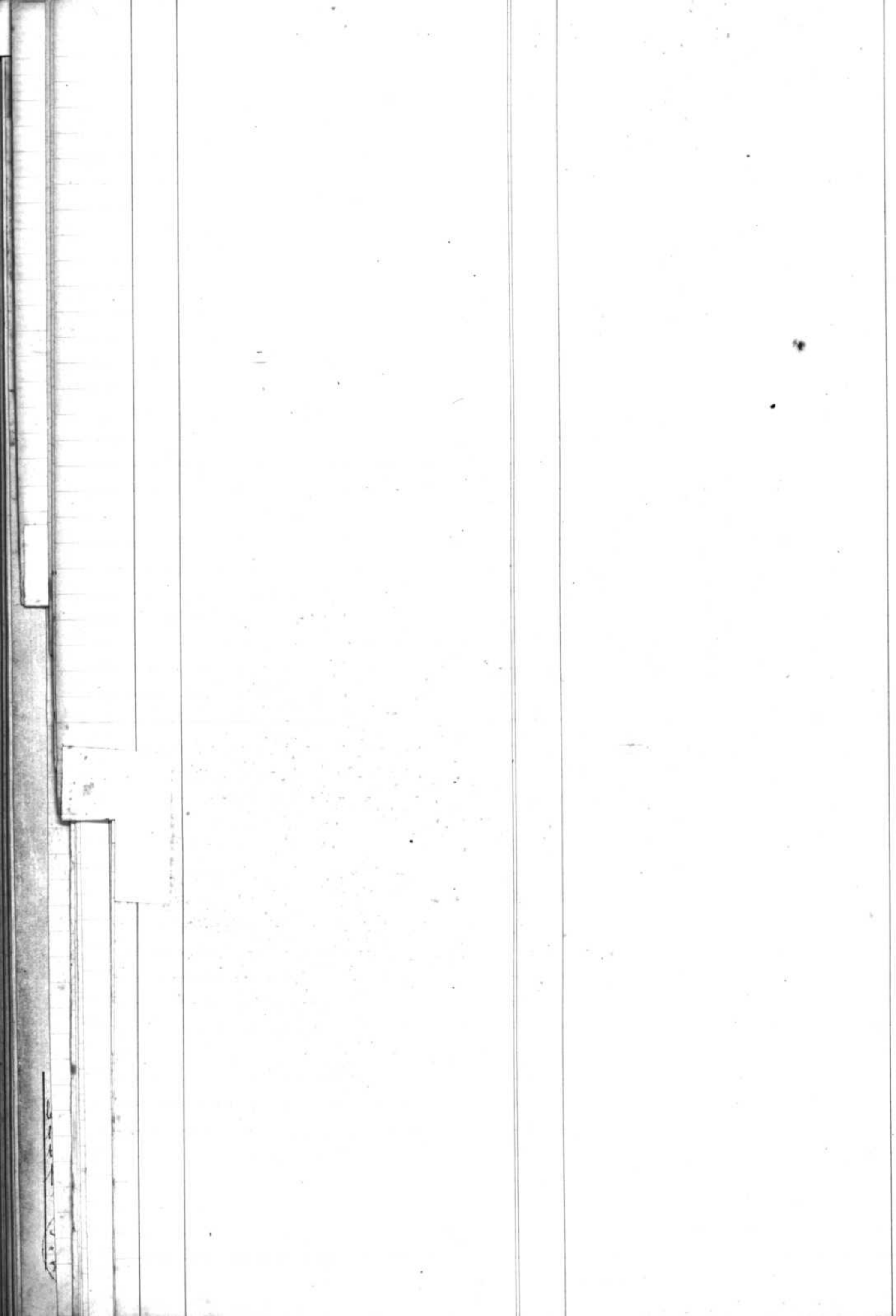
1898 Besch mit Ziffer - Fortwies #

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Année	Noms	Folios			
1898	Lenneveyre et Inbois	6.	1901	Tahud	- Arnaud 131
"	Leitrequin et Deppierraz	17.	1899	Tache	- Belet 75
1899	Petit et Lavanchy	25.	1900	Pierrehumbert	- Hesson 70
"	Pauli et Fague	41.	1899	Perroud	- Chapuis 29
"	Linard et Maccand née Aguet	42.	1901	Tache	- Corbat 123
1900	Philipp et Schopfer	88.	1902	Leitrequin	- Delaunoy 145
"	Palaz et Kühlen	105.	"	Prior	- Desponde 146
"	Leitrequin et Schaub née Borgeaud	108.	1898	Potterat	- Girardet 16
1901	Pointet et Vincent née Richon	115	1902	Leitrequin	- Gailloud 157
"	Pasche et Burnens	125	"	Petit	- Girard 178
"	Philipp et Jaquier	139	"	Tahud	- Jaquier 184
1902	Pasche et Martin	164.	1899	Pavillard	- Monod 30
"	Pittet et Pittet née Fasel	192	1902	Potterat	- Moudon 166
			"	Pittet née Fasel	- Pittet 192
			1900	Paris	- Roux 66
			"	Perruchon	- Rowyler 83
			1902	POZZO	- Valentino 144

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q

R

S

T

U

V

X

Y

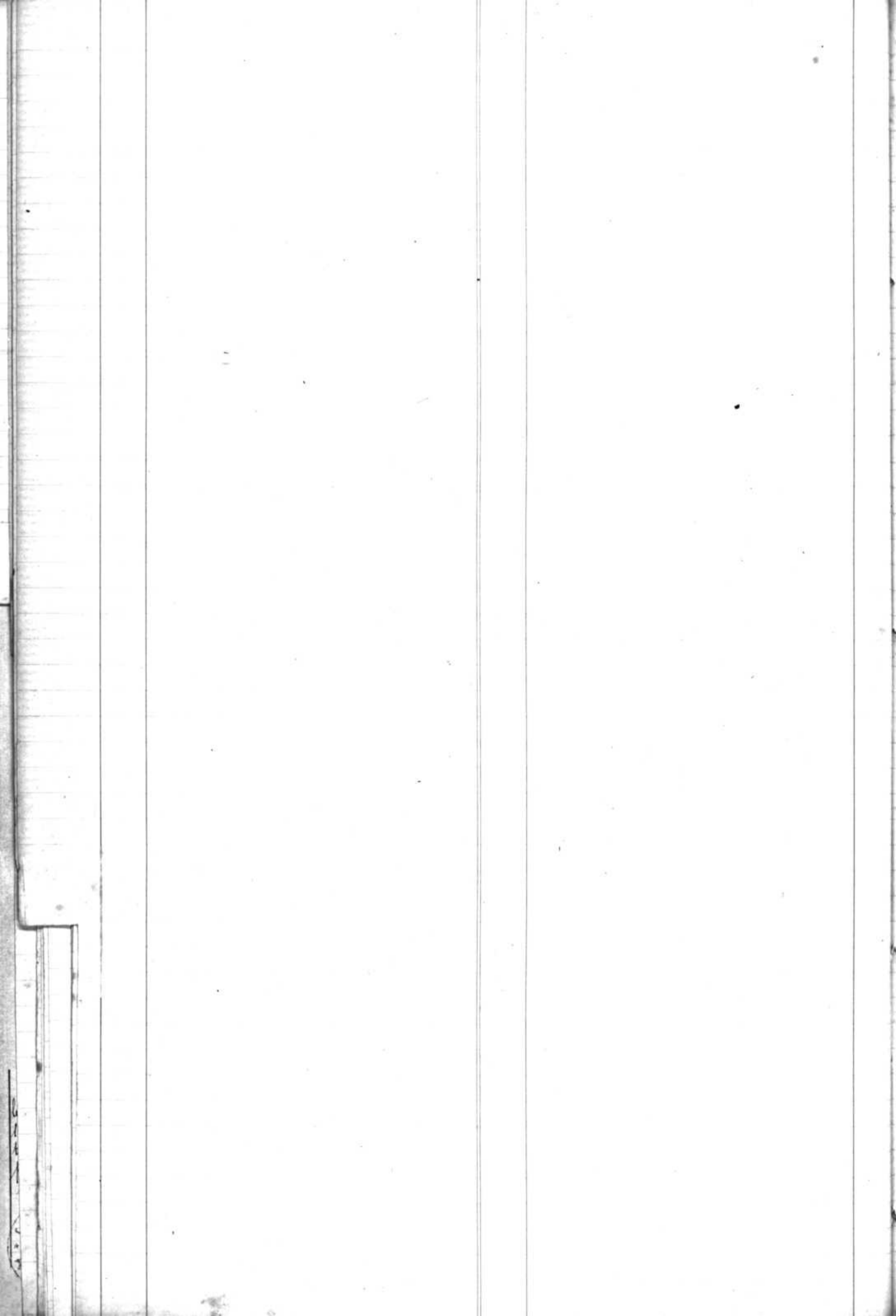
Z



Année	Noms
1898	Richard et Mingard
"	Richard et Gindroz
1899	Roth et Churchod née Vaney
"	Karay et Wälti
"	Rochat et Fleurdelys
"	Richard et Ducet née Margot
1900	Roure et Paris
"	Rossotto et Boggialto
"	Richard et Vivian
"	Rosset et Daccord
"	Rawyler et Lerrochon
"	Rod et Hadorn
1901	Regamey et Jordan
1902	Rochat et Dubach

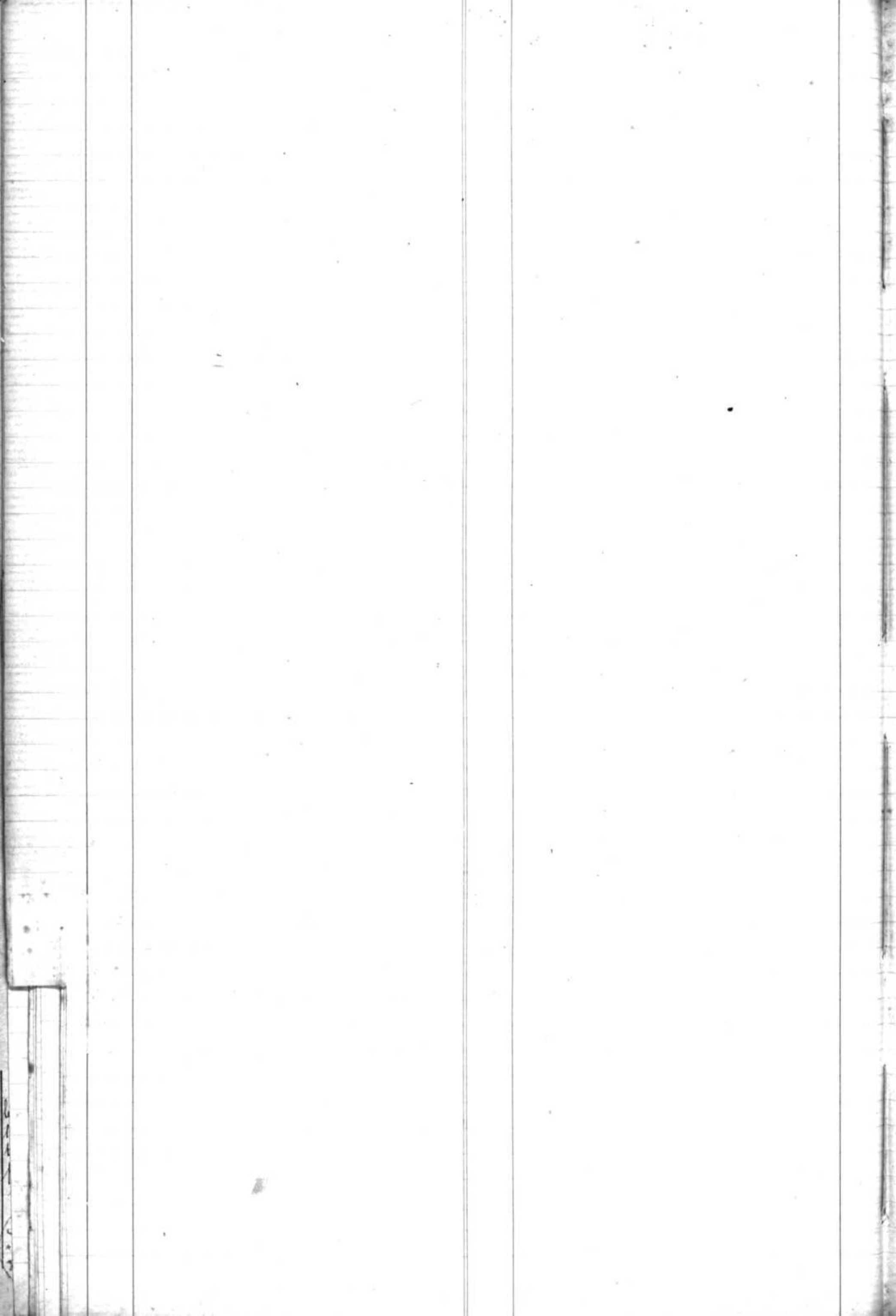
Folios			
19.	1899	Regamey - Rürli	28
22.	1902	Rueggsegger - Bernery	160
31.	"	Regamey - Porgeaud	183
46.	1898	Regamey - Charbon	8
52.	1899	Rochat - Girardet	24
62.	1900	Richard ni Dubach - Girardet	104
66.	"	Ruche ni Picht - Jaquier	76
71.	"	Rochat - Joyet	87
75.	1899	Ricossa - Küng	60
80.	"	Recordon - Landolf	26
83.	"	Ramuz - Sechaud	59
107.	1900	Ricossa - Schwendenen	91
128.			
172.			

R
S
T
U
V
X
Y
Z



Annee	Noms	Folios			
1898	Strani et Seira	23.	1900	Sandoz	- Amaudroz 72
1899	Stähli et Belet	56.	"	Saltzman	- Ruddy 93
"	Séchand et Ramuz	59.	1901	Siegenthaler	- Radan 113
1900	Spänhauer et Henny	84.	"	Schopfer	- Crauwaz 112
"	Spörri et Chutelain	86.	"	Syrvet	- Chapuis 121
"	Schwendener et Ricossa	91.	1902	Simonet	- Cersy 156
1901	Saltzman et Henny	123.	1898	Sommer	- Grosjean 11
1902	Sommer et Kehl	165.	1899	Saugeon	- Gunzet 64
"	Seira et Duperret	179.	1901	Schiess	- Grossenbacher 142
			1903	Saglio - Ponu	- Longo-Borghini 198
			1900	Schmid	- Kaunhofer 89
			1902	Schenck	- Hoerlan 144
			1900	Schopfer	- Philippo 88
			"	Schaub mit Borgeaud	- Petrequin 108
			1898	Seira	- Strani 23
			1901	Stebler	- Vaney 117
			1903	Sacchetto	- Vallé 197

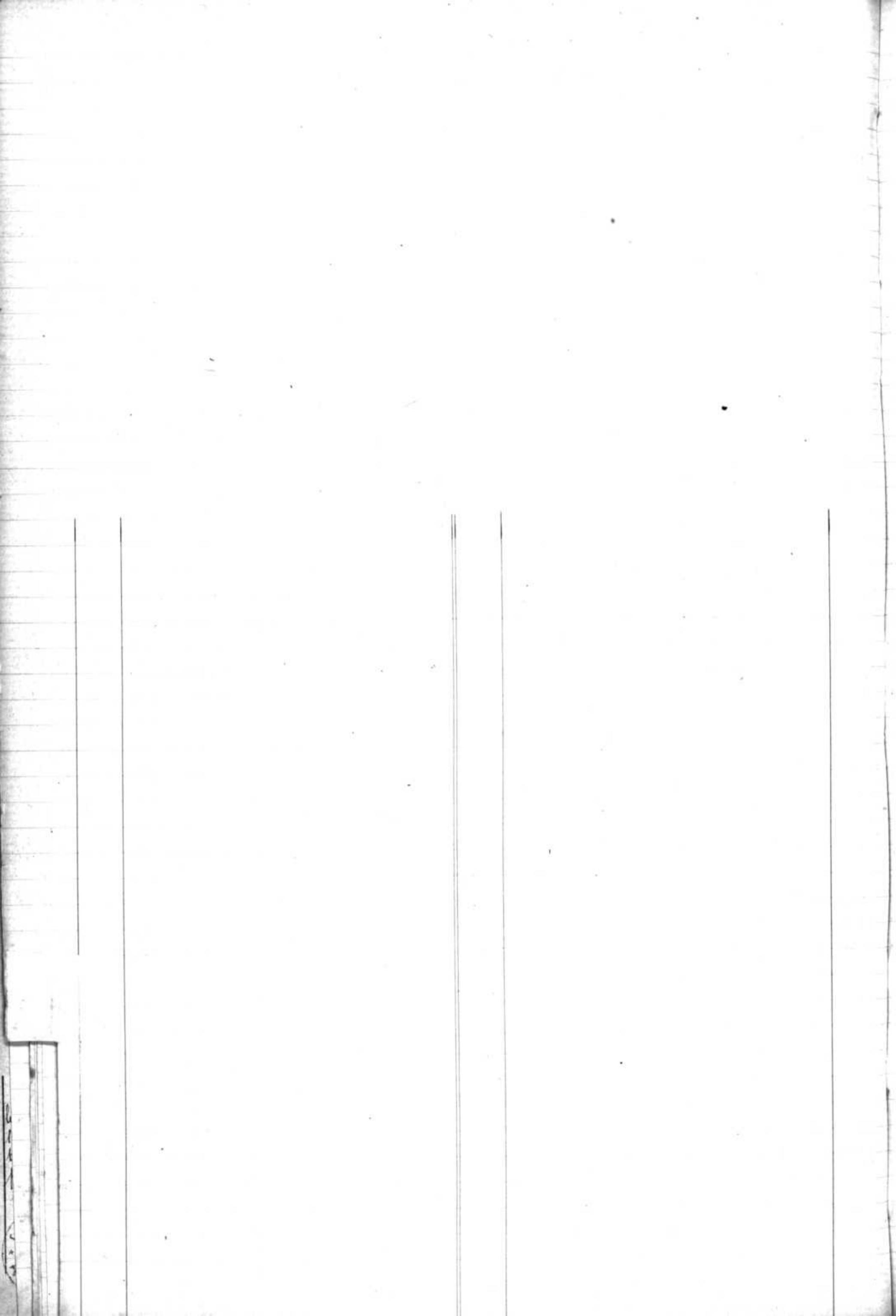
S
T
U
V
X
Y
Z



Année	Noms
1898	Thuillard et Véz née Hennard
1900	Curian et Ceppi
"	Thomas et Jeungirard
1901	Triss et Gandard

Folios			
21.	1912	Tanner - Althouse	180
73.	1899	Thuillard - Borgeaud	37
97.	1900	Benchorey - Rajat	68
134.	1903	Tardy - Kirschmann	199

T
U
V
X
Y
Z



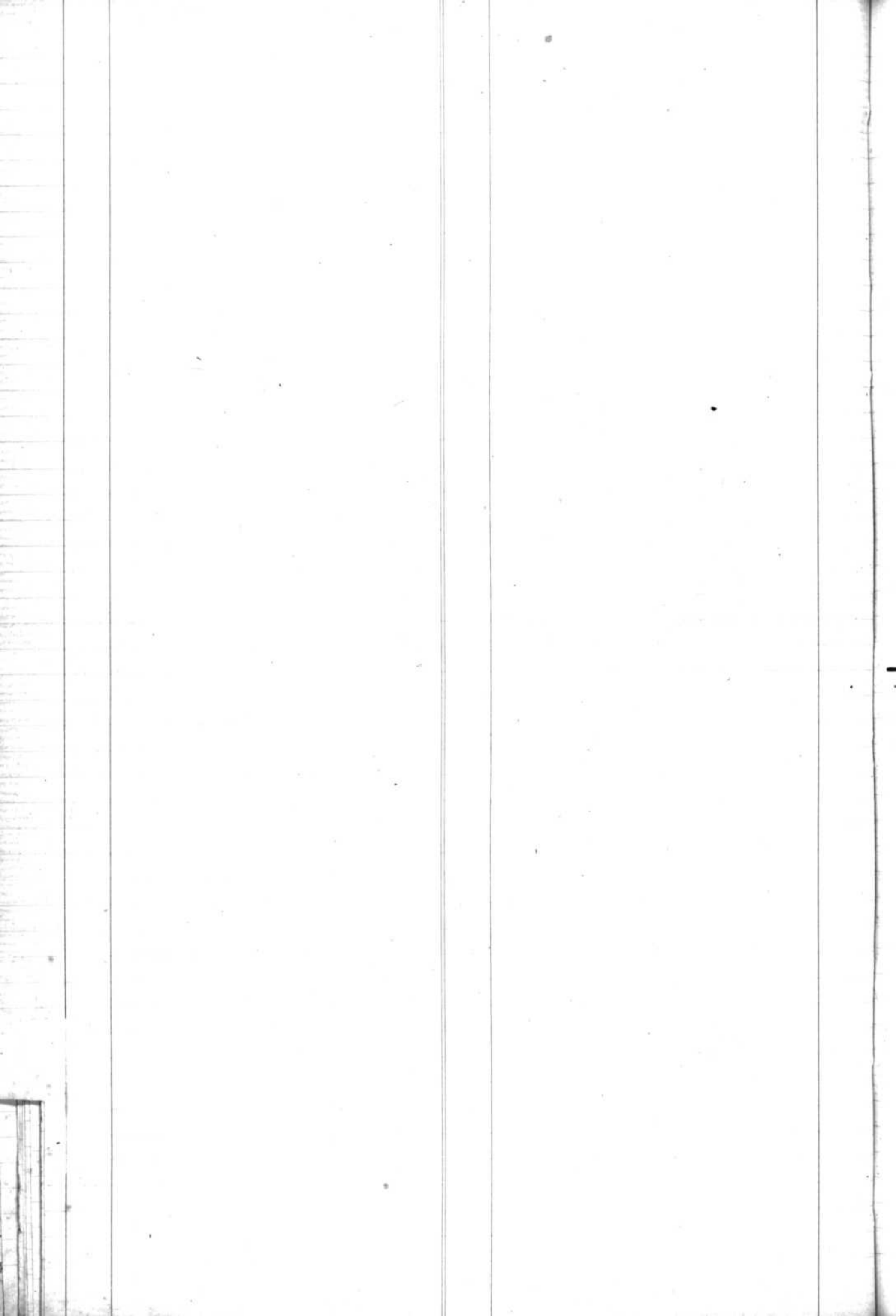
U

V

X

Y

Z



Année

Noms

Folios

1898 Verdan et Lauber
 " Magniaux et Gantj
 1899 Vittoz et Kragenbühl
 1900 Vonlanthen et Baeriswyl
 1901 Vittoz et Jaquier
 " Vaney et Stebler
 1902 Valentino et Lozè
 " Vanna et Degalier
 " Vittoz et Kenny
 1903 Valle et Sacchetto

2 1899
 24. 1901
 43. 1902
 100. 1899
 111. 1901
 117. 1900
 144. 1898
 171.
 187.
 197.

Vaney - Clerc 45
 Vaney - Curclod 118
 Vittoz - Dupuis 170
 Vionnet - Fleury 58
 Vincent née Richon - Pointet 115
 Vivian - Richard 75
 Voz née Hennard - Thuillard 21

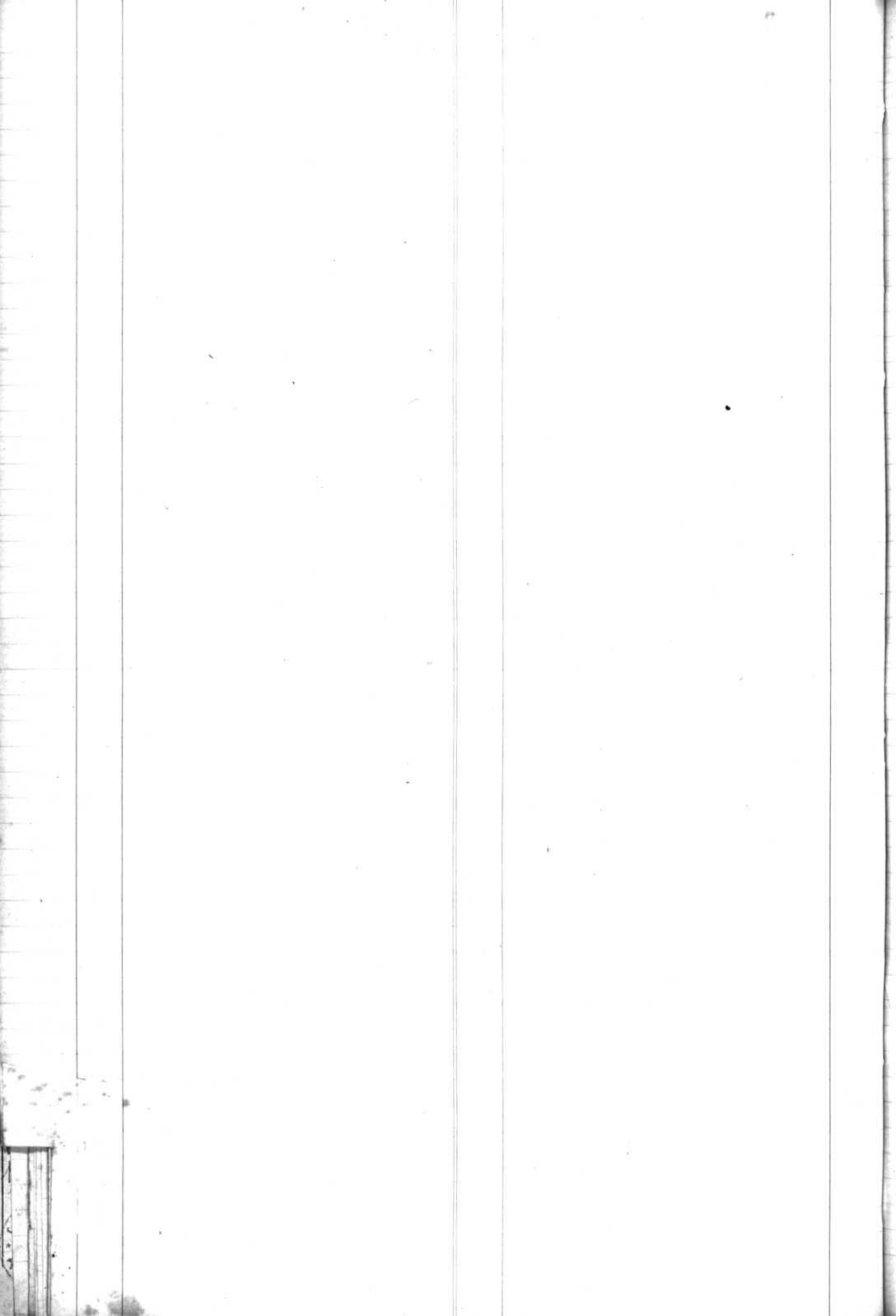
W

1899 Wittwer et Bonnet
 1900 Wolleb et Castella
 1902 Wittwer et Meylan

53. 1902
 78. 1900
 169. 1899

Wolleb - Chapuis 181
 Wolleb
 sur Wohlleb - Matti 106
 Wälti - Ravary 46

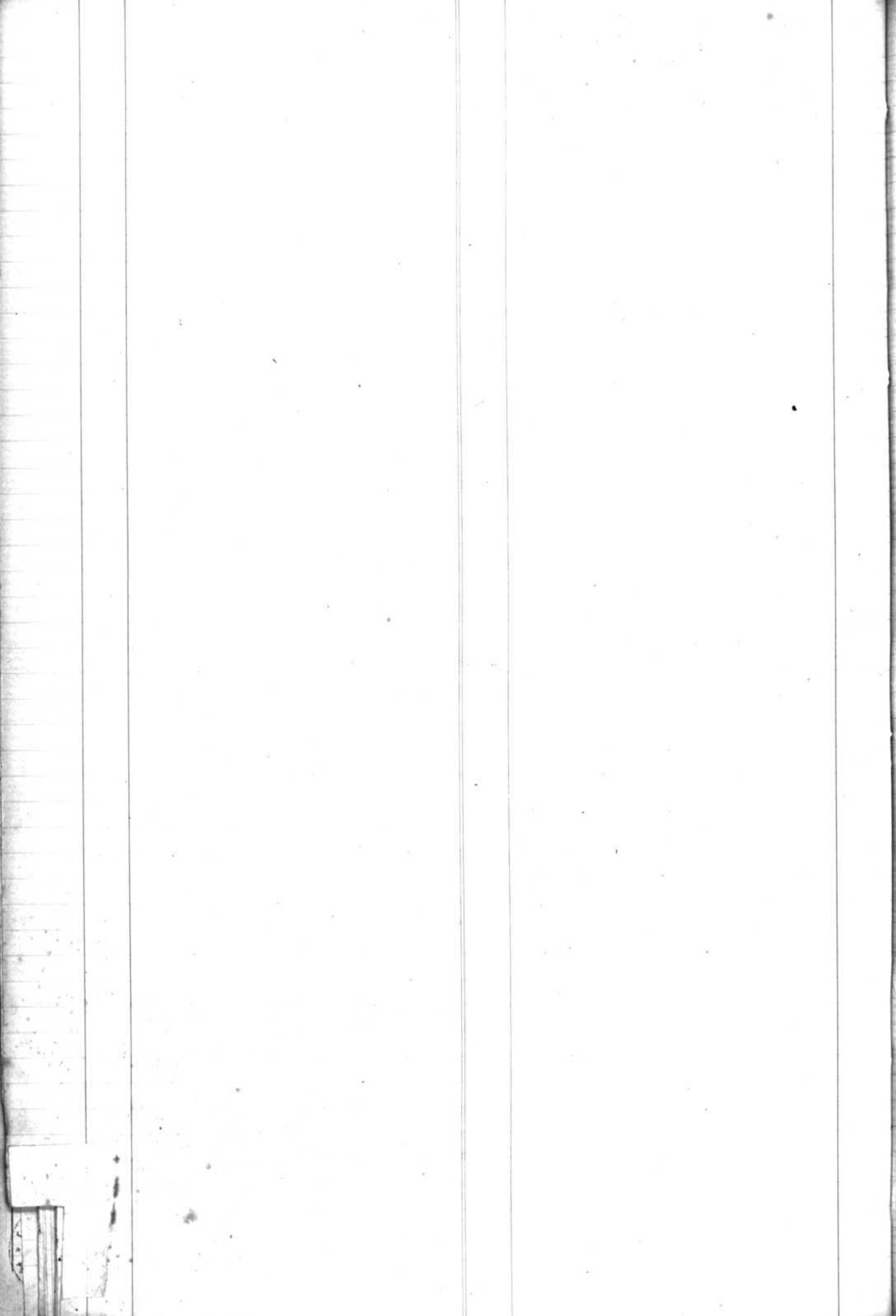
V
 X
 Y
 Z

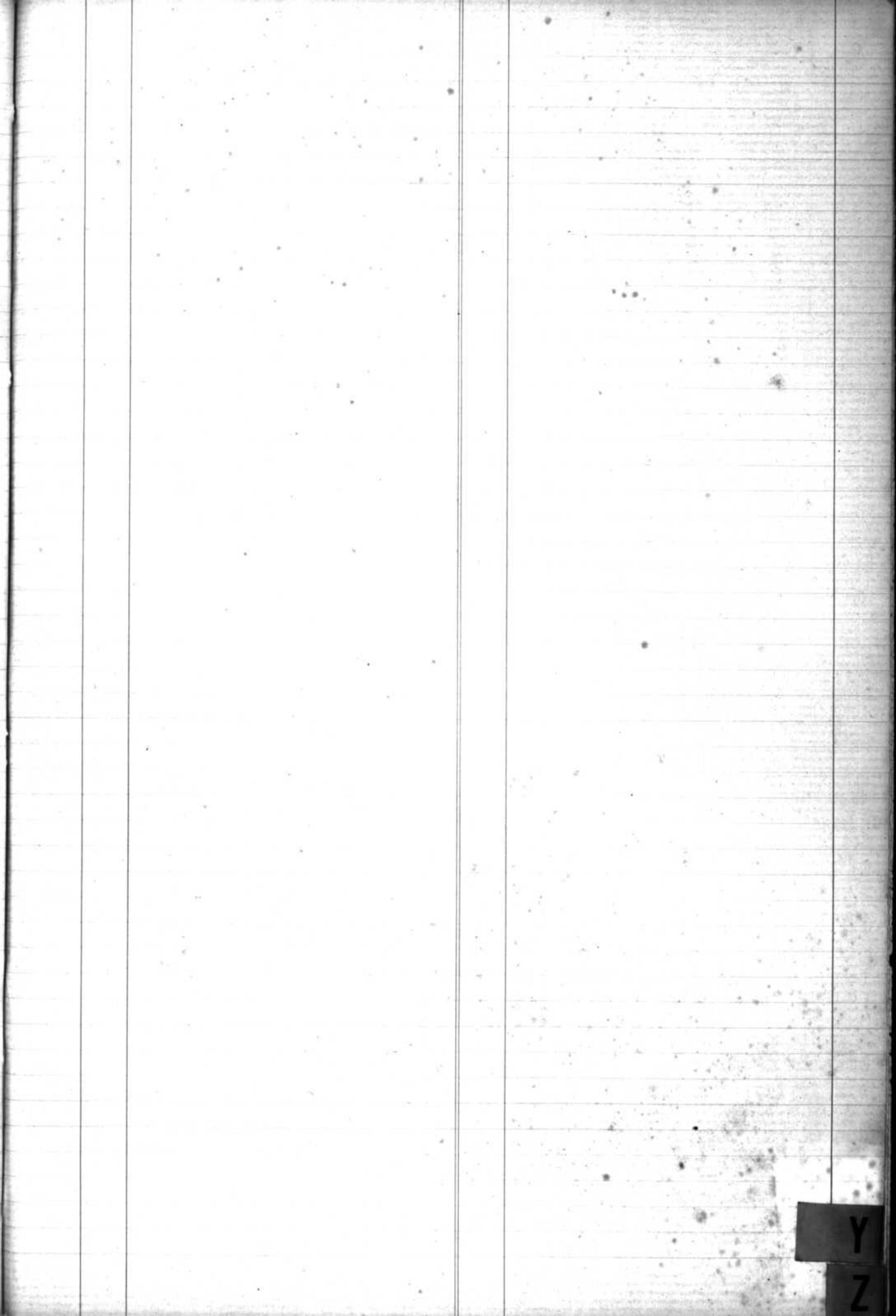


X

Y

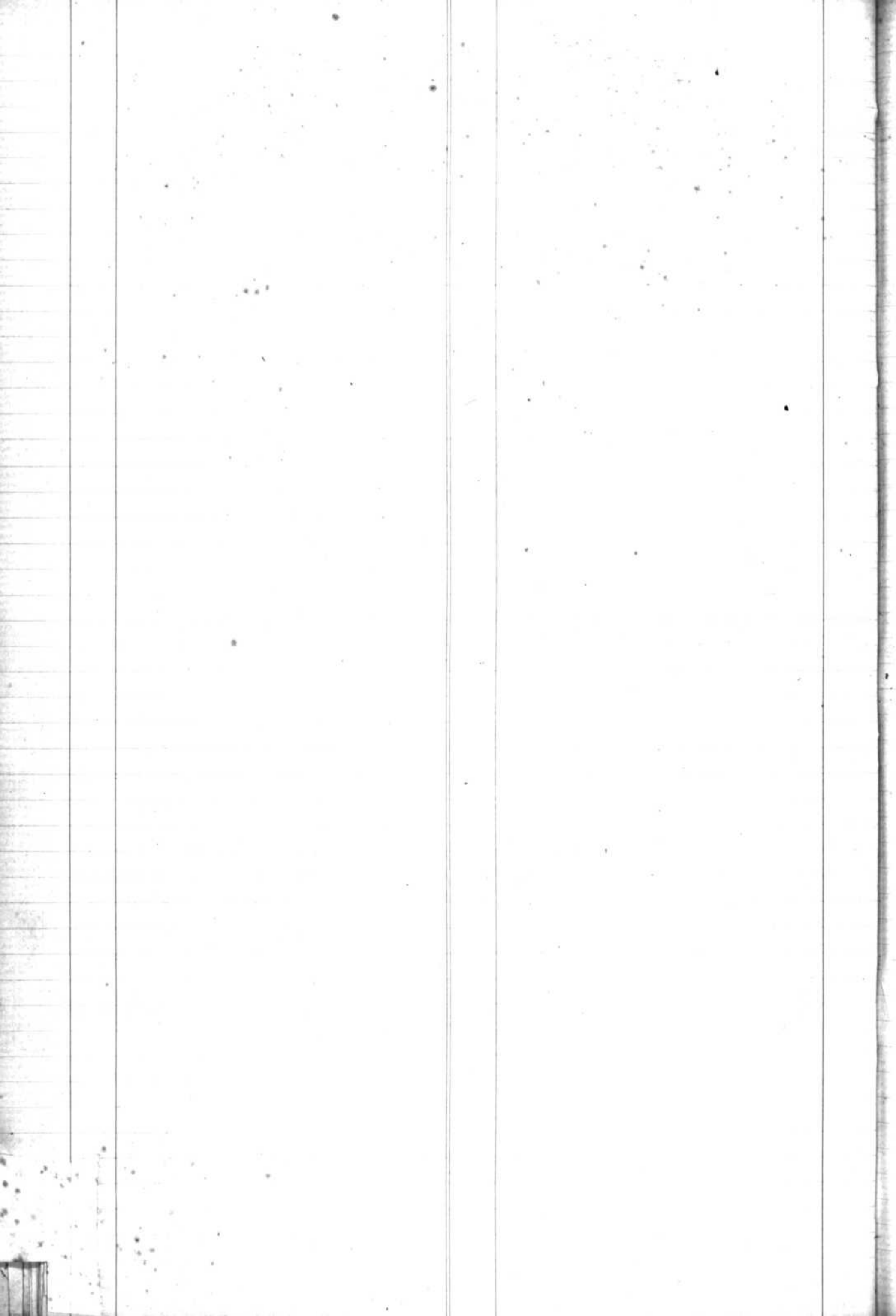
Z





Y

Z



Nov. 1892 - J. W. W. 163

